

CPR SILVER AGE

OPCVM relevant de la Directive 2009/65/CE
FCP de droit français

RAPPORT ANNUEL
EXERCICE CLOS LE 31 JUILLET 2025

crédit agricole



Sommaire

	Pages
Compte rendu d'activité	3
Vie de l'OPC sur l'exercice sous revue	34
Informations spécifiques	35
Informations réglementaires	36
Certification du Commissaire aux comptes	42
Comptes annuels	47
Bilan Actif	48
Bilan Passif	49
Compte de résultat	50
Annexes aux comptes annuels	52
Informations générales	53
Evolution des capitaux propres et passifs de financement	64
Informations relatives aux expositions directes et indirectes sur les différents marchés	68
Autres informations relatives au bilan et au compte de résultat	74
Inventaire des actifs et passifs	88
Annexe(s)	131
Caractéristiques de l'OPC	132
Information SFDR	156

Compte rendu d'activité

Août 2024

"Point Marche : Après avoir été fortement pénalisés en début de mois par le sell-off en Asie, les marchés européens clôturent le mois d'Aout en hausse de +1.6%. Le début du mois a été marqué par une volatilité accrue alimentée par une combinaison de publications de résultats moins spectaculaires que lors des précédents trimestres et des données économiques américaines plus faibles que prévu, qui ont fait resurgir les craintes d'une récession aux États-Unis. Néanmoins, la possibilité d'une première baisse des taux aux États-Unis à l'occasion de la prochaine réunion de la Fed, mi-septembre, s'est précisée, et les investisseurs semblent rassurés quant à la santé de l'économie américaine, après les derniers chiffres sur l'inflation, montrant un nouveau ralentissement dans la hausse des prix à la consommation. Jerome Powell s'est exprimé dans le cadre du symposium de Jackson Hole et a déclaré que le temps était venu « pour un ajustement de politique », motivé par sa confiance en la trajectoire de l'inflation qui se rapproche doucement de l'objectif de la banque centrale. Du cote européen, le compte-rendu de la dernière réunion de la BCE montre que les responsables de politique monétaire n'ont pas jugé que des baisses de taux urgentes soient nécessaires, toutefois le sujet sera probablement débattu lors de la prochaine réunion en septembre. Le président de la Banque Centrale des Pays-Bas et membre du conseil des gouverneurs de la BCE, Klaas Knot, a déclaré que les dépenses publiques excessives compliquaient la lutte de la BCE contre l'inflation, et qu'une discipline plus stricte était nécessaire pour que les nouvelles règles budgétaires fonctionnent. Sur le plan économique, en Zone Euro, la production industrielle a baissé de façon inattendue au mois de juin (-0.1% MoM en juin, vs Cons. +0.5%) après une baisse de -0.6% le mois précédent tandis que le PIB T2 est confirmé en progression de +0.6% YoY au T2. L'inflation ressort au plus bas depuis 3 ans en Aout (selon des données préliminaires). Côté secteur, nous avons assisté à un fort rebond de l'immobilier (+8.4%) ainsi que des secteurs des biens de consommation (+6.25%) et de la consommation discrétionnaire (+6.15%). A l'inverse le secteur des semi-conducteurs (-3.75%) du transport/logistique (-3.58%) et de l'énergie (-3% marque le pas). Ce qui est nouveau ce mois-ci dans la thématique A mesure que l'on passe la frontière de l'espérance de vie en bonne santé, de nouveaux besoins apparaissent. La nécessité de services à la personne émerge puis finit par supplanter la consommation de loisir. Le passage dans le 4eme âge voit donc se développer toute l'industrie du « care ». D'ailleurs, des usages nouveaux se mettent également en place, avec des propositions, notamment aux Etats Unis, de prestations hospitalières à domicile pour des malades chroniques par exemple. Plutôt que d'aller régulièrement se faire perfuser à l'hôpital, certains patients choisissent le soin à domicile et c'est alors une clinique qui se déplace chez vous le temps du soin.. Dans le secteur de la santé, si la medtech peut traiter des pathologies qui peuvent survenir à tout âge, force est de constater la sur-représentation des plus de 65 ans dans les opérations diverses de chirurgie cardiaque, orthopédie des hanches et des genoux, et autres traitements de la prostate. La conséquence du vieillissement de la population y est là aussi très directe : le covid a probablement masqué la juste mesure de l'augmentation structurelle de l'activité depuis 2019. On passe ainsi d'une croissance des entreprises de la medtech exposée à l'activité hospitalière évaluée à 4 à 5% par an entre 2016 et 2019 à une croissance 2023 jusqu'à 2027 d'environ 7% par an. Mouvements de portefeuille et analyse de la performance : Au cours du mois d'Aout, le fonds enregistre une performance brute de +2.24%, en surperformance de 0.63% par rapport au MSCI Europe (+1.61%). Le mois d'Aout est resté sur la même problématique que celle de la seconde quinzaine de juillet passant du scénario « fin d'inflation » à un scénario « fin de croissance ». En termes de performance relative, la non exposition du portefeuille en dehors de son univers d'investissement thématique rapporte 0.66%. En effet, les secteurs des semi-conducteurs, de l'énergie ou du transport logistique ont été pénalisés. A l'intérieur de son univers d'investissement le fonds a plus particulièrement bénéficié de son exposition : Au secteur de la santé dans sa globalité. Dans le détail, le secteur des équipementiers médicaux a rapporté +0.30% de performance relative, porté par le fort rebond de Biomerieux (+7.16%), après avoir été fortement pénalisé par le risque politique France (après la dissolution la dissolution de l'assemblée nationale) Au secteur des loisirs, porte par le rebond d'Accor et des compagnies aériennes (IAG). Inversement, le fonds a pâti de son exposition : Aux spécialistes de l'épargne retraite. Si Axa, Allianz ou Munich Re ont particulièrement bien performé, le fonds a pâti de son exposition sur Man Group et Aegon après des publications de résultats mitigés. Sur l'automobile en général, avec des craintes à la fois sur les volumes et sur les marges. Durant la période nous avons pris des bénéfices sur Accor et Boston Scientifiques, diminué nos positions sur Amplifon, Man et Siemens Healtheneers suite à des résultats décevant et diminué notre exposition automobile. A l'inverse nous avons profité du « trou d'air » de début de mois pour compléter nos positions sur LVMH et L'Oréal, puis sur Sanofi, Fineco et Storebrand.

OPCVM CPR SILVER AGE

La structure de reste globalement inchangée par rapport au mois précédent. La beta du fonds augmente à 1, tandis que la Tracking Error baisse légèrement autour de 3.45%. Simultanément, la décomposition de la TE reste stable. Le poids de la sélection de titres se stabilise à 48% du total de la TE, le poids du risque sectoriel reste également à 42% (surpondération santé, financières et consommation discrétionnaire, sous pondération énergie et technologie). La part de la TE explicable par les styles ne représente que 5% (surpondération du style qualité, sous pondération du style value). Perspectives Thématiques La récente correction de fin juillet/début août a permis de dénouer environs 60% du carry trade sur le yen sans provoquer de correction généralisée. Dans ce cadre nous pensons que l'activité économique devrait se stabiliser, mais la perspective d'un assouplissement monétaire suggérerait une réaccélération vers la fin de l'année ou en début d'année 2025. Dans cette attente, la nature défensive de la stratégie Silver implique que le portefeuille devrait surperformer en cas de retour de la menace « récessionniste », qui entraînerait un repli du marché. Dans le cas d'un scénario « Boucles d'or », une accélération des révisions positives des bénéfices entraînerait un « changement de leadership », ce qui se traduirait par un meilleur comportement de nos secteurs clés (Santé, Assurance retraite). En effet, la plupart des grandes sociétés pharmaceutiques restent sous-évaluées, malgré des pipelines de nouveaux médicaments bien remplis, certains fabricants d'équipements médicaux bénéficieront soit de la fin du déstockage dans le secteur des bioprocédés, soit de la reprise des investissements dans les hôpitaux, ce qui entraînera une forte croissance du bénéfice par action (20%/25%) pour le sous-secteur en 2025. Simultanément, les assureurs-vie mènent une politique proactive de retour de liquidités aux actionnaires, offrant des taux de rendement élevés (>10%). Enfin, les BPA de l'univers Silver Age devrait croître de 14% en 2025 contre 9% pour le MSCI Europe."

Septembre 2024

"Point Marche : Les marchés européens clôturent le mois de septembre en légère baisse avec le STOXX 600 qui affiche une performance de -0,41% après 2 mois consécutifs de hausse. Le début du mois de septembre a été marqué par des doutes concernant la consommation chinoise, par une croissance plus faible que prévu dans la zone euro et par une production industrielle allemande en berne. Le marché a néanmoins rebondi avec l'action synchronisée des banques centrales : La BCE a décidé de baisser ses taux directeurs, suivie par la Fed quelques jours plus tard, puis par la Chine qui a annoncé des mesures importantes de soutien à l'économie. Côté secteur, ce sont les cycliques qui ont le mieux performé sur le mois comme le secteur ressources de base (+8.7%) qui a connu la meilleure performance du Stoxx 600, soutenu par l'assouplissement monétaire chinois. De même, le secteur des voyages et des loisirs (+4.8%), très dépendant de l'activité économique chinoise, a été également porté par ces nouvelles. À l'inverse, le secteur de l'auto (-6.4%) a subi une performance négative en raison des différents warnings de plusieurs constructeurs : Stellantis (-18.0%), Mercedes (-6.9%), Volkswagen (-1.1%) qui sont à la fois pénalisés par le ralentissement en Chine, la baisse du nombre de véhicules électriques et hybrides dans le mix, et plus largement le ralentissement des ventes de véhicules. Le secteur énergie (-5.6%) est directement impacté par la baisse du prix du baril (le Brent perd -8.9% sur le mois). L'annonce de l'Arabie saoudite indiquant relever sa production de pétrole pour regagner des parts de marché a rajouté des inquiétudes concernant l'équilibre offre / demande, impactant d'autant plus le prix du pétrole. Du côté des banques centrales, la BCE a engagé une deuxième baisse de taux de 25 pbb après celle de juin, lors de sa réunion de septembre. Cette baisse était très attendue par le marché et a rassuré les investisseurs quant à la direction adoptée par la BCE. La Fed a suivi la tendance de la BCE en enclenchant son cycle par une première baisse des taux de 50 pbb lors de sa réunion de septembre. Avec une inflation finalement sous contrôle, l'accent est de nouveau mis sur le marché du travail où les risques baissiers semblent dominer. Les nouvelles prévisions économiques anticipent encore 50 pbb de baisse d'ici la fin de l'année, 100 pbb de baisse en 2025 et 50 pbb en 2026 pour atteindre un taux terminal à 2.9%. La Banque d'Angleterre (BoE) a laissé son taux directeur inchangé à 5%, marquant une pause dans son cycle de baisse entamé en Août. Elle a confirmé que si l'inflation continuait de se stabiliser, elle serait prête à réduire ses taux progressivement au fil du temps. Enfin, pour finir avec l'Europe, la Banque nationale suisse, la banque centrale suédoise et celle de la République tchèque ont toutes les trois baissé les taux de 25 pbb, confirmant une forte diminution de l'inflation au cours des dernières semaines dans la zone euro. Du côté du Japon, la banque du Japon (BoJ) a maintenu son taux à 0.25% après sa hausse de juillet, entraînant une volatilité importante sur les marchés. La BoJ a voulu calmer le jeu sur un cycle de hausse de taux rapide, en précisant que l'activité nipponne se redresse progressivement, mais qu'elle continuerait d'augmenter ses taux si ses objectifs étaient atteints. En Chine, les différentes annonces d'assouplissement monétaire ont donné lieu à une réduction des prêts à moyen terme aux établissements financiers, passant de 2,3% à 2% et d'une réduction de 20 pbb du taux directeur (7-day reverse repo à 1.5% vs 1.7%). Ce qui est nouveau ce mois-ci dans la thématique : Le consommateur « silver » n'est rien d'autre qu'un consommateur qui a pris quelques

OPCVM CPR SILVER AGE

années. Il n'y a pas de « rupture », mais au contraire, un continuum naturel entre ses habitudes de consommation qui vont évoluer au fil du temps, en fonction de ses goûts et de ses besoins. Ce premier constat devient donc un enjeu d'adaptation pour le marketing des entreprises qui vendent produits et services aux consommateurs qui « deviennent Silver » : il leur faudra trouver les messages pertinents pour continuer à parler à cette portion de consommateurs les plus dynamiques. Deuxième constat : se méfier de certains de nos préjugés les plus tenaces : la tranche la plus dynamique des joueurs digitaux aux US n'est pas la génération Z, mais celle des Baby Boomers ! Une étude menée par le groupe de recherche Statista a révélé qu'en 2021 environ 29% des personnes âgées de 55 à 64 ans jouaient aux jeux vidéo aux Etats Unis. Conclusion, une vraie tendance se forme : les consommateurs gardent leurs « hobbies » dans le temps, et nous avons donc une vraie population de « silver gamers » en cours de fabrication. La consommation de produits « tech », digitaux, et autre service de streaming devient aussi un marqueur de la génération Silver, du moins celle qui entre aujourd'hui dans la cohorte. Mouvements de portefeuille et analyse de la performance : Au cours du mois de septembre, le fonds a enregistré une performance brute de -0.7%, en sous-performance de -0.26% par rapport au MSCI Europe (-0.44%). Le mois de septembre est resté marqué par les problématiques suivantes : Le changement de préoccupations des investisseurs qui sont passés de crainte sur l'inflation à crainte sur la croissance, bien que le scénario de récession de l'économie américaine soit pour l'instant écarté. La baisse des taux américains et européens. L'annonce des plans de relance chinois, amenant a des rotations sectorielles importantes. Dans ce contexte, la non exposition du portefeuille en dehors de son univers d'investissement thématique coute environ -0.98% de performance relative. En effet, dans le cadre de la rotation sectorielle opérée en fin de mois, les secteurs de l'immobilier, des minerais et matières premières ainsi que celui de la logistique ont fortement rebondi. A l'intérieur de son univers d'investissement le fonds à, sans surprise, bénéficié de ses positions sur les secteurs les plus cycliques de son univers et pâtié de son exposition sur les secteurs les plus défensifs. Le secteur de la sante a servi de « poche » de financement aux investisseurs pour prendre des positions plus cycliques. Le secteur de la pharmacie coute -0.64% de performance relative, avec des baisses importantes de Novo Nordisk (titre particulièrement détenu, résultats peu convaincants sur un nouveau médicament anti obésité), AstraZeneca (après des résultats mitigés sur un des trois nouveaux médicaments dans le traitement du cancer du poumon) et Merck kga. Le secteur des équipementiers médicaux coute -0.22% de performance relative. Gerresheimer baisse de 22.7% à la suite de son avertissement sur résultats (croissance plus faible que prévue dans le flaconnage et inondation dans une de ses principales usines américaines). Amplifon baisse de 11% sur des craintes de perte de part de marche avec l'arrivée d'Apple dans le segment des aides auditives et des craintes sur la hausse de la fiscalité française. Inversement les valeurs exposées à la chine rebondissent (Siemens Healthineers). Inversement le fonds à bénéficier de sa forte exposition aux gérant d'épargne retraite +0.8% de performance relative. Nous noterons les très bonnes performances des assureurs généralistes (Axa, Allianz, Generali), ainsi que de Prudential fortement expose à la Chine. Simultanément les sociétés de gestion de private equity (KKR et 3i) continue de surperformer. Enfin le secteur des loisirs génère une surperformance de +0.35% porté par le rebond de TUI (qui après une belle saison estivale, connaît déjà un début de réservation hivernale satisfaisant), de la compagnie aérienne ICAG et de Whitbread. Durant le mois, nous avons pris des bénéfices sur une partie du compartiment des assurances (Axa, Allianz et Munich Re) ainsi sur UCB et Compass et dans une moindre mesure sur LVMH et Richemont, après les annonces de plan de relance chinois. Inversement nous avons renforcé notre exposition à la Chine en complétant nos positions sur Prudential, et Siemens Healthineers, puis nous avons repris des positions sur des titres sous évalués comme Whitbread La structure de risque reste est peu différente du mois précédent. La beta du fonds baisse légèrement passant de 1 à 0.96 tandis que la Tracking Error augmente légèrement passant de 3.45% à 3.63%. Simultanément, la décomposition de la TE reste globalement stable. Le poids de la sélection de titres se stabilise à 44% du total de la TE, le poids du risque sectoriel reste également à 46% (surpondération santé, financières et consommation discrétionnaire, sous pondération énergie et technologie). La part de la TE explicable par les styles ne représente que 7% (surpondération du style qualité, sous pondération du style value). Perspectives Thématiques La surprise majeure du mois fut l'annonce des plans de relance chinois. Le facteur « Chine » touche un grand nombre de secteurs de la cote européenne : du luxe à l'automobile en passant par l'industrie et les matières premières. Si ces plans du gouvernement chinois vont dans la bonne direction, nous pensons qu'en l'absence de réforme plus structurelle, ils ne devraient pas suffire à relancer l'économie chinoise. En conséquence, les mouvements de rebonds récents notamment sur le secteur du luxe nous semblent trop importants. Les chiffres de la « Golden week » nous indiquerons par ailleurs si le choc de confiance souhaité par le gouvernement fonctionne. Il conviendra donc d'être extrêmement sélectif sur notre sélection de titres pour jouer l'exposition chine. Par la suite, viendront les élections américaines. Historiquement les marchés américains progressent après la publication des résultats, l'attentisme

OPCVM CPR SILVER AGE

préélectorale ayant par définition disparu. Le résultat de l'élection présidentielle, mais surtout le contrôle du sénat, nous donnerons une meilleure idée du scénario à suivre. A une moindre échelle, en France, nous devrions assister à des débats à haut risque sur le budget, permettant, ou non, de diminuer le « risque politique » français par rapport aux autres pays européens. Enfin nous attendrons avec impatience la saison des résultats afin de mesurer l'impact des mauvais indicateurs macros et des tensions géopolitiques (Ukraine, Moyen- Orient) sur les résultats des entreprises du 3ème trimestre. Il n'est pas certain, dans ce contexte, que le « changement de leadership » soit confirmé. Bien que nous ayons écarté, pour l'instant, le scénario de hard landing, il ne faudrait pas cumuler les incidences négatives de chacun des thèmes précédents : une victoire de Donald Trump, suivi d'un congrès majoritairement républicain, nous amenant à anticiper une hausse des tarifs douaniers (venant percuter le scénario de relance chinois) et de la dépense publique entraînant potentiellement un retour de l'inflation et une remontée des taux long, qui à partir d'un certain niveau ne pourrait potentiellement impacter les marchés actions, le tout sur fonds d'avertissement sur résultats plus nombreux que prévue. Dans ce contexte, la nature défensive de la stratégie silver age retrouverait de son intérêt. En effet le secteur de la santé, qui n'a pas été un « secteur refuge » lors du « trou d'air » de l'été, pourrait retrouver son statut défensif après les élections américaines. Simultanément, les assureurs qui mènent une politique proactive de retour de liquidités aux actionnaires, continue d'offrir des taux de rendement élevés (>10%)."

Octobre 2024

"Point Marche : Les marchés européens clôturent le mois d'octobre en baisse avec le STOXX 600 qui affiche une performance de -3.35%. Le mois a été marqué par le début de la saison des publications de résultats d'entreprises, avec des résultats mitigés dans l'ensemble, entraînant une volatilité importante sur certains titres. Les tensions géopolitiques au Proche et au Moyen-Orient, ainsi que celles entre la Chine et Taiwan, se sont amplifiées tout au long du mois d'octobre, créant des incertitudes chez les investisseurs. En parallèle, les données économiques européennes ont confirmé une contraction de l'activité en septembre et en octobre. Cependant, les marchés européens ont bien accueilli la poursuite de l'assouplissement monétaire de la BCE (-25bps à 3.25% pour le taux de dépôt) et les discours plutôt rassurants de Christine Lagarde concernant le retour de l'inflation à son objectif. L'inflation est ressortie pour la première fois depuis avril 2021 en dessous de l'objectif de +2% fixé par la BCE. Côté secteur, le secteur voyage et loisirs (+2.1%) poursuit sa bonne performance, soutenue par le segment hôtelier, avec des résultats trimestriels solides. La période estivale a été positive pour le segment grâce aux J.O, malgré la faiblesse du marché chinois : Accor (+6.8%) Intercontinental (+5.2%). De son côté, le secteur des télécom (+0.8%) a fini en positif, porté par Ericsson (+16.0%) et Nokia (+10.2%), qui ont tous deux publié des résultats trimestriels au-dessus des attentes. Parallèlement, la 5G continue de se développer à travers le monde, ce qui a permis à plusieurs entreprises du secteur de remporter de nouveaux contrats et de créer de nouveaux partenariats. Le secteur Technologique (-8.2%), a connu la pire performance de l'indice due aux performances d'ASML (-16.7%) et Capgemini (-17.9%). Le premier a publié ses résultats du T3 avec un carnet de commandes en dessous des attentes (2.6Mds€ contre 5.4Mds€ attendus) et revue à la baisse de ses prévisions de revenus 2025. Le second a réduit son objectif de C.A pour 2024 après la baisse de ses ventes au T3. La société prévoit une baisse entre -2 et -2.4% de son C.A FY contre -0.5 à 1.5% précédemment. Le secteur des produits et services de consommation (-8.1%), a connu une performance négative en raison de publications de résultats d'entreprises du secteur en dessous des attentes, impactées par une baisse de la consommation et des ventes en Chine. L'Oreal (-14.4%) (-6.5% de C.A dans le nord de l'Asie) et LVMH (-11.4%) (-16% de C.A en Asie hors Japon) ont entraîné le secteur en baisse. Ce qui est nouveau ce mois-ci dans la thématique D'ici la fin de l'année, Novo Nordisk va publier les résultats d'une phase 3 particulièrement attendue par le marché. Il s'agit de son médicament Cagrisema, un médicament à action double qui combine le sémaglutide, l'ingrédient actif de Wegovy, avec un autre composé qui imite une hormone métabolique appelée amylin. L'enjeu est de taille car une étude, en cours chez son concurrent, pourrait démontrer que le médicament de Eli Lilly, le Zepbound a une efficacité supérieure au produit de Novo, Wegovy. Le management de Novo a besoin d'un produit supérieur pour continuer à être compétitif vis-à-vis de Eli Lilly. Le management a créé un peu d'attente autour des résultats car l'entreprise anticipe une baisse de poids de 25%. En étant aussi précis dans sa communication, ce management a aussi donné la possibilité à nombre de spéculateurs de prendre des positions agressives. Au final, on voit que en cas de résultats décevants le titre pourrait perdre au moins 10% sur la nouvelle, alors que des résultats exceptionnellement bons seront l'occasion d'une très forte hausse du prix de l'action. Ces résultats de phase 3 sont donc cruciaux pour Novo qui a besoin d'innovation pour jouer à armes égales contre son concurrent actuel, mais aussi contre les futurs médicaments contre l'obésité en préparation plus ou moins avancés chez les concurrents. Mouvements de portefeuille et analyse de la performance : Au cours du mois d'octobre, le fonds recule de -1,89%, mais reste en surperformance de 2.19% par rapport au MSCI Europe

OPCVM CPR SILVER AGE

(-3.26%). La surperformance s'explique par un effet sélection positif dans les loisirs et la santé, malgré un effet allocation négatif dans ces mêmes secteurs. Dans ce contexte, la dimension des loisirs à la meilleure contribution à la performance. Celle-ci est principalement portée par les valeurs de voyages, Carnival, TUI, Elis et Accor qui ont publié de bons résultats pour le 3ème trimestre. Néanmoins, dans la dimension, le luxe est en retrait, après correction de l'engouement sur les annonces du gouvernement chinois et les publications qui sont à l'heure du ralentissement (hors Hermès). Autre contributeur positif, la dépendance, avec Sodexo et Compass et des publications rassurantes au regard de la restauration collective. En revanche, la moitié du recul du fond est attribuable aux gestionnaires d'actifs avec les assureurs européens qui ont servi à alimenter les bancaires US, qui profitent de la pentification des taux. KKR & Co limite la chute grâce à la bonne santé du Private Equity. Malgré une position en portefeuille limité, les HPC avec L'Oréal et Beiersdorf décroche, leurs publications trimestrielles confirment un fort ralentissement global de la demande pour les produits de soins personnels, spécialement en Asie. La santé à travers les pharmaceutiques et les équipements contribue aussi pour la moitié du recul du fond. Les volumes d'équipements peinent à repartir et l'externalisation du bioprocessing est au ralenti dans un contexte où les grands acteurs internalisent ces processus pour limiter coûts et interférences. En ce qui concerne la pharma, ce mois-ci, les investisseurs se sont tournés vers les valeurs périphériques (Sandoz, UCB, arGEN-X) au profit des plus « grands ». De plus, Astrazeneca fait face à un possible scandale de fraude impliquant le dirigeant de sa branche chinoise. GSK chute sur une information déjà connue, le règlement de l'affaire sur le Zantac aux US, mais qui se matérialise dans sa publication du Q3. En termes de mouvements, renforcements des loisirs avec l'intégration d'Amadeus IT fournissant des solutions informatiques pour les acteurs du secteur du voyage. Renforcement des équipements de santé avec Fresenius qui commence à afficher les bénéfices de sa restructuration. Le financement a été trouvé dans des valeurs offrant des perspectives immédiates moins intéressantes comme L'Oréal, Merck Kga ou encore Munich Re. La structure de risque reste est peu différente du mois précédent. La beta du fonds baisse légèrement passant de 0.98 à 0.96 tandis que la Tracking Error reste stable à 3.63%. Simultanément, la décomposition de la TE reste globalement stable. Le poids de la sélection de titres se stabilise à 45% du total de la TE, le poids du risque sectoriel reste également à 45% (surpondération santé, financières et consommation discrétionnaire, sous pondération énergie et technologie). La part de la TE explicable par les styles ne représente que 7% (surpondération du style qualité, sous pondération du style value). Perspectives Thématiques L'élection présidentielle américaine va concentrer toutes les attentions : historiquement les marchés américains progressent après la publication des résultats, l'attentisme préélectorale ayant par définition disparu. Le résultat de l'élection présidentielle, mais surtout le contrôle du sénat, nous donnerons une meilleure idée du scénario à suivre. 3 scénarios sont envisageables : Une victoire de Kamala Harris, avec un contrôle du parlement, menant à une hausse des impôts et à une baisse des croissances bénéficiaires : Une victoire soit de Kamal Harris, soit de Donald Trump, mais avec un parlement ou le parti adverse de chaque candidat à la présidence serait majoritaire, bloquant ainsi le programme politique du nouveau président élu. Neutre pour le marché : Une victoire de Donald Trump avec un contrôle du parlement. Cette dernière hypothèse est actuellement celle la plus jouer par les investisseurs Une victoire de Donald Trump, suivi d'un congrès majoritairement républicain, nous amenant à anticiper une hausse des droits de douane et de la dépense publique entraînant potentiellement un retour de l'inflation et une remontée des taux long américains, pourrait potentiellement impacter négativement à moyen terme les marchés actions. Dans ce cas de figure, les états unis étant le premier partenaire commercial de l'Europe, les marches actions européens seraient les premières victimes collatérales de l'élection de D Trump. Simultanément, la hausse des droits de douane sur les produits chinois, mettrait la pression sur le gouvernement de Pékin pour mettre en place un plan de relance à la hauteur du choc douanier, la réussite de ce plan hypothétique pouvant redonner un peu de croissance pour les marchés européens. Dans ce contexte, la nature défensive de la stratégie Silver Age retrouverait de son intérêt. En effet le secteur de la santé, qui n'a pas été un « secteur refuge » lors du « trou d'air » de l'été, pourrait retrouver son statut défensif après les élections américaines et bénéficier à plein de la remontée du dollar. Simultanément, les assureurs européens, peu touché par les droits de douane, continuent de mener une politique proactive de retour de liquidités aux actionnaires, continue d'offrir des taux de rendement élevés."

Novembre 2024

"Point Marche : Les marchés européens rebondissent légèrement en novembre, avec le MSCI Europe qui affiche une performance de +1.06%, après 2 mois consécutifs de baisse. Le mois été marqué par l'élection de Donald Trump (qui a conduit les marchés actions US à de nouveaux records historiques) et la composition de son gouvernement. Cette élection et ces nominations ont provoqué de la volatilité en Europe, à cause des potentielles mesures fiscales (taxes douanières) que le gouvernement Trump pourrait mettre en place à partir

OPCVM CPR SILVER AGE

de son investiture au mois de janvier. En parallèle, les données économiques européennes ont montré une détérioration de l'activité en novembre, ainsi qu'une hausse de l'inflation, ce qui place la BCE dans une position inconfortable quant à la poursuite de son cycle de baisse de taux. Enfin, les dernières publications de résultats pour le T3 se sont à nouveau révélées mitigées qui ont notamment continué à montrer une baisse de la consommation en Chine. Côté secteur, le secteur des services financiers (+6.5%), dont principalement les sociétés de capital investissement, surperforment l'indice en novembre, après avoir accueilli positivement l'élection de Donald Trump. Le secteur des voyages et loisirs (+4.9%) a quant à lui poursuivi sa bonne dynamique depuis son point bas d'Aout. Le secteur est soutenu par les segments des compagnies aériennes avec une baisse potentielle du prix du kérosène à la suite de l'élection de D. Trump, ainsi que par les groupes hôteliers, dans un contexte de normalisation de la demande (hors Chine) notamment aux US. Le secteur de la chimie (-4.6%) a enregistré la pire performance de l'indice par son exposition au marché américain, et par conséquent, la menace de droits de douane plus élevés pourrait avoir un impact négatif sur les bénéfices de ces sociétés. Enfin, le secteur automobile (-4.1%) sous-performe, principalement à cause des performances des constructeurs allemands impactés par l'élection de Donald Trump et de ses potentielles mesures fiscales, les faibles bénéfices trimestriels du secteur et la crise politique allemande entraînant des élections législatives anticipées le 23 Février 2025. Ce qui est nouveau ce mois-ci dans la thématique Robert F. Kennedy Jr., récemment nommé secrétaire à la Santé et aux Services sociaux dans le nouveau gouvernement de D. Trump, a dévoilé un ensemble de propositions qui pourraient transformer le paysage de la santé publique aux États-Unis. Au cour de son programme, une remise en question des vaccins, où il exprime des doutes sur leur sécurité, tout en plaidant pour une déréglementation des agences de santé. Bien qu'il ne souhaite pas interdire les vaccins, ses positions pourraient influencer la confiance du public et la vaccination des enfants. Kennedy propose également d'interdire de nombreux additifs alimentaires et de renforcer la réglementation sur les ingrédients, visant à réduire les maladies chroniques liées à l'alimentation. Il souhaite mettre fin à l'ajout de fluor dans l'eau potable, arguant que cela pose des risques pour la santé, une position qui pourrait susciter des débats au sein de la communauté scientifique. En matière de recherche, il appelle à rediriger une partie significative des budgets des National Institutes of Health (NIH) vers des approches préventives et holistiques, ce qui pourrait modifier les priorités de recherche médicale. Kennedy plaide également pour une éducation nutritionnelle obligatoire dans les écoles de médecine, soulignant l'importance d'une approche préventive. Ses critiques des médicaments de perte de poids, comme l'Ozempic, et son soutien à des pratiques de santé alternatives pourraient également redéfinir les traitements disponibles pour les Américains. En promouvant des pratiques de santé holistiques et en révisant les normes d'utilisation des pesticides, Kennedy vise à créer un système de santé plus axé sur la prévention. Cependant, ces propositions pourraient également engendrer des tensions avec la communauté médicale et scientifique, qui pourrait s'inquiéter des implications sur la santé publique. En somme, les politiques de Kennedy pourraient entraîner une transformation radicale du système de santé américain, avec des impacts potentiels sur la vaccination, la réglementation alimentaire et la recherche médicale, tout en suscitant des débats sur la sécurité et l'efficacité des traitements. Mouvements de portefeuille et analyse de la performance : Au cours du mois de novembre, le fonds progresse de +2.20%, et est en surperformance de 1.14% par rapport au MSCI Europe (+1.06%). Ce mois, marqué par l'élection de Trump au US, suivi d'un rallye du marché US, a mis de côté le marché Européen. Aussi, les pharmaceutiques, on subit l'influence négative de la nomination de RFK Jr. à la santé aux US. Enfin, l'incertitude politique française pèse. Dans ce contexte, le fonds surperforme son indice, malgré un effet allocation négatif dû en majorité à la performance de titres industrielles hors univers (ASML, SAP, Siemens) mais aussi à notre surpondération à la santé. Cet effet est en partie compensée par notre surpondération aux financières. En absolu, les gestionnaires d'actifs composent la majeure partie de la performance. La dimension est supportée principalement par les acteurs des actifs non-cotées (KKR&Co, 3i Group, CVC Capital) mais aussi par les assureurs généralistes (Aviva, Generali, ASR) qui continue de fournir de bons résultats dans le contexte financier actuel. Les loisirs sont contributeurs positifs dans une moindre mesure, avec la bonne dynamique de résultat du croisiériste Carnival, ainsi que le groupe aérien IAG qui affiche des résultats et une activité dynamique. Dans la dépendance, Compass publie correctement et affiche une guidance confiante. Pour les équipements de santé, notre diversification géographique en Boston Scientific nous rapporte, l'action étant dans un fort momentum. Convatec bondi à la suite de la révision à la hausse de sa guidance 2024. Le reste de la dimension est hésitant. Enfin, concernant le secteur de la pharmacie, principal détracteur à la performance ce mois-ci, AstraZeneca, Merck, Sanofi et Roche subissent toutes une préférence pour les valeurs cyclique et l'effet négatif RFK Jr. En termes de mouvements, quatre catégories ce mois-ci. D'abord un redimensionnement des positions au sein du secteur pharmaceutique, avec un allègement de Astrazeneca (controverse Chine) et Sanofi (risque France) au profit de Novo Nordisk (valorisation) et ArgenX (croissance). Sortie de GSK. Ensuite des prises de bénéfices sur des valeurs qui ont atteint leurs objectifs (Munich Re,

OPCVM CPR SILVER AGE

Carnival, Boston Scientific, KKR ..). Puis vente de Vivendi avant la cotation des différentes entités du groupe Enfin, la réallocation des fonds sur diverses valeurs de la zone euro. La structure de risque reste est peu différente du mois précédent. La beta du fonds reste stable à 0.98 tandis que la Tracking Error augmente légèrement à 3.82%. Simultanément, la décomposition de la TE reste globalement stable. Le poids de la sélection de titres se stabilise à 44% du total de la TE, le poids du risque sectoriel diminue très légèrement à 41% (surpondération santé, financières et consommation discrétionnaire, sous pondération énergie et technologie). La part de la TE explicable par les styles augmente légèrement à 11% (surexposition au style momentum). Perspectives Thématiques Les résultats des élections américaines ont été sans appels, avec une victoire nette du camp républicain, entraînant la poursuite des « Trump Trade » sur les marchés. Ceci qui nous a amené à confirmer nos anticipations du mois derniers : Les Etats Unis étant le premier partenaire commercial de l'Europe, les marchés actions européens devraient continuer d'être les victimes collatérales de l'élection de D Trump. Simultanément, la hausse des droits de douane sur les produits chinois, pourrait mettre la pression sur le gouvernement de Pékin pour mettre en place un plan de relance à la hauteur du choc douanier, la réussite de ce plan hypothétique pouvant redonner un peu de croissance pour les marchés européens. Enfin, dans un second temps, la conjonction de la hausse des droits de douane et de la baisse de la fiscalité américaine, pourraient potentiellement induire un retour de l'inflation et une remontée des taux long, qui pourraient impacter négativement les marchés actions. Cependant nous resterons dans l'expectatives jusqu'en Février 2025 en ce qui concerne l'ampleur de toutes ces changements et par conséquent leurs impacts sur notre univers d'investissement. Tout n'est pourtant pas si négatif, les écarts de valorisation de part et d'autre de l'Atlantique n'ont jamais été aussi importants, la BCE devrait continuer de baisser significativement ses taux, tandis que la FED pourrait être plus circonspect. Enfin, les taux de change sont en train de s'ajuster, la baisse du dollar et la hausse de l'euro pouvant compenser partiellement l'impact des droits de douanes, et bénéficier aux exportateurs européens produisant aux Etats Unis. Dans ce contexte, la nature défensive de la stratégie Silver Age retrouve de son intérêt. En effet le secteur de la santé a déjà fortement pâti de la nomination de R. Kennedy Jr au ministère de la santé. Les valorisations sont au plus bas alors que les fondamentaux restent extrêmement solides : l'année 2025 devrait voir des croissances de résultats à 2 chiffres, soutenus par les nouveaux portefeuilles de médicaments. De la même façon, le secteur des assurances reste en excellente forme opérationnelle, avec des bilans extrêmement solides tout en générant des rendements de plus de 8% dans un environnement de taux qui vont continuer à baisser."

Décembre 2024

"Point Marche : Les marchés européens clôturent le mois de Décembre en baisse, avec une performance de -0.52% pour le STOXX 600. Le mois avait pourtant bien commencé avec une forte hausse jusqu'au 9 Décembre, soutenu par les records des indices américains (grâce à plusieurs publications de résultats solides), l'enthousiasme des investisseurs en amont de la conférence chinoise « Forum Economique », ainsi que par une révision à la hausse des données de l'activité économique européenne pour le mois de novembre. Néanmoins, cette hausse a été effacée après la survenue de nombreux événements aux États-Unis ayant eu un impact sur les marchés. Tout d'abord, avec le discours très prudent de la Fed concernant de futures baisses de taux en 2025. Les prévisions de baisses de taux ont ainsi été revues à 2 contre 4 précédemment, ce qui n'a pas rassuré les investisseurs. En parallèle, les menaces de Donald Trump envers l'Europe concernant de nouveaux droits de douane ont accru les craintes des investisseurs européens quant aux répercussions potentielles sur les bénéfices des sociétés européennes exposées au marché américain. Enfin, les craintes d'un shutdown sont réapparues après que Donald Trump s'est opposé au passage du budget de compromis dévoilé par le Congrès, plongeant l'économie américaine dans une période (courte) d'incertitude importante. A noter également que les investisseurs ont été déçus par le « Forum Economique » chinois, qui n'a pas répondu aux attentes élevées des investisseurs. Du côté américain, les deux principaux indices américains ont atteint des records au cours de la 1ère moitié du mois de Décembre (S&P500 : 6 100 ; Nasdaq : 22 100), soutenus par de bons chiffres économiques et de bonnes publications de résultats. Le Russell 2000 a été le plus affecté par les déclarations de la Fed, enregistrant une baisse de -8.4% en Décembre. Côté secteur, ce sont les produits et services de consommation (+6.0%) qui ont le mieux performé en Décembre, après plusieurs mois de baisse, portés par l'engouement autour du « Forum Economique » chinois, même si l'événement a un peu déçu dans l'ensemble. Le gouvernement chinois a tout de même fait de nouvelles annonces, déclarant qu'il allait adopter une position plus dovish afin de soutenir les marchés immobiliers et la consommation. Ces annonces ont soutenu plusieurs sociétés du secteur de la consommation discrétionnaire comme Richemont (+12.4%). Le secteur Auto (+4.1%) a également rebondi en Décembre pour les mêmes raisons que le secteur des produits et services de consommation, soutenant plusieurs constructeurs automobiles comme BMW (+12.8%) et VOLKSWAGEN (+10.3%). En revanche, le secteur immobilier (-5.2%)

OPCVM CPR SILVER AGE

a souffert de la remontée des taux longs en Décembre (OAT à 3.195%, soit +30pdb ; BUND à 2.365%, soit +28pdb ; US à 4.512%, soit +33pdb) à la suite du discours prudent de la Fed ou encore de la BoE sur d'éventuelles baisses de taux en 2025, et dans un contexte d'incertitudes budgétaires en France et aux États-Unis. Enfin, le secteur de la santé (-4.3%) a été pénalisé par la chute de Novo Nordisk (-17.6%) le 20 Décembre, à la suite de la publication de résultats décevants pour son médicament CagriSema. Du côté des banques centrales, la BCE a réduit ses taux de -25 pdb (à 3%), en ligne avec les attentes. La BCE a déclaré que le processus de désinflation « est en bonne voie », mais qu'il s'accompagne d'« une reprise économique plus lente » qu'anticipé en septembre. Christine Lagarde a pour sa part annoncé qu'elle prévoyait de nouvelles baisses des taux en 2025, en raison d'une désinflation avancée et des risques accrus pour la croissance. La FED a suivi la même dynamique en réduisant ses taux d'intérêt de -25pdb (dans une fourchette de 4.25 à 4.50%), comme prévu. Néanmoins, les membres du FOMC ne prévoient plus que 2 baisses en 2025, contre 4 baisses attendues lors de la réunion de septembre. La BCE et la Fed ont été accompagnées par la banque centrale Suisse et la banque centrale du Canada qui ont respectivement abaissé leurs taux de -50 pdb pour les porter à 0.5% et 3.25%. En revanche, plusieurs banques centrales ont maintenu leurs taux ce mois-ci. C'est notamment le cas de la BOJ qui maintient ses taux à 0.25%. Les membres préfèrent procéder avec prudence à une hausse des taux dans un contexte d'incertitudes sur les projets économiques de Donald Trump et en attendant de connaître l'issue des négociations salariales du printemps 2025. Son homologue asiatique, la PBOC, a maintenu ses taux d'intérêt de référence inchangés en Décembre (1 an : 3.1%, 5 ans : 3.6%), conformément aux attentes. En Europe, la BOE maintient ses taux à 4.75%. Andrew Bailey a déclaré que la banque centrale devait s'en tenir à son « approche graduelle » de la réduction des taux. Ce qui est nouveau ce mois-ci dans la thématique : Un commentaire récent de TD Cowen rappelait que la croissance de la population âgée sera soutenue par des avancées médicales. On le voit dans les prévisions, la population des plus de cent ans aux États-Unis devrait croître de près de 400% entre maintenant et 2050, selon le Bureau du recensement des États-Unis. Plus généralement, la population Silver grandit, et va continuer de grandir, parce que, grâce aux avancées médicales et aux soins préventifs, les décès dus au cancer reculent. Le cancer est la deuxième cause de décès la plus courante aux États-Unis ; or le nombre de décès dus au cancer ont diminué de 1,6% par an depuis 2012, et depuis 1991, il y a eu 4,1 millions de décès dus au cancer en moins grâce aux progrès dans la détection et le traitement. Des avancées similaires ont été réalisées dans le traitement des affections du système nerveux central (dont, mais pas seulement, la maladie d'Alzheimer) qui représentent la cinquième cause de décès pour la population américaine de 65 ans et plus. Mouvements de portefeuille et analyse de la performance Au cours du mois de Décembre, le fonds recule de -0,08% et est en surperformance de +0,41% par rapport au MSCI Europe (-0,49%). Ce mois-ci, la performance du marché européen est soutenue par la consommation discrétionnaire, avec le rebond du luxe et de l'automobile, le bon comportement des financières et une hausse de la tech. Les autres secteurs subissent l'incertitude économique autour du continent et sont en retrait. Les valeurs françaises bénéficient néanmoins d'un regain de confiance. La surperformance du mois se situe dans la très bonne sélection de titres au sein de la santé et de la consommation discrétionnaire. En absolu, les loisirs sont les principaux contributeurs positifs à la performance. Cela est soutenu par : un regain d'intérêt pour les valeurs du luxe (effet France et espoirs autour de la Chine) et les valeurs du voyage et de l'hôtellerie, toujours dans le dynamisme positif observé le mois dernier. Cette performance est altérée par l'impact négatif de la dimension pharmaceutique, à cause de la chute de Novo Nordisk. Celle-ci subit une surréaction du marché après la publication, en dessous des attentes, de ses résultats de phase III sur son médicament anti-obésité CagriSema. Une autre contribution légèrement négative provient des gestionnaires d'actifs, tirés vers le bas par les titres ayant bien performé cette année et sujets à des prises de profits. De la performance se trouve finalement dans l'automobile avec notre seule position/conviction en Renault, qui bénéficie de la hausse du secteur. Durant la période nous avons globalement pris une partie de nos bénéfices sur les meilleurs performers du fonds (Carnival, KKR, CVC, EQT, Boston Scientific), et vendu la totalité de la position Vivendi, pour nous reprendre des positions sur les secteurs les plus en retard comme le luxe (LVMH, Richemont) ou les équipementiers médicaux (Sartorius Stedim, Siemens Healthineers). La structure de risque reste est peu différente du mois précédent. La beta du fonds remonte à 1, tandis que la Tracking Error baisse légèrement à 3.66%. Simultanément, la décomposition de la TE reste globalement stable. Le poids de la sélection de titres remonte très légèrement à 46% du total de la TE, le poids du risque sectoriel remonte également très légèrement à 43% (surpondération santé, financières et consommation discrétionnaire, sous pondération énergie et technologie). La part de la TE explicable par les styles baisse à 7% (avec une surexposition au style Momentum, qui diminue sensiblement). Perspectives Thématiques Les résultats des élections américaines ont été sans appels, avec une victoire nette du camp républicain, et donc la mise en place du programme de D Trump. Les Etats Unis étant le premier partenaire commercial de l'Europe, les marches actions européens devraient continuer d'être

OPCVM CPR SILVER AGE

les victimes collatérales de l'élection de D Trump. Simultanément, la hausse des droits de douane sur les produits chinois, pourrait mettre la pression sur le gouvernement de Pékin pour mettre en place un plan de relance à la hauteur du choc douanier, la réussite de ce plan hypothétique pouvant redonner un peu de croissance pour les marchés européens. Enfin, dans un second temps, la conjonction de la hausse des droits de douane et de la baisse de la fiscalité américaine, pourraient potentiellement induire un retour de l'inflation et une remontée des taux long, qui pourraient impacter négativement les marchés actions. Cependant nous resterons dans l'expectatives jusqu'en Février 2025 en ce qui concerne l'ampleur de toutes ces changements et par conséquent leurs impacts sur notre univers d'investissement. Tout n'est pourtant pas si négatif, les écarts de valorisation de part et d'autre de l'Atlantique n'ont jamais été aussi importants, la BCE devrait continuer de baisser significativement ses taux, tandis que la FED pourrait être plus circonspect. Enfin, les taux de change sont en train de s'ajuster, la baisse du dollar et la hausse de l'euro pouvant compenser partiellement l'impact des droits de douanes, et bénéficier aux exportateurs européens produisant aux Etats Unis. Dans ce contexte, la nature défensive de la stratégie Silver Age retrouve de son intérêt. En effet le secteur de la santé a déjà fortement pâti de la nomination de R. Kennedy Jr au ministère de la santé. Les valorisations sont au plus bas alors que les fondamentaux restent extrêmement solides : l'année 2025 devrait voir des croissances de résultats à 2 chiffres, soutenus par les nouveaux portefeuilles de médicaments. De la même façon, le secteur des assurances reste en excellente forme opérationnelle, avec des bilans extrêmement solides tout en générant des rendements de plus de 8% dans un environnement de taux qui vont continuer à baisser. Jusqu'à présent, l'univers d'investissement de silver Age était essentiellement centré sur la « consommation spécifique » des seniors. La revue 2024 de notre univers thématique nous a amené à créer un nouveau sous-secteur : les automatismes, d'avantage lié aux thématiques d'investissement. Si les conditions de marche le permettent, ce nouveau secteur thématique devrait trouver sa place dans le portefeuille courant 2025"

Janvier 2025

"Point Marche : Les marchés européens clôturent le mois de janvier en forte hausse, avec une performance de +6.47% pour le MSCI Europe. Le mois de janvier a principalement été marqué par l'investiture de Donald Trump et ses premières annonces. Dans l'ensemble, les marchés européens ont bien accueilli ces annonces pour 3 raisons principales : la volonté de Donald Trump de ne pas imposer de droits de douane supplémentaires sur les produits chinois (à condition que des accords soient trouvés), sa volonté de réduire l'inflation par le biais d'une baisse des prix du pétrole due à une offre plus élevée et enfin, sa volonté de faire baisser les taux d'intérêt. Par ailleurs, la poursuite de l'assouplissement des taux de la BCE a profité au marché européen. En parallèle, le secteur de la technologie a connu un important sell-off après l'annonce de la start-up chinoise DeepSeek selon laquelle son robot conversationnel d'intelligence artificielle serait capable de rivaliser avec ChatGPT pour un coût de développement sensiblement inférieur (5.6m\$). Tous les secteurs impliqués dans le développement de l'IA ont été impactés par cette nouvelle. Toujours en Chine, si le PIB chinois a atteint son objectif de croissance de +5% en 2024, les données manufacturières et non manufacturières ont fortement baissé en janvier, tandis que les données européennes ont montré un rebond de l'activité en janvier. Enfin, les premières publications de résultats d'entreprises pour le mois de janvier ont montré des signes de rebond, plus précisément dans les secteurs du luxe (Richemont, Brunello Cucinelli) et de la technologie (SAP, ASML). Du côté américain, les principaux indices américains ont sous-performé l'Europe en janvier, même si le Dow Jones (+5.0%) a affiché une bonne performance, porté par le secteur financier. L'Europe a surperformé principalement en raison d'une atténuation des menaces de droits de douane de la part de Donald Trump et d'un optimisme concernant son programme budgétaire moins inflationniste qu'anticipé. Les US sont toujours pénalisés par des perspectives de baisses de taux limitées. Côté secteur, ce sont les produits et services de consommation qui ont le mieux performé en janvier, portés par les résultats encourageants de Richemont, Burberry ou encore de Brunello Cucinelli, qui ont soutenu le secteur du luxe. Ces annonces meilleures qu'attendu ont ravivé l'appétit des investisseurs dans ce secteur. A noter que les résultats de LVMH ont été un peu plus mitigés que ceux de ses concurrents, notamment au niveau de la marge. De son côté, le secteur bancaire a été tiré par les excellents résultats des banques américaines, telles que JPMorgan, Goldman Sachs et Morgan Stanley, qui ont largement dépassé les attentes grâce à une augmentation des activités de fusion-acquisition et de financement. À noter également que le secteur profite des perspectives d'une baisse de la réglementation aux États-Unis. Bien que tous les secteurs aient fini en positif, ce sont les services aux collectivités qui affichent la moins bonne performance toujours à cause de Donald Trump. En début de mois, ce dernier a en effet déclaré vouloir mettre en place une politique visant à stopper la construction d'éoliennes durant son second mandat. Dans un second temps, lors de son investiture, il a suspendu l'octroi de nouveaux permis fédéraux pour l'exploitation de l'énergie éolienne en mer,

OPCVM CPR SILVER AGE

en attendant un examen environnemental et économique. Ce qui est nouveau ce mois-ci dans la thématique : Le président américain a menacé d'imposer des droits de douane sur les importations de produits pharmaceutiques pour encourager la fabrication nationale. Historiquement, ces produits ont été exclus des droits de douane internationaux, tout comme des sanctions économiques. Les analystes d'UBS identifient plusieurs défis à l'utilisation de ces droits de douane, qui pourraient accroître les préoccupations des investisseurs sur le marché de la santé aux États-Unis. Premièrement, déplacer la fabrication de médicaments prendrait beaucoup de temps. Les sites de fabrication doivent être approuvés par la FDA, et plusieurs lots doivent être surveillés pour garantir la sécurité des patients et la qualité des produits. Tous les ingrédients, excipients et emballages doivent également être validés par les autorités. De plus, relocaliser la production nécessiterait soit des capacités de réserve, soit la construction de nouvelles installations. Deuxièmement, la FDA doit inspecter et autoriser toute modification des installations de fabrication. Un transfert massif de production vers les États-Unis impliquerait de nombreuses inspections, ce qui serait fort coûteux. Troisièmement, les droits de douane pourraient entraîner des prix plus élevés pour les patients et les payeurs. Si les fabricants ne peuvent pas absorber ces coûts, ils seront probablement répercutés sur les consommateurs, ce qui va à l'encontre des déclarations du président Trump sur la réduction des prix des médicaments. Quatrièmement, les chaînes d'approvisionnement pharmaceutiques sont complexes. Bien que le principe actif puisse être fabriqué aux États-Unis, le produit fini peut être complété à l'étranger. Cela est particulièrement pertinent en raison des contraintes de capacité de production sur place. Les analystes d'UBS concluent que les négociations autour de la dernière loi américaine « Biosecure » illustrent les défis de la relocalisation de la fabrication pharmaceutique. Malgré les objectifs de réduire le rôle de la Chine, le dernier amendement de la loi inclut une période de grâce jusqu'en 2032 pour les médicaments existants, permettant ainsi de déployer les investissements nécessaires. Pour les médicaments ayant potentiellement des capacités de fabrication industrielles disponibles aux États-Unis, UBS estime à environ 2 ans temps le transfert et de validation. En revanche, pour ceux nécessitant la construction d'une nouvelle installation, le délai est estimé à plus de 5 ans avant que la production commerciale ne puisse commencer.

Mouvements de portefeuille et analyse de la performance : Pour ce premier mois de 2025, le fonds croît de +6,74%, en légère surperformance par rapport au MSCI Europe qui progresse de +6,47% sur la période. Le marché européen tire son épingle du jeu ce mois-ci, surperformant largement le marché mondial et notamment américain. En effet, ce dernier a subi une certaine volatilité, en lien avec la prise de pouvoir de Donald Trump, les premiers décrets présidentiels, mais aussi la remise en question des dépenses autour de l'IA avec DeepSeek. Les investisseurs se sont alors orientés vers certaines valeurs défensives, mais surtout des valeurs cycliques non liées à l'IA. Dans ce contexte, la surperformance du fonds s'explique par un effet d'allocation positif pour les loisirs, les équipements de santé et les gestionnaires d'actifs, atténué par un effet de sélection négatif dans les mêmes secteurs. Les titres hors univers n'ont pas d'effets particulier. En absolu, les gestionnaires d'actifs apportent la plus grosse contribution, avec des assureurs qui continuent de bien se porter, tout comme les gestionnaires d'actifs alternatifs (EQT AB, KKR & Co, St. James's Place). Aussi, en Italie, la dynamique de concentration du secteur apporte un levier positif supplémentaire. Les loisirs sont les seconds contributeurs. Le luxe respire après la bonne publication de Richemont indiquant un relais de croissance aux États-Unis et dans la joaillerie. Les croisiéristes poursuivent leur momentum à la hausse, soutenus par l'attractivité de leurs offres (financière et qualitative). Le secteur du voyage est aussi soutenu par la poursuite de l'attractivité des expériences. Néanmoins, dans ce domaine, TUI corrige après un excellent mois de Décembre et Whitbread subit le recul de ses RevPar. Dans la santé, la MedTech est au centre de l'attention ce mois-ci, avec des entreprises de croissance, qui ont sous performés en 2024, et qui rebondissent dans un contexte de fin de déstockage et de reprise de l'activité hospitalière. Le marché les récompense enfin, avec toujours Boston Scientific mais aussi le retour de BioMérieux et de Sartorius qui donnent des signes positifs à propos du marché des bioprocédés. Dans une mesure plus mitigée, les sociétés pharmaceutiques reçoivent aussi de l'intérêt avec en tête Sandoz, Sanofi et Roche. Novo Nordisk est sous pression en raison des questionnements sur les perspectives à long terme du GLP-1. Enfin, UCB corrige légèrement après une très bonne année 2024. En termes de mouvements, légère réduction des gestionnaires d'actifs (sortie de NN Group et Phoenix Group) au profit de la nouvelle dimension Robotique qui intègre deux nouvelles valeurs : Siemens et Schneider Electric. Des prises de bénéfices pré-résultats ont été effectuées sur LVMH. Aussi dans le luxe, entrée en portefeuille de Bruno Cucinelli. Enfin, réduction de l'aspect défensif du portefeuille avec la vente d'Unilever. L'investissement d'une nouvelle thématique dans le portefeuille a conduit à modifier à la marge la structure de risque par rapport au MSCI Europe. Le beta du fonds passe à 1.01% (vs 1% précédemment). La tracking error baisse passant de 3.66% en Décembre à 3.47% fin janvier. La décomposition de la tracking error reste stable, simultanément le poids du risque de sélection de titres passe de 46% à 45% tandis que le poids du risque sectoriel baisse légèrement de 43% à 42% (avec une légère diminution de poids de la santé et des financières). Inversement

la part de la TE explicable par le style reste stable à 7% (avec toutefois une légère diminution du poids du facteur momentum). Perspectives Thématiques Nous concluons le mois dernier par ces mots : « Les Etats Unis étant le premier partenaire commercial de l'Europe, les marchés actions européens devraient continuer d'être les victimes collatérales de l'élection de D Trump. Simultanément, la hausse des droits de douane sur les produits chinois, pourrait mettre la pression sur le gouvernement de Pékin pour mettre en place un plan de relance à la hauteur du choc douanier, la réussite de ce plan hypothétique pouvant redonner un peu de croissance pour les marchés européens. Enfin, dans un second temps, la conjonction de la hausse des droits de douane et de la baisse de la fiscalité américaine, pourraient potentiellement induire un retour de l'inflation et une remontée des taux long, qui pourraient impacter négativement les marchés actions ». Concernant les droits de douane, après la décision de mettre des « tarifs » à 25% au Mexique et au Canada, avant de les suspendre le lendemain, l'Europe semble oublier un peu vite qu'elle reste dans le viseur. Si une annonce de 10% de droit de douane devrait être gérable par les marchés européennes, la baisse de l'euro ayant déjà compenser pour partie cette menace, les marchés devraient mal réagir à une annonce de 20%, d'autant que l'UE possède peu de capacité de rétorsion. La seconde question cruciale restera la vitesse de mise en place de ces droits de douanes, qui ne manquerons pas d'impacter le moral des acteurs économiques. Du cote chinois, malgré la mise en place de droit de douane (et de contre droit de douane), le consensus anticipe timidement 5% de croissance et la publication d'un plan de relance équivalent à 1.8% du PIB en mars 2025. Là encore la baisse du RMB amortie le choc des droits de douane attendus à 30%. Simultanément l'arrivée de DeepSeek, remet en cause l'hégémonie américaine et la taille des investissements dans les infrastructures de l'IA en créant un « moment sputnik », qui implique une rotation sectorielle et géographique significative. Il n'empêche que la conviction des investisseurs sur la chine reste faible. Enfin la question de l'inflation reste entière : la hausse des droits de douane pousse l'inflation dans un sens, tandis que la baisse des prix du pétrole limite la hausse. En conclusion, le marché européen est monté un peu vite et nous restons défensif. Les annonces de nouveaux droits de douane américain sur les biens européens devraient peu impacter les secteurs de l'univers Silver Age d'avantage orientés sur les services que sur les biens manufacturiers. De plus ces derniers resteront porter par les baisses de taux de la BCE. Reste l'inconnu du secteur pharmaceutique, ou les effets d'annonce pourraient augmenter la volatilité à court terme, sans avoir pour autant des effets significatifs à moyen terme, la production de médicaments à destination des Etats-Unis étant déjà majoritairement sur place et la délocalisation de nouvelle infrastructure nécessitant plusieurs années avant de se mettre en place."

Février 2025

"Point Marche : Après avoir atteint un nouveau record le 19 Février, le S&P 500 (-1,4%) aura pourtant clôturé le mois dans le rouge. Sa mauvaise performance mensuelle et la dépréciation du dollar auront amené le MSCI World (EUR) en territoire négatif (-0,9%) : l'incertitude liée à la politique commerciale des Etats-Unis, un environnement économique morose et les performances des « Sept Magnifiques » ont pesé sur les indices américains. En Europe, les principaux indices actions ont en revanche poursuivi leur dynamique haussière entamée en Décembre et bénéficient des espoirs croissants d'un cessez-le-feu en Ukraine (Stoxx Europe 600 : +3,3% ; Dax : +3,8% ; CAC 40 : +2,0%). Aux Etats-Unis, la situation économique se détériore et les annonces de fortes hausses des tarifs douaniers par l'administration Trump suscitent des inquiétudes chez tous les agents économiques. La confiance des consommateurs s'est dégradée sur le mois (98,3 vs. 102,7 attendu), l'indice PMI des services s'est contracté en Février (49,7 vs. un consensus à 53,0), les ventes au détail ont manqué les prévisions du consensus (-0,9% vs. -0,2%) alors que l'inflation regagnait en vigueur (IPC à 0,5% en janvier en rythme mensuel, contre des prévisions à 0,3%). Entraînés par la crainte d'une 'stagflation' et des effets récessifs qu'auraient une politique commerciale protectionniste trop agressive, le dollar s'est déprécié face aux autres devises (DXY : -1,04%) et les taux souverains ont reculé (-34pbs à 4,22% pour l'échéance à 10 ans), matérialisant les nouvelles marges de manœuvre de la Fed pour baisser ses taux directeurs plus tôt qu'escompté. En plus d'être soutenues par une saison des résultats mieux orientée qu'Outre-Atlantique (72% de surprises positives sur les CA des entreprises du Stoxx 600 vs. 62% pour le S&P 500) et par les espoirs d'un cessez-le-feu rapide en Ukraine, les performances boursières sur le vieux continent s'expliquent également par des surprises économiques positives. En zone Euro, le PMI manufacturier dépasse les attentes du consensus (47,3 vs. 46,9), l'inflation s'établit en ligne avec les attentes (IPC et IPC core en ligne avec le consensus, à 2,5% et 2,7% en rythme annuel) et la confiance des consommateurs et des entreprises s'améliore sensiblement sur le mois (96,3 vs. un consensus à 96,0 et après 95,3). Enfin, la victoire de la CDU/CSU de Friedrich Merz aux élections fédérales allemandes et les perspectives de hausses des dépenses publiques sur des thématiques stratégiques (Rehaussement des budgets de défense ou plan d'investissement français pour l'IA) ont été accueillies favorablement par les marchés. Côté secteurs, la consommation de base

OPCVM CPR SILVER AGE

(+4,69%) bénéficie d'une bonne série de publications (Philip Morris, Costco, Coca-Cola, Nestlé) tandis que l'immobilier (2,91%) et les financières (+1,86%) profitent du recul des taux souverains américains. A l'inverse, la consommation discrétionnaire (-6,77%), les télécommunications (-5,16%) et les technologies de l'Information (-1,96%) ont lesté la performance de l'indice. Ce qui est nouveau ce mois-ci dans la thématique Aux Etats-Unis, l'événement démographique majeur de la décennie est l'augmentation de la population des plus de 70 ans. Pour tous les pays, la pyramide des âges se déforme au fil de décennies, en fonction de la situation dans la transition démographique. Aux Etats-Unis, l'événement démographique majeur de la décennie 2020 consiste en la très forte augmentation de la population de plus de 70 ans. Celle-ci devrait augmenter de 44% entre 2020 et 2030 selon les projections des Nations unies, alors que les autres segments de population devraient être à peu près stables sur la période. Cela illustre à quel point le thème du vieillissement de la population est de plus en plus central pour la société et l'économie.

Mouvements de portefeuille et analyse de la performance : Pour ce deuxième mois de l'année, le fonds progresse de 1,37%, en sous-performance par rapport au MSCI Europe, qui, lui, s'apprécie de 3,63%. Après un mois de janvier euphorique, alimenté par l'arrivée de Donald Trump au pouvoir, l'ambiance de Février est "risk-off". Les indicateurs macroéconomiques aux États-Unis et les annonces en série de droits de douane par Trump font pivoter les investisseurs vers les valeurs européennes et low-vol. Ce sentiment pro-européen se renforce à mesure que l'accalmie en Ukraine se précise. Dans ce contexte où les valeurs de qualité et de Momentum se sont retournées, la sous-performance s'explique à parts égales par des effets d'allocation et de sélection négatifs. Les titres du MSCI Europe hors univers d'investissement coute -0.35% de performance relative. A l'exception du nouveau sous-secteurs thématique « robotique » (porté par la performance de Siemens), la totalité des autres sous-secteurs enregistrent des performances relatives négatives. Les principaux secteurs négatifs sont les suivants : Les loisirs (-0.87% de sous performance relative) : les acteurs de l'hébergement de vacances se replient après une belle fin d'année 2024 (Carnival, TUI, Accor, Whitbread), tandis que les compagnies aériennes et les valeurs du luxe continuent leurs progrès. La pharmacies (-0.63% de sous performance relative) : le marché en recherche de titres à faible volatilité, a privilégié les acteurs de grande taille (AstraZeneca, Novo Nordisk, Roche) au détriment des titres de plus petite capitalisation qui avaient surperformé en 2024 (UCB S.A., Sandoz, Argenx. Les gestionnaires d'épargne retraite (-0.36% de sous performance relative) : malgré une bonne performance des spécialistes de l'épargne retraite (Prudential, Aviva, ASR Nederland) et des banques privées italiennes (Banca Generali, Banca Mediolanum), nous observons une correction rapide des acteurs du private equity (KKR & Co, EQT AB, CVC Capital Partners). Le beta du fonds repasse à 0.98. La tracking error se stabilise à 3.55%. La décomposition de la tracking error reste stable : le risque de sélection représente 45% de la TE, tandis que le risque sectoriel représente 42%. Simultanément la part de la TE explicable par le style augmente légèrement à 10% (avec une plus grande sensibilité au facteur momentum).

Perspectives Thématiques Un mois après de prise de fonction de la nouvelle administration américaine, nous sommes rentrés de plein pied dans un nouveau monde où la rationalité économique cède aux velléités de puissance sur fonds de guerre commerciale. La cacophonie des droits de douane continue avec le Canada et le Mexique, tandis que l'escalade se met en place avec la Chine, entraînant avec eux la « valse » des devises et des taux qui tente de s'ajuster au grès des déclarations contradictoires. De son cote, l'Europe semble toujours oublier, un peu vite, qu'elle reste dans le viseur américain avec un niveau de droit de douane cible de 25%. Néanmoins la politique monétaire de la BCE devrait rester très accommodante permettant ainsi de soutenir le marché. Simultanément les premiers impacts négatifs se font déjà sentir sur le moral de l'ensemble des acteurs économiques, notamment américains. Nous maintenons donc notre conclusion du mois dernier : nous restons défensifs. Les annonces de nouveaux droits de douane américain sur les biens européens devraient moins impacter les secteurs de l'univers Silver Age d'avantage orientés sur les services que sur les biens manufacturiers. Concernant plus particulièrement la santé, les effets d'annonce pourraient augmenter la volatilité à court terme, sans avoir pour autant des effets significatifs à moyen terme, la production de médicaments à destination des Etats-Unis étant déjà majoritairement sur place et la délocalisation de nouvelle infrastructure nécessitant plusieurs années avant de se mettre en place."

Mars 2025

"Point Marche : Après 2 mois de hausse, les marchés européens clôturent mars en baisse de -4.18% pour le STOXX 600 et -3.94% pour l'EuroStoxx 50. Les marchés ont été pénalisés par les nombreuses annonces de Donald Trump quant à la mise en place de droits de douane dès le 2 avril, alimentant les inquiétudes concernant une intensification de la guerre commerciale. Ces droits de douane sont désormais évoqués pour tous les pays et non pas seulement pour une liste restreinte de 10 à 15 pays. Les États-Unis veulent imposer des droits de douane de 25% sur toutes les voitures importées, ainsi que sur toutes les marchandises

provenant de pays achetant du gaz ou du pétrole vénézuélien. Des droits de douane de 25% sont déjà en place sur l'acier et l'aluminium canadiens. Des droits de douane de 20% touchent les produits chinois. La France et l'Union Européenne sont menacées de droits de douane de 200% sur les vins et champagnes. Parallèlement, l'incertitude géopolitique liée à la guerre en Ukraine et les difficultés à trouver un accord, ont contribué à la prudence des investisseurs. Donald Trump tente de mettre fin à la guerre débutée il y a plus de 3 ans et exprime sa frustration face aux blocages empêchant un accord de cessez-le-feu entre les deux pays. Le 19 mars, Vladimir Poutine et Donald Trump sont convenus d'un cessez-le-feu de 30 jours en Ukraine limité aux infrastructures énergétiques, alors que Washington voulait convaincre Moscou d'accepter une trêve globale. Un cessez-le-feu en Mer Noire a été accepté par la Russie et l'Ukraine, qui permettra d'assurer la sécurité de la navigation et d'éviter l'utilisation de navires commerciaux dans des buts militaires. Sur une note plus positive, le Parlement allemand a adopté une réforme majeure, mettant fin à la politique stricte de limitation de l'endettement et du déficit. Cette réforme permet de libérer le budget de la défense des restrictions budgétaires habituelles et instaure un fonds spécial de 500Mds€ sur 12 ans destiné aux infrastructures, dans le but de relancer une économie en difficulté. Du côté américain, les principaux indices américains ont sous-performé (Nasdaq -7.69%, S&P500 -5.75%, Dow Jones -4.20%) en réponse aux tensions commerciales accrues, à la confiance des consommateurs sur les prévisions de l'état de l'économie qui a atteint un point bas depuis 12 ans et des craintes économiques. Côté secteur, ce sont les utilities (+5.3%) qui ont le mieux performé en mars, soutenus par de bonnes publications de résultats. En revanche, le secteur des voyages et loisirs (-15.2%) a sous-performé, principalement en raison des publications des résultats et de perspectives 2025. Le secteur de la consommation discrétionnaire (-13.2%) a souffert des décisions de Donald Trump, qui pénalisent l'économie américaine dont la moitié du PIB est réalisé par la consommation, ainsi que par les mesures de relance chinoise qui ne bénéficieront pas (autant qu'anticipé) aux entreprises européennes. Le Luxe et le sport sont également pénalisés. Ce qui est nouveau ce mois-ci dans la thématique Neuromod Devices Ltd., une entreprise irlandaise de technologie médicale privée fondée en 2010 et basée à Dublin, a réussi à lever 10 millions d'euros de financement par actions pour accélérer la commercialisation de son dispositif innovant de traitement des acouphènes, Lenire. Ce dispositif est la première solution de neuromodulation bimodale non invasive spécifiquement conçue pour atténuer les symptômes des acouphènes, qui impliquent la perception de sons sans source externe. Lenire fonctionne en délivrant de légères impulsions électriques à la langue via un composant intra-buccal appelé 'Tonguetip®', combiné à une stimulation auditive par le biais de casques, visant à induire des changements neuroplastiques dans le cerveau pour soulager les patients. Depuis l'obtention de l'approbation de la FDA en mars 2023, Lenire a été mis en œuvre dans plus de 100 cliniques aux États-Unis et dans 14 pays en Europe, avec des expansions récentes en Suède et une formation accrue pour les cliniques au Royaume-Uni. Neuromod a également obtenu un contrat de calendrier d'approvisionnement fédéral, permettant à Lenire d'être proposé à environ 2,9 millions de vétérans américains souffrant d'acouphènes. Les preuves du monde réel montrent que 91,5% des patients ont signalé des améliorations significatives de leurs symptômes, soulignant le potentiel de Lenire à établir une nouvelle norme de soins dans la gestion des acouphènes. Mouvements de portefeuille et analyse de la performance : Sur le mois de mars 2025, le fonds recule de -5,40%, en sous-performance de -1,39% par rapport au MSCI Europe, qui lui recule de -4,01%. Dans un contexte où le MSCI World affiche -8,01%. Ce mois de mars a été fortement influencé par les faits et propos de Donald Trump aux États-Unis. La mise en place effective de tarifs douaniers sur le Canada et le Mexique, ainsi que les attentes concernant les annonces de tarifs à l'échelle globale début avril, ont prolongé et amplifié le sentiment « risk-off » et la recherche de « safe haven » du mois dernier. Ce sentiment s'est traduit par un pivot des investisseurs, notamment vers les valeurs européennes qui présentent des valorisations attractives. Ce sentiment a été supporté par des réformes économiques de relance historiques en Allemagne. Dans ce contexte, en relatif, les valeurs du MSCI Europe hors univers comptent pour la moitié de la sous-performance, le reste de celle-ci s'expliquant par notre surpondération dans les loisirs (voyage et luxe) et dans les sociétés pharmaceutiques. Néanmoins, notre surpondération dans le secteur financier rapporte. Au global, l'effet de sélection des titres est positif dans les gestionnaires d'actifs, les loisirs et les équipements de santé. Cet effet de sélection est néanmoins négatif pour les sociétés pharmaceutiques, en majorité à cause de la forte baisse de Novo Nordisk, qui affiche un rythme de vente ralenti en raison de la cession de parts de marché à Eli Lilly, ainsi que d'un présumé surstockage et d'une captation de l'activité par les pharmacies d'officine aux États-Unis. Dans ce secteur, les sociétés de taille médiane (argenX, UCB S.A, Sandoz) performantes en 2024 continuent leur correction. Les plus grosses capitalisations sont moins affectées et préférées dans un environnement perturbé (Sanofi, Roche, Novartis). Plus en détail, dans les loisirs, les sociétés de luxe (Richemont, Hermès, Brunello Cucinelli) souffrent, l'effet richesse des consommateurs s'amenuisant au fur et à mesure que le marché se contracte. Il en est de même pour les consommateurs au sens large, avec un sentiment négatif, ce qui impacte directement

OPCVM CPR SILVER AGE

les acteurs du voyage (Accor, Carnival, IAG). Cependant, un tiers du portefeuille est positionné sur des valeurs financières, où les assureurs européens généralistes (Allianz, Axa) et les banques italiennes (Generali, Mediolanum) continuent de nous rapporter, tout comme les assureurs vie (ASR, Aviva, Prudential). Néanmoins, du fait du contexte peu porteur, les acteurs du private equity (KKR, CVC, 3i) eux, décrochent et nous coûtent. En termes de mouvements, il y a eu une grosse réduction du positionnement dans les loisirs dans le cadre d'une réorganisation défensive. Cela s'est traduit, entre autres, par une augmentation de notre position dans Air Liquide et Sanofi, ainsi qu'une prise de position dans Danone. De plus, des arbitrages ont été réalisés dans les équipements de santé, notamment l'entrée d'Intuitive Surgical après sa forte baisse. Enfin, il convient de noter qu'une attention particulière est portée à la valorisation des valeurs financières. Le beta du fonds est redescendu à 0.97. La tracking error diminue légèrement à 3.46%. La décomposition de la tracking error reste stable : le risque de sélection représente 46% de la TE, tandis que le risque sectoriel représente 41%. Simultanément la part de la TE explicable par le style diminue à 8%. Perspectives Thématiques Les niveaux de droit de douane (tarifs) annoncés par le président Donald Trump correspondent aux pires résultats possibles. Ils remettent en cause les perspectives de croissance macroéconomiques, faisant remonter la probabilité du scénario de récession aux Etats Unis, ils impactent négativement les révisions de bénéfices des entreprises et vont rendre la prochaine période de publication de résultats particulièrement difficile à décrypter. Enfin ils devraient pousser l'inflation à la hausse limitant ainsi les capacités des banques centrales à soutenir la croissance en baissant leurs taux directeurs. Dans ce contexte particulièrement adverse et volatile, l'univers d'investissement thématique de Silver Age reste moins exposé à la guerre commerciale que d'autres. Reprenons les principales composantes : La santé : officiellement, « les produits pharmaceutiques ne sont pas soumis aux droits de douane réciproques », du moins pour l'instant. Il n'est toutefois pas impossible que Washington revienne sur des droits de douane sectoriels, même si le transfert de nouvelles usines pharmaceutiques aux Etats Unis prendraient au moins 5 ans avant d'être construites et validées par la FDA. Les équipementiers médicaux devraient être relativement épargnés en ce qui concerne les dispositifs utilisés dans les maladies chroniques et beaucoup d'entreprises produisent déjà aux Etats Unis. Les assureurs retraites : les grands assureurs européens, et les assureurs retraites spécialisés ne sont pas touchés directement par les droits de douane. Les rendements restent élevés et ils sont moins exposés à l'économie que les banques. Les réassureurs restent également très défensifs. La préoccupation de deuxième niveau sera davantage la baisse des taux qui impactera les ratios de solvabilité (mais les marges de manœuvre restent très importantes). En concernant les loisirs, les impacts seront plus compliqués à analyser. La question plus générale sur ce secteur sera de savoir comment le consommateur va réagir face à l'incertitude croissante et à une hausse de l'inflation potentielle. Le débat portera désormais sur leur caractère permanent de ces droits de douane et sur les capacités des négociations des états visés. Jusqu'à présent, la réponse de la Chine a été modérée, et l'UE envisage des négociations avant de mettre en œuvre une série de contre-mesures. En supposant que la plupart des gouvernements restent « pondérés », nous pouvons peut-être considérer ces tarifs comme un « maximum » avec une marge de manœuvre (faible) pour les abaisser. Néanmoins les négociations seront difficiles et nous nous faisons peu d'illusion sur un « atterrissage » au taux plancher de 10% qui semble devenir la « norme ». La vitesse à laquelle ces droits de douane seront potentiellement abaissés sera importante et nous pouvons donc nous attendre à encore beaucoup de volatilité au cours des prochaines semaines. Sans surprise, nous resterons défensifs."

Avril 2025

"Point Marche : Avril aura surtout été marqué par une forte volatilité des actifs, en réaction à la politique de l'administration Trump et à son volet commercial. Le VIX aura franchi le cap des 50 points pour la première fois depuis 2020, et le « Libération Day » promis par le président Trump suivi de l'annonce d'un moratoire de 90 jours sur les droits de douane annoncé le 9 avril par le président américain auront été les principales causes de ces mouvements. Lesté par la performance des actions américaines (S&P 500 : -0,76%), par la dépréciation du dollar face aux principales devises (DXY : -4,44%), ainsi que par les mauvaises performances des indices européens (Stoxx 600 : -1,21% ; CAC 40 : -2,53% ; FTSE 100 : -1,02%), le MSCI World (EUR) aura finalement cédé 4,24% en avril. Aux Etats-Unis d'abord, en parallèle des craintes inflationnistes liées à la mise en place d'une politique commerciale ultra-protectionniste, la situation économique a continué à se dégrader. Les indices PMI de l'ISM ont manqué les attentes du consensus (49,0 vs. 49,5 pour le manufacturier ; 50,8 vs. 53,0 pour le non-manufacturier) et la baisse des taux souverains américains (-4pbs, à 4,17%, pour l'échéance à 10 ans), ainsi que les surprises positives sur les BPA délivrées par près des trois quarts des entreprises du S&P 500 ayant d'ores-et-déjà publié, n'auront pas suffi à ce que les marchés actions américains ne progressent en avril. Sur le Vieux Continent, la situation s'est dégradée et la perspective des effets récessifs d'une guerre commerciale s'est reflétée dans le recul des enquêtes PMI (50,1 pour le PMI composite vs. 50,3

OPCVM CPR SILVER AGE

attendu, et les PMI manufacturier et services en territoire récessif, en deçà de 50), malgré la baisse de 25pbs des taux directeurs effectuée par la BCE le 17/04. La confiance des consommateurs aura aussi marqué le pas, reculant à -16,7 contre les -15,0 attendu par le consensus. Cependant, les résultats publiés par les entreprises du Stoxx 600 auront été, eux-aussi, mieux orientés qu'escompté. La détérioration de l'environnement commercial global se lit aussi en Asie dans l'indice PMI manufacturier officiel chinois, retombé à 49,0, ou dans le PMI manufacturier japonais stagnant en territoire de contraction (48,7). Du côté des matières premières, le baril de pétrole a nettement reculé (-15,6% à 63,1 \$/bl) sous l'effet de la dégradation des perspectives économiques mondiales et d'une hausse de production de l'OPEP+, alors que les cours du gaz naturel cédaient du terrain. L'or (+5,8%) aura brièvement dépassé le cap des 3 500 \$/once, revêtant son rôle d'actif refuge. Coté secteurs, l'Énergie (-14,88%) signe la pire performance mensuelle, plombée par la chute des prix du pétrole. Les secteurs de la Santé (-6,56%) et des Financières (-4,60%) pénalisent également l'indice. A l'inverse, les Services aux Collectivités (-1,04%), la Consommation de Base (-0,78%) et les valeurs industrielles (-3,15%) permettent de limiter les pertes mensuelles de l'indice. Ce qui est nouveau ce mois-ci dans la thématique Pourquoi le secteur pharmaceutique, bien que notoirement sous-évalué, sous-performet-il sur les marchés boursiers ? La réponse réside dans l'extrême nervosité des investisseurs face aux enjeux des droits de douane et à la réforme des prix des médicaments aux États-Unis, toujours annoncée mais jamais concrétisée. De quoi s'agit-il ? Une santé coûteuse Les États-Unis représentent environ 50% des ventes mondiales de médicaments de l'ensemble des laboratoires pharmaceutiques, et encore plus en termes de profits. Les médicaments y sont généralement plus chers qu'en Europe. Si l'on considère un indice de cherté des médicaments fixé à 100 en Europe, cet indice grimpe à 280 aux États-Unis pour les médicaments encore sous brevet. En revanche, pour les génériques, cet indice chute à 67. Les États-Unis dépensent l'équivalent de 13% de leur PIB en soins de santé, contre 10% en Europe. Pour le président américain, cette situation ne peut perdurer. Les droits de douane et la réforme des prix des médicaments doivent être abordés. Les droits de douane : un arbre qui cache la forêt Pour des raisons fiscales, les laboratoires américains (et européens) produisent en Europe et vendent aux États-Unis en établissant leurs prix de la manière suivante : les médicaments sont fabriqués en Europe et expédiés par bateau vers les États-Unis. Le prix de base pour le calcul des droits de douane correspond au coût de fabrication, qui est généralement très bas, entraînant ainsi un impact douanier limité. À ce prix de douane s'ajoute le paiement d'une "licence d'utilisation" du brevet du médicament, qui constitue la majeure partie du prix final. Ce mécanisme de "prix de transfert" permet de conserver les profits dans les pays à fiscalité plus avantageuse (en l'occurrence, l'Europe) tout en vendant à un prix plus élevé aux États-Unis. Qui décide de quoi ? Le président peut augmenter considérablement les droits de douane, mais comme nous l'avons vu, cela n'aurait qu'un impact marginal. Les laboratoires pourraient facilement gérer ces hausses potentielles. En revanche, seul le Congrès a le pouvoir de modifier les règles fiscales pour tenter de taxer une partie des profits réalisés hors des États-Unis en raison des prix de transfert. La volonté du président Trump reste qu'un même médicament, produit au même endroit, ne soit pas vendu à un prix plus élevé aux États-Unis, ce qui soulève la nécessité d'établir un benchmark pour éviter de telles disparités de prix. Une remise en question de la construction des prix : La nervosité des investisseurs dépasse donc largement la simple question des droits de douane, se concentrant sur les réformes touchant à la structure des prix des médicaments aux États-Unis. Une remise en cause brutale de cette structure, en plus des nombreuses problématiques juridiques qu'elle engendrerait, aurait également un impact sur l'allocation de capital des laboratoires, notamment en ce qui concerne les dépenses de recherche et développement (R&D) et donc leur capacité à créer de nouveaux traitements. Mouvements de portefeuille et analyse de la performance : Sur le mois d'avril 2025, le fonds en EUR recule de -0,74%, en surperformance de +0,08% par rapport au MSCI Europe, qui régresse de -0,82%. Ce mois d'avril historique en deux temps s'inscrit dans la continuité de mars. D'abord marqué par l'annonce, le 2 avril, de l'administration Trump concernant des tarifs douaniers élevés pour une majorité des pays du globe. En conséquence, le risque de décélération de la croissance mondiale, de récession dans certains pays et de hausse de l'inflation a fait chuter les marchés actions. Dans un second temps, sous la pression d'une hausse des taux d'intérêt, les États-Unis ont repoussé de 90 jours une partie des droits de douane, laissant place à des négociations bilatérales. Cette annonce a permis une remontée des marchés actions. Néanmoins, le sentiment des investisseurs reste « risk-off », avec une orientation des flux vers les secteurs les plus défensifs, et une faveur pour l'Europe, à l'exception de la pharma, qui reste en attente d'annonces de droits de douane spécifiques. Dans ce contexte, la surperformance du fonds s'explique par un très bon effet de sélection. L'effet d'allocation est lui négatif, la moitié s'expliquant par les titres hors univers, complété par notre surpondération dans les loisirs (compensée par la sélection) et aux sociétés pharmaceutiques. À noter le très bon positionnement au sein des gestionnaires d'actifs. En absolu, les gestionnaires d'actifs contribuent positivement, soutenus par la partie défensive : assureurs multilignes, retraites et réassureurs. En revanche, les acteurs du marché des actifs non cotés, plébiscités au

OPCVM CPR SILVER AGE

moment de l'élection de Trump par des perspectives pro-business, se replie fortement face à la situation effective. La dimension HPC apporte la meilleure contribution du mois grâce à son caractère défensif, Danone en particulier, et au retour de L'Oréal qui publie au-delà des attentes avec une bonne performance du côté de la Chine. Dans le secteur de la santé, les équipements de santé ont une contribution neutre, portés d'un côté par les sociétés fournissant des services médicaux et des fournitures (ConvaTec, Fresenius, BioMérieux, Air Liquide) et tirés de l'autre par les producteurs de dispositifs de technologies médicales (Boston Scientific, Amplifon, Siemens Healthineers) sensibles aux droits de douanes et Gerresheimer, qui publie un avertissement sur les bénéfices. Enfin, les sociétés pharmaceutiques sont les plus grandes détractrices de la performance absolue. Les grandes pharma restent en attente des droits de douane relatifs à leur secteur (Roche, UCB, Sanofi, AstraZeneca, Novo Nordisk). À noter la bonne performance de Lonza Group, qui profite de sa récente acquisition d'une usine aux États-Unis. En termes de mouvements, allègement des positions au sein de la robotique et de la sécurité au profit d'un gros renforcement dans les HPC avec l'arrivée de Nestlé. Un repositionnement clairement défensif. À noter la sortie des acteurs du private equity de Gerresheimer, ainsi que l'entrée de Hannover Rueck SE pour renforcer l'exposition défensive à la réassurance. Dans ce contexte, Le beta du fonds a diminué de façon importante pour atteindre 0.92 (vs 0.97 le mois précédent). Inversement la tracking error a augmenté à 3.97%. La décomposition de la tracking error a également évolué : le risque de sélection a diminué passant de 46% à 39% de la TE, tandis que le risque sectoriel reste stable à 40%. Simultanément la part de la TE explicable par le style augmente à 11%. Perspectives Thématiques Nous n'avons malheureusement rien de fondamentalement nouveau depuis le mois dernier et notre dernière conclusion reste tristement d'actualité. Les niveaux de droit de douane (tarifs) annoncés par le président Donald Trump - puis suspendus pour 90 jours - correspondent aux pires résultats possibles. Ils remettent en cause les perspectives de croissance macroéconomiques, faisant remonter la probabilité du scénario de récession aux États-Unis, ils impactent négativement les révisions de bénéfices des entreprises et vont rendre la prochaine période de publication de résultats particulièrement difficile à décrypter. Enfin ils devraient pousser l'inflation à la hausse limitant ainsi les capacités des banques centrales à soutenir la croissance en baissant leurs taux directeurs. Dans ce contexte particulièrement adverse et volatile, l'univers d'investissement thématique de Silver Age reste moins exposé à la guerre commerciale que d'autres. Reprenons les principales composantes : La santé : officiellement, « les produits pharmaceutiques ne sont pas soumis aux droits de douane réciproques », du moins pour l'instant. Du fait des allusions répétées de la présidence, Il est toutefois de plus en plus probable que Washington tente de revenir sur des droits de douane sectoriels, même si le transfert de nouvelles usines pharmaceutiques aux États-Unis prendraient au moins 5 ans avant d'être construites et validées par la FDA. Néanmoins dans ce contexte les laboratoires pharmaceutiques américains seraient plus impactés que les laboratoires européens. Les équipementiers médicaux devraient être relativement épargnés en ce qui concerne les dispositifs utilisés dans les maladies chroniques et beaucoup d'entreprises produisent déjà aux États-Unis. Les assureurs retraites : les grands assureurs européens, et les assureurs retraites spécialisés ne sont pas touchés directement par les droits de douane. Les rendements restent élevés et ils sont moins exposés à l'économie que les banques. Les réassureurs restent également très défensifs. La préoccupation de deuxième niveau sera davantage la baisse des taux qui impactera les ratios de solvabilité (mais les marges de manœuvre restent très importantes). En concernant les loisirs, les impacts seront plus compliqués à analyser. La question plus générale sur ce secteur sera de savoir comment le consommateur va réagir face à l'incertitude croissante et à une hausse de l'inflation potentielle. Le débat porte toujours sur le caractère permanent de ces droits de douane et sur les capacités des négociations des États visés. En supposant que la plupart des gouvernements restent « pondérés », nous pouvons peut-être considérer ces tarifs comme un « maximum » avec une marge de manœuvre (faible) pour les abaisser. Néanmoins les négociations seront difficiles et nous nous faisons peu d'illusion sur un « atterrissage » au taux plancher de 10% qui semble devenir la « norme ». La vitesse à laquelle ces droits de douane seront potentiellement abaissés sera importante et nous pouvons donc nous attendre à encore beaucoup de volatilité au cours des prochaines semaines. Sans surprise, nous resterons défensifs."

Mai 2025

"Point Marche : Les marchés européens ont clôturé le mois de mai en hausse, avec une progression de +4.02% pour le STOXX 600 et de +4.00% pour l'EuroStoxx 50, enregistrant ainsi leur plus forte hausse mensuelle depuis janvier. Cette progression a été soutenue par une saison de résultats trimestriels supérieurs aux attentes, alors même que les anticipations de croissance du bénéfice par action (BPA) avaient été abaissées de -4 points depuis le début de l'année. Finalement, la croissance du BPA s'est révélée positive par rapport au premier trimestre 2024. Sur le front des tarifs douaniers, une désescalade significative a été observée entre la Chine et les États-Unis, avec une réduction des droits de douane de 115 points, passant de

OPCVM CPR SILVER AGE

125% à 10% pour les biens américains importés en Chine, et de 30% pour les biens chinois importés aux États-Unis. L'Europe a également bénéficié d'un afflux de capitaux, les investisseurs recherchant des alternatives aux marchés américains sous tension. Enfin, la relative stabilité macro-économique en zone euro, combinée à une politique monétaire prudente (dernière baisse des taux en avril), a renforcé le sentiment de marché. Du côté des banques centrales, aux US le marché n'anticipe plus que 2 baisses de taux cette année pour la FED, avec la première en octobre. Trump a renouvelé ses demandes de baisse de taux après les chiffres de l'inflation pour le mois d'avril et a de nouveau critiqué Powell pour sa lenteur. En Europe, d'après François Villeroy une nouvelle baisse des taux de la BCE est probable d'ici l'été, car les tensions commerciales n'alimentent pas l'inflation. En Asie, la PBOC a abaissé ses taux directeurs de -10bps, atteignant 3% pour 1 an et 3.5% pour 5 ans, afin de stimuler une reprise économique qui peine à se concrétiser. Sur le plan économique, en zone euro, la Commission européenne a publié le 19 mai ses prévisions de printemps?: croissance du PIB attendue à 0,9% en 2025, avec une inflation ramenée à 2,4% en 2024 et une cible de 2% atteinte dès mi-2025. L'inflation dans la zone euro est tombée à 2,2% en mai (donnée Eurostat préliminaire). Les indices PMI manufacturiers de la zone euro ont atteint 49,4 en mai, leur plus haut niveau depuis 33 mois, signalant un redressement de l'activité. Le Japon perd son statut de première nation créancière du monde pour la première fois en 34 ans, au profit de l'Allemagne. Aux US, Moody's a abaissé la note des États-Unis à Aa1 vs le Triple A après Standard & Poor's en 2011 et Fitch en 2023. Après ce downgrade, les taux d'emprunts à 30 ans sont repassés au-dessus de 7%. En Chine, la hausse des ventes au détail publiée en mai s'est établie à +5,1% en avril, en deçà des attentes, tandis que la production industrielle et l'investissement en actifs fixes ont également ralenti. Au Japon, le PIB du T1 2025 a reculé de -0,2% (publication fin mai), confirmant le ralentissement de la croissance sur fond d'incertitude commerciale et de renforcement du yen. Du côté sectoriel, tous les secteurs du STOXX 600 ont affiché une hausse. Le secteur des VOYAGES & LOISIRS (+10.8%) a enregistré la meilleure performance en mai, profitant de la levée progressive des barrières douanières, avec Carnival (+23.1%), dont les réservations et les prix continuent de croître, ainsi qu'Entain (+17.7%). À l'inverse, le secteur de la SANTÉ (+0.0%) est resté stable, en raison des incertitudes croissantes liées à l'annonce par les États-Unis de droits de douane de 50% sur les importations en provenance de l'Union européenne, incluant potentiellement les produits pharmaceutiques européens tels que Coloplast (-14.3%), Ambu (-13.9%) et Alcon (-11.3%), avant la suspension temporaire de cette mesure quelques heures plus tard. Ce qui est nouveau ce mois-ci dans la thématique : Le congrès de l'ASCO 2025, qui s'est tenu à Chicago du 30 mai au 3 juin, a été le théâtre de nombreuses avancées prometteuses dans le domaine de l'oncologie. Plus de 40 000 spécialistes se sont réunis pour discuter des dernières innovations et traitements dont voici les principaux résultats. 1. Intelligence Artificielle dans le Diagnostic : L'utilisation de l'intelligence artificielle (IA) a été mise en avant pour améliorer le dépistage précoce des cancers. Par exemple, l'Institut Curie a présenté un vaccin personnalisé pour les cancers ORL, conçu grâce à l'IA, qui pourrait réduire le risque de rechute après chirurgie. 2. Traitements du Cancer du Poumon : Des résultats d'essais cliniques ont montré qu'une combinaison de chimiothérapie et d'immunothérapie améliore la survie des patients atteints de cancer du poumon à petites cellules. Ces résultats, présentés par Bristol-Myers Squibb, ouvrent la voie à de nouvelles options de traitement. 3. Avancées dans le Cancer du Sein. Un essai clinique a révélé qu'un médicament ciblé, associé à des traitements hormonaux, prolongeait la survie des patientes atteintes de cancer du sein avancé. Cette avancée, développée par Novartis, est significative, car elle représente une première dans le ciblage de la voie PIK3. 4. Thérapies Conjuguées et Immunothérapie Les traitements conjugués anticorps-médicaments, qui ciblent spécifiquement les cellules cancéreuses, ont montré des résultats prometteurs. Roche a présenté des données sur l'efficacité de ces traitements. De plus, la thérapie par cellules CAR-T, développée par Gilead Sciences, a démontré son efficacité dans des cancers solides, prolongeant la survie des patients. Le laboratoire le plus prolifique a été sans aucun doute AstraZeneca, avec plus de 80 présentations sur ses nouveaux traitements. Voici quelques points clés : Camizestrant : Un nouveau médicament pour le cancer du sein, qui a montré des résultats prometteurs dans un essai de phase III. Il est utilisé en combinaison avec d'autres traitements pour les patientes dont les tumeurs présentent une mutation spécifique. C'est le premier essai positif pour ce type de médicament dans ce contexte. Imfinzi : Ce traitement a été testé pour les cancers gastriques et de jonction gastro-œsophagienne. Les résultats montrent qu'il peut être efficace lorsqu'il est utilisé avec une chimiothérapie avant la chirurgie. Enhertu : Un médicament qui a montré qu'il pouvait améliorer les résultats pour les patientes atteintes de cancer du sein HER2-positif lorsqu'il est utilisé avec un autre traitement. Tagrisso : Utilisé pour le cancer du poumon, ce médicament a été testé avant la chirurgie pour voir s'il peut aider à réduire la taille de la tumeur. Ces innovations, présentées par des laboratoires et institutions tels que l'Institut Curie, Bristol-Myers Squibb, Novartis, Roche, Gilead Sciences et AstraZeneca, témoignent d'un avenir prometteur pour le traitement du cancer, avec des approches de plus en plus personnalisées et ciblées. Mouvements de portefeuille et analyse de la performance : Au cours du dernier

OPCVM CPR SILVER AGE

mois, le fonds a enregistré une performance brute de 2,79%, ce qui représente un retard de 1,91% par rapport à l'indice MSCI Europe, qui a progressé de 4,7%. Cette hausse très rapide du marché s'explique en partie par une impression générale de désescalade des tensions commerciales, notamment grâce aux accords avec le Royaume-Uni et aux discussions en cours avec la Chine. Cela a permis au marché d'adopter une attitude plus optimiste, sur fonds de diminution des craintes de récession. La sous-performance du fonds est principalement attribuée à un effet d'allocation négatif de -3,06%. L'absence d'investissements en dehors de notre univers d'investissement a coûté à lui seul -0,97% de performance relative, en raison du rebond significatif des secteurs des semi-conducteurs, des banques et des biens d'équipement. Cependant, cet impact a été partiellement compensé par un effet de sélection positif de 0,5%. À l'intérieur de notre univers d'investissement, la sous-performance est particulièrement marquée dans les secteurs défensifs : Pharmacie : -0,71% de performance relative. Ce secteur continue de faire face à des incertitudes réglementaires. Après les menaces de droits de douane, un nouveau projet de « prix de la nation la plus favorisée » suscite des inquiétudes. De plus, Sanofi a récemment annoncé un demi-échec concernant un médicament pour la maladie du fumeur, ravivant les doutes sur ses capacités en recherche et développement. Équipementiers Médicaux : -0,50% de performance relative. Malgré de bons résultats de Convatec et des signes de reprise chez Amplifon, Alcon a déçu avec ses publications, tandis que Sartorius subit les conséquences des anticipations concernant les initiatives américaines qui pourraient nuire à la recherche et développement des grands acteurs pharmaceutiques et des universités. En revanche, les secteurs les plus cycliques de notre univers thématique ont surperformé, notamment le secteur des loisirs, qui a enregistré une performance relative de +0,32%, soutenue par les rebonds d'Accor, TUI et Carnival, portés par d'excellents résultats financiers. Dans ce contexte, nous avons décidé de prendre nos bénéfices sur nos positions en réassurance (Hannover Re et Munich Re) pour nous repositionner sur les voyagistes et croisiéristes (TUI et Carnival), afin de tirer parti des opportunités de croissance dans ces secteurs. Dans ce contexte, Le beta du fonds remonte légèrement à 0.94, mais reste sur des niveaux très bas pour la stratégie. Simultanément le Tracking Error se stabilise à 3.8%. La décomposition de la tracking error a peu évolué depuis le mois dernier : la part du risque de sélection réaugmente passant de 39% le mois dernier à 44%, tandis que le risque sectoriel reste stable à 41%. Simultanément la part de la TE explicable par le style se stabilise à 9%. Perspectives Thématiques Les mois passent et se ressemblent sous la présidence de Donald Trump : un mois avec des droits de douane, un mois avec la suspension de ces mêmes droits, et chaque jour, une avalanche de déclarations contradictoires sur les réseaux sociaux. Sans surprise, ces droits de douane remettent en question les perspectives de croissance macroéconomiques, augmentant la probabilité d'un scénario de récession aux États-Unis. La suspension des décisions, souvent annoncée le lendemain de leur annonce, a fait que les impacts se sont peu ressentis sur les résultats du premier trimestre 2025. Cependant, l'attentisme et la nervosité prédominent. Les réorganisations logistiques et les optimisations de coûts ne suffiront pas, et les hausses de prix semblent inévitables. En avril, le sentiment d'une récession imminente dominait, entraînant une baisse des marchés. Ce sentiment s'est cependant évaporé en mai avec le début des négociations entre les États-Unis et la Chine, propulsant le S&P 500 à des niveaux similaires à ceux de fin Février, dépassant même ceux d'avant le "libération day". Nous continuons de penser que l'inflation fragilisera le consommateur américain et limitera les capacités de la Réserve fédérale à réagir, et nous ne partageons donc pas cet optimisme. Dans ce contexte que nous considérons toujours comme particulièrement défavorable et volatile, l'univers d'investissement thématique de Silver Age reste moins exposé à la guerre commerciale que d'autres secteurs. Principales Composantes : Santé : Officiellement, « les produits pharmaceutiques ne sont pas soumis aux droits de douane réciproques », du moins pour l'instant. Cependant, en raison des allusions répétées de la présidence, il est de plus en plus probable que Washington envisage d'imposer des droits de douane sectoriels. Le transfert de nouvelles usines pharmaceutiques aux États-Unis prendrait au moins cinq ans avant d'être construit et validé par la FDA. Dans ce contexte, les laboratoires pharmaceutiques américains pourraient être plus impactés que leurs homologues européens. Les équipementiers médicaux devraient être relativement épargnés, notamment pour les dispositifs utilisés dans les maladies chroniques, car de nombreuses entreprises produisent déjà aux États-Unis. La clause de la nation la plus favorisée semble difficile à mettre en œuvre. Actuellement, le secteur pharmaceutique est historiquement sous-évalué. Assurances Retraites : Les grands assureurs européens et les assureurs spécialisés dans les retraites ne sont pas directement touchés par les droits de douane. Les rendements restent élevés et ils sont moins exposés à l'économie que les banques. Les réassureurs demeurent également très défensifs. La préoccupation secondaire sera davantage la baisse des taux, qui pourrait impacter les ratios de solvabilité, bien que les marges de manœuvre restent importantes. Les performances ont été jusqu'à présent très satisfaisantes, mais il est essentiel de rester vigilant sur les valorisations. Loisirs : Les impacts sur ce secteur seront plus complexes à analyser. La question centrale sera de savoir comment le consommateur réagira face à l'incertitude croissante et à une

OPCVM CPR SILVER AGE

inflation potentielle. Le débat persiste sur le caractère permanent de ces droits de douane et sur les capacités de négociation des États concernés. En supposant que la plupart des gouvernements restent « pondérés », nous pourrions considérer ces tarifs comme un « maximum », avec une faible marge de manœuvre pour les abaisser. Néanmoins, les négociations s'annoncent difficiles, et nous avons peu d'illusions quant à un « atterrissage » au taux plancher de 10%, qui semble devenir la « norme ». La rapidité avec laquelle ces droits de douane pourraient être abaissés sera cruciale, et nous pouvons donc nous attendre à une volatilité accrue dans les semaines à venir, à mesure que nous approchons de l'échéance de trois mois de suspension début juillet. Sans surprise, nous adopterons une posture défensive"

Juin 2025

"Point Marche : Les marchés européens ont clôturé le mois de juin en baisse, avec une chute de -1.33% pour le STOXX 600 et de -1.18% pour l'EuroStoxx 50. Les tensions au Moyen-Orient ont considérablement augmenté en raison des attaques israéliennes contre des infrastructures iraniennes, provoquant des représailles de l'Iran et une escalade du conflit. Cette situation a suscité des inquiétudes concernant les disruptions d'approvisionnement énergétique, entraînant une hausse des prix du pétrole. En conséquence, le STOXX 600 a enregistré une baisse significative, les investisseurs craignant les répercussions économiques d'une intensification des hostilités dans la région. Bien qu'un cessez-le-feu ait été annoncé, les tensions persistent, alimentant l'incertitude sur les marchés. Du côté des banques centrales, la BCE a baissé de nouveau de -25bps ses 3 taux directeurs, en ligne avec les attentes. La Fed maintient ses taux dans la fourchette comprise entre 4.25 et 4.50% tandis que le marché continue d'anticiper 2 baisses de taux en 2025. Sur le plan économique, en France le CPI harmonisé pour le mois de juin est sorti en hausse de +0.8% yoy vs cons +0.7%. Les immatriculations de voitures neuves sont en baisse de -12.3% yoy au mois de mai, avec 123 919 véhicules immatriculés, soit 672 700 depuis le début de l'année (-8.25% yoy). L'Allemagne a décidé de renforcer ses forces armées jusqu'à 60 000 soldats selon les nouveaux objectifs de l'OTAN. Les commandes manufacturières en avril sont en hausse de +0.6% MoM (+4.8% yoy) vs cons -1.5% MoM, après +3.4% MoM / +3.7% yoy au mois de mars. Au UK, le Premier ministre s'engage à ce que le pays consacre 5% de son PIB à la défense. La production de voitures et de véhicules utilitaires a chuté de -32.8% par rapport à l'année précédente, à 49 810 unités, la pire baisse en pourcentage de la production en mai depuis 1949. Le CPI s'établit à +3.4% yoy vs cons à +3.3% yoy. Aux US, les demandes hebdomadaires d'allocations chômage aux US ressortent à 236k vs 244k cons, pour la semaine qui a clos au 21 juin. L'indice de base des prix à la consommation a augmenté de 0.2% m/m contre une estimation médiane de +0.1%, selon les données du Bureau d'analyse économique. En Chine, le CPI de mai s'établit à -0.1% yoy vs cons à -0.2%. Le PMI Manufacturier Caixin pour le mois de mai de 48.3 vs cons 50.7 (après 50.4 au mois d'avril). Le PMI Services s'établit à 51.1 vs cons 51 le PMI Composite à 49.6 vs 51.1 le mois dernier, un plus bas depuis Décembre 2022. Au Japon, le PIB au T1 est révisé de -0.2% annualisé QoQ vs -0.7% cons, ce qui correspond à +1.7% yoy. Du côté sectoriel, le secteur de l'énergie a affiché la meilleure performance en juin, avec une hausse de +3.9%. Cette progression a été alimentée par une combinaison de tensions géopolitiques croissantes, de hausses marquées des prix du pétrole et de prévisions de réduction de la production. Les attaques israéliennes contre l'Iran ont exacerbé les inquiétudes quant à la sécurité des approvisionnements énergétiques, en particulier à travers le détroit d'Ormuz. À l'inverse, le secteur de l'alimentation et du tabac (-6.2%) a été poussé à la baisse par une combinaison de facteurs, notamment la pression sur les marges bénéficiaires et la volatilité des marchés financiers, en raison de tensions géopolitiques et de préoccupations économiques mondiales. Ce qui est nouveau ce mois-ci dans la thématique Fin mai, Donald Trump a annoncé un décret présidentiel visant à réduire les prix des médicaments aux États-Unis de 59%, « voire jusqu'à 90% ». Cette initiative audacieuse cible un problème de longue date : le coût des médicaments aux États-Unis, en moyenne trois à quatre fois plus élevé qu'en Europe, et jusqu'à dix fois plus pour certains traitements. Trump a déclaré que cette réforme permettrait enfin de « traiter équitablement » les États-Unis et de réduire significativement les dépenses de santé des citoyens américains, économisant ainsi « des milliers de milliards de dollars ». Au cœur de ce plan se trouve l'utilisation de la clause de la « nation la plus favorisée » (NPF), qui alignerait les prix des médicaments américains sur les prix les plus bas payés dans d'autres pays développés. Trump a chargé son secrétaire à la Santé, de fixer des objectifs de réduction des prix dans les trente jours afin de négocier avec les Big Pharma. En cas d'échec des négociations, le gouvernement imposerait des tarifs basés sur la clause NPF, sans pour autant décrire le moindre mécanisme d'application. Cette réforme remet en cause la justification longtemps avancée par l'industrie pharmaceutique selon laquelle les prix élevés aux États-Unis financent les coûteux travaux de recherche et développement. Trump accuse les laboratoires de faire peser injustement ces coûts sur les patients américains. La clause NPF pourrait également déclencher des conflits internationaux, car elle mettrait la pression sur les systèmes de santé publics d'autres pays qui

OPCVM CPR SILVER AGE

négoçient actuellement des prix plus bas. Alors que les tentatives précédentes de contrôle des prix, comme la loi de Biden autorisant la négociation des tarifs Medicare à partir de 2026, ont été limitées et bloquées par le lobbying pharmaceutique, le plan de Trump est plus agressif et immédiat. Cependant, il fait face à une forte opposition des grands laboratoires pharmaceutiques et du Congrès, très dépendant des contributions électorales du secteur pharmaceutique. La stratégie de Trump inclut aussi la compensation des laboratoires par la recherche d'augmentations de prix à l'étranger, visant à équilibrer l'impact sur leurs profits. En définitive, cette réforme cherche à réduire le coût des médicaments pour les Américains, à alléger la pression sur les assurances publiques Medicare et Medicaid, en faisant pression sur les systèmes de santé des autres pays, déjà impécunieux, à payer plus chers leurs médicaments. Elle risque donc d'entraîner très rapidement des batailles juridiques et de nouvelles tensions internationales.

Mouvements de portefeuille et analyse de la performance Au cours du dernier mois, le fonds a enregistré une performance brute de -2,16%, soit un retard de -0,86% par rapport à l'indice MSCI Europe, qui a reculé de -1,3%. Cette sous-performance s'explique principalement par un effet d'allocation négatif de -1,46%. En particulier, l'absence d'exposition hors de notre univers d'investissement a pénalisé la performance relative de -0,66%, en raison du rebond marqué des secteurs des semi-conducteurs, des médias et de l'énergie. Cet impact a toutefois été partiellement compensé par un effet de sélection positif de +0,55%. Au sein de notre univers d'investissement, la sous-performance est surtout visible dans les secteurs défensifs : Produits de soin : -0,20% de performance relative. En attente des résultats du deuxième trimestre, ce secteur pâtit des inquiétudes liées à la solidité du consommateur final dans un contexte de ralentissement économique. Danone, Nestlé et Beiersdorf ont particulièrement corrigé. Pharmacie : -0,13% de performance relative. Le secteur reste confronté à des incertitudes réglementaires, notamment autour du projet de « prix de la nation la plus favorisée », qui suscite des inquiétudes croissantes sans que les modalités concrètes de mise en œuvre soient connues. Automobile : -0,13% de performance relative. Ce secteur est représenté uniquement par Renault, dont la performance a souffert de l'annonce du départ de son CEO, Luca de Meo, générant une incertitude sur la stratégie future de l'entreprise. À l'inverse, les secteurs les plus cycliques de notre univers thématique ont surperformé, notamment : Loisirs : +0,15% de performance relative, porté par le rebond des voyagistes (TUI, IAG, Carnival), confirmant le bon momentum des réservations estivales. Épargne retraite : +0,13% de performance relative, soutenu notamment par le rebond de Prudential. Dans ce contexte, nous avons poursuivi la prise de bénéfices sur nos positions dans les assureurs allemands bien valorisés (Allianz), ainsi que sur Biomerieux et L'Oréal, afin de nous repositionner sur Schneider Electric, Ageas et Coloplast. Le bêta du fonds a continué d'augmenter à 0,96, restant encore à un niveau bas pour la stratégie. Parallèlement, le tracking error s'est stabilisé à 3,65%. La décomposition du tracking error a peu évolué depuis le mois dernier : la part du risque de sélection se stabilise à 46%, tandis que le risque sectoriel augmente légèrement à 43%. La part du risque liée au style diminue à 7%.

Perspectives Thématiques Les mois passent et se ressemblent sous la présidence de Donald Trump : un mois avec des droits de douane, un mois avec la suspension de ces mêmes droits, et chaque jour, une avalanche de déclarations contradictoires sur les réseaux sociaux. Sans surprise, ces droits de douane remettent en question les perspectives de croissance macroéconomiques, augmentant la probabilité d'un scénario de récession aux États-Unis. La suspension des décisions, souvent annoncée le lendemain de leur annonce, a fait que les impacts se sont peu ressentis sur les résultats du premier trimestre 2025. Cependant, l'attentisme et la nervosité prédominent. Les réorganisations logistiques et les optimisations de coûts ne suffiront pas, et les hausses de prix semblent inévitables. En avril, le sentiment d'une récession imminente dominait, entraînant une baisse des marchés. Ce sentiment s'est cependant évaporé en mai avec le début des négociations entre les États-Unis et la Chine, propulsant le S&P 500 à des niveaux similaires à ceux de fin Février, dépassant même ceux d'avant le "libération day". Le mois de juin voit la continuité du mouvement de mai, avec un rebond plus marqué des marchés américaines portés par les anticipations de deux baisses de taux. Les publications de résultats commençant mi-juillet devraient remettre un peu plus de focus sur la micro économie. Les résultats ne devraient pas être trop mauvais, aux impacts de change près, toutefois l'attentisme provoqué par l'incertitude des droits de douane pourraient se matérialiser dans les indications de prévisions de résultats des entreprises. Nous continuons de penser que l'inflation fragilisera le consommateur américain et limitera les capacités de la Réserve fédérale à réagir. Dans ce contexte que nous considérons toujours comme particulièrement défavorable et volatile, l'univers d'investissement thématique de Silver Age reste moins exposé à la guerre commerciale que d'autres secteurs.

Principales Composantes : Santé : Officiellement, « les produits pharmaceutiques ne sont pas soumis aux droits de douane réciproques », du moins pour l'instant. Cependant, en raison des allusions répétées de la présidence, il est de plus en plus probable que Washington envisage d'imposer des droits de douane sectoriels. Le transfert de nouvelles usines pharmaceutiques aux États-Unis prendrait au moins cinq ans avant d'être construit et validé par la FDA. Dans ce contexte, les laboratoires pharmaceutiques américains pourraient être plus impactés que leurs homologues

OPCVM CPR SILVER AGE

européens. Les équipementiers médicaux devraient être relativement épargnés, notamment pour les dispositifs utilisés dans les maladies chroniques, car de nombreuses entreprises produisent déjà aux États-Unis. La clause de la nation la plus favorisée semble difficile à mettre en œuvre. Actuellement, le secteur pharmaceutique reste toujours historiquement sous-évalué. Assurances Retraites : Les grands assureurs européens et les assureurs spécialisés dans les retraites ne sont pas directement touchés par les droits de douane. Les rendements restent élevés et ils sont moins exposés à l'économie que les banques. Les réassureurs demeurent également très défensifs. La préoccupation secondaire sera davantage la baisse des taux, qui pourrait impacter les ratios de solvabilité, bien que les marges de manœuvre restent importantes. Les performances ont été jusqu'à présent très satisfaisantes, mais il est essentiel de rester vigilant sur les valorisations. Loisirs : Les impacts sur ce secteur seront plus complexes à analyser. La question centrale sera de savoir comment le consommateur réagira face à l'incertitude croissante et à une inflation potentielle. Le débat persiste sur le caractère permanent de ces droits de douane et sur les capacités de négociation des États concernés. En supposant que la plupart des gouvernements restent « pondérés », nous pourrions considérer ces tarifs comme un « maximum », avec une faible marge de manœuvre pour les abaisser. Néanmoins, les négociations s'annoncent difficiles, et nous avons peu d'illusions quant à un « atterrissage » au taux plancher de 10%, qui semble devenir la « norme ». La rapidité avec laquelle ces droits de douane pourraient être abaissés sera cruciale, et nous pouvons donc nous attendre à une volatilité accrue dans les semaines à venir, à mesure que nous approchons de l'échéance de trois mois de suspension le 8 juillet. Sans surprise, nous adopterons une posture défensive."

Juillet 2025

"Point Marche : Les marchés européens ont clôturé le mois de juillet en hausse, avec une progression de +0,73% pour le MSCI Europe. Les publications de résultats du T2 et du S1 2025 ont été solides, rassurant ainsi les investisseurs sur la croissance des entreprises européennes. Cette dynamique a été soutenue par un accord transatlantique évitant la menace d'un tarif de 30%, avec un nouveau droit de douane américain fixé à 15% sur la plupart des importations européennes. Du côté des banques centrales, la FED a maintenu ses taux inchangés entre 4,25% et 4,50%, malgré les pressions politiques de Donald Trump en faveur d'une baisse. La BCE a gelé ses taux directeurs, les maintenant à 2,00% (dépôt), 2,15% (refinancement) et 2,40% (facilité de prêt), suspendant temporairement son cycle de baisse monétaire, en attendant une évolution économique majeure avant d'envisager une baisse des taux en septembre. En France, le PIB du T2 est en hausse de +0,3% en variation trimestrielle grâce à une augmentation des inventaires, contre une prévision de +0,1%. En Espagne, le PIB préliminaire harmonisé s'établit à +2,7% en glissement annuel, légèrement au-dessus des attentes (+2,6%). En Allemagne, les commandes manufacturières de mai sont en baisse de -1,4% en variation mensuelle, contre une prévision de -0,2%. La production industrielle de mai a progressé de +1,2% contre une prévision de -0,2%. Au Royaume-Uni, le PIB a reculé de -0,1% en mai, contre une prévision de +0,1%. Le PIB du T1 a progressé de +0,7% en variation trimestrielle, conforme aux attentes. L'inflation des prix alimentaires a atteint +5,2% au cours des quatre semaines précédant le 13 juillet, un plus haut depuis janvier de l'année précédente. Aux US, la One Big Beautiful Bill de Trump coûtera 3,4 Tns\$ sur les 10 prochaines années, et plus de 4 Tns\$ en tenant compte des intérêts supplémentaires dus sur la dette nationale. En Chine, les exportations de terres rares vers les États-Unis ont explosé en juin, atteignant 353 tonnes (+660% par rapport à mai). L'inflation de juin est en légère hausse à +0,1% en glissement annuel, contre une prévision de -0,1%. L'IPP (indice des prix à la production) chute de -3,6%, légèrement plus que la prévision de -3,2% et la baisse précédente de -3,3%. L'IPC (indice des prix à la consommation) est en hausse de +0,1%, contre une prévision de -0,1%. Le PIB du T2 s'établit à +5,2%, supérieur à la prévision de +5,1% mais en baisse par rapport au +5,4% précédent. Au Japon, le PMI composite reste stable à 51,5, le PMI manufacturier entre en contraction à 48,8 (contre 50,1 précédemment), tandis que le PMI des services progresse à 53,5 (contre 51,7). L'inflation japonaise ressort à 2,9%, légèrement en dessous des attentes (3%) et du chiffre précédent (3,1%). La balance commerciale s'établit à 153 milliards de JPY, contre une prévision de 353 milliards et un précédent de -637 milliards. L'inflation de juin est stable à 3,3%, conforme aux attentes, en baisse par rapport à 3,7% précédemment. Sur le plan sectoriel, le secteur des banques a affiché la meilleure performance en juillet, avec une hausse de +7,2%, bénéficiant d'une courbe des taux plus favorable qui améliore leurs marges d'intérêt et d'une bonne saison de résultats. À l'inverse, le secteur des médias (-6,5%) a souffert d'une forte baisse des perspectives publicitaires dans un contexte d'incertitudes économiques persistantes et de réduction des dépenses marketing des entreprises. Ce qui est nouveau ce mois-ci dans la thématique Le secteur de la santé est une nouvelle fois au cœur des préoccupations politiques avec la récente lettre envoyée par Donald Trump à 11 grands laboratoires pharmaceutiques mondiaux fin juillet. Cette lettre demande une baisse significative des prix des médicaments dans le cadre du programme

OPCVM CPR SILVER AGE

Medicaid, avec plusieurs points clés. Premièrement, Trump exige l'application de la clause de la nation la plus favorisée (NPF) pour les médicaments présents dans Medicaid. Il est important de noter que les prix des médicaments dans le plan Medicare sont déjà parmi les plus bas, proches des prix européens. De plus, les ventes dans Medicaid ne représentent que 20% des ventes totales des laboratoires, ce qui rend cette demande relativement gérable pour les entreprises. Le deuxième point, et le plus problématique, concerne l'application de la clause NPF aux nouveaux médicaments. Cette mesure remet complètement en cause le modèle économique des laboratoires, car elle empêche de valoriser les pipelines de nouveaux traitements. Techniquement, les nouveaux médicaments sont d'abord lancés aux États-Unis avant d'être commercialisés dans d'autres pays, ce qui rend la notion de clause NPF difficilement applicable. Ce point soulève donc de nombreuses difficultés et inquiétudes dans l'industrie. Troisièmement, la lettre suggère que la baisse des revenus issus des ventes aux États-Unis soit compensée par une hausse des prix dans les autres pays, notamment en Europe. Il s'agit de l'argument dit « du profiteur ». Cependant, il est difficile d'imaginer comment Donald Trump pourrait contraindre les laboratoires à augmenter les prix en Europe, où les systèmes de santé publique sont fortement régulés et limitent strictement les hausses tarifaires. Enfin, la lettre propose d'étendre la clause NPF aux ventes directes des laboratoires vers les patients via leurs propres plateformes. Cependant, cette forme de vente reste encore très marginale, ce qui limite l'impact immédiat de cette mesure. En conclusion, le premier point pourrait être atteint pour satisfaire la demande présidentielle, tandis que le deuxième représente une menace majeure pour le modèle économique des laboratoires. De toute façon, il est irréaliste de trancher ces quatre points en seulement 60 jours, ce qui laisse présager une pression continue sur le secteur pharmaceutique dans les mois à venir.

Mouvements de portefeuille et analyse de la performance : Au cours du dernier mois, le fonds a enregistré une performance brute de -0,61%, soit un retard de -0,12% par rapport à l'indice MSCI Europe, qui a progressé de 0,73%. Cette sous-performance s'explique principalement par un effet de sélection négatif de -0,75%. L'absence d'investissement en dehors de notre univers d'investissement a eu un impact neutre sur la performance du mois. Au sein de notre univers, la sous-performance s'est particulièrement manifestée dans deux secteurs thématiques : Équipementiers santé : la performance relative s'est dégradée de -0,57%. Les inquiétudes liées au remboursement potentiel de certains produits innovants de Convatec dans le traitement des plaies, ainsi que la baisse de sa marge opérationnelle, ont fait chuter le titre de -19,8%. Parallèlement, l'avertissement sur résultats d'Amplifon a entraîné une baisse de son cours de -25,9%. Automobile : la performance relative a reculé de -0,12%. Le départ surprise du CEO de Renault a provoqué une chute du titre de 16%, suscitant des doutes sur la stratégie future de l'entreprise. À l'inverse, le fonds a bénéficié de son exposition à : Spécialistes de l'épargne retraite : +0,44% de performance relative, portée par le rebond de Prudential (+4,6%) et de Generali (+8,3%). Pharmacie : +0,44% de performance relative, soutenue par des résultats supérieurs aux attentes d'ArgenX (+26,5%) et d'UCB (+14%), qui ont largement compensé un avertissement sur résultats. Durant la période, nous avons réduit nos positions sur Amplifon et Renault, pris des bénéfices sur Biomerieux, et allégé notre exposition à Convatec pour nous repositionner sur Coloplast. Nous avons également initié une position sur LVMH lors de la baisse du titre. Le bêta du fonds est stabilisé à 0,96, restant toutefois à un niveau modéré au regard de la stratégie. Parallèlement, le tracking error s'est stabilisé à 3,68%. La décomposition du tracking error a peu évolué depuis le mois précédent : la part du risque de sélection se maintient à 47%, tandis que le risque sectoriel diminue légèrement à 42%. La part du risque liée au style reste stable à 7%.

Perspectives Thématiques Les mois passent et se ressemblent sous la présidence de Donald Trump : un mois marqué par l'instauration de droits de douane, le mois suivant par leur suspension, et chaque jour par une avalanche de déclarations contradictoires sur les réseaux sociaux. Le 7 Aout devrait marquer leur retour. définitif ? Sans surprise, ces droits de douane remettent en cause les perspectives de croissance macroéconomique, augmentant la probabilité d'un scénario de récession aux États-Unis. La suspension répétée de ces mesures, souvent annoncée dès le lendemain de leur mise en place, a limité leur impact sur les résultats du premier trimestre 2025. Cependant, l'attentisme et la nervosité s'installent, commençant à peser sur les résultats du second trimestre. Les réorganisations logistiques et les optimisations de coûts ne suffiront pas à compenser, et des hausses de prix paraissent inévitables. En avril, le sentiment d'une récession imminente dominait, entraînant une baisse des marchés. Ce climat s'est toutefois estompé depuis mai, avec le début des négociations entre les États-Unis et la Chine, propulsant le S&P 500 à des niveaux comparables à ceux de fin Février, voire supérieurs à ceux d'avant le « liberation day ». En juillet, le doute réapparaît, alimenté par des résultats impactés par les fluctuations des changes et l'attentisme des clients, tandis que les prévisions macroéconomiques sont révisées à la baisse. Nous restons convaincus que l'inflation fragilisera le consommateur américain et limitera la marge de manœuvre de la Réserve fédérale, même si les anticipations de baisse des taux se concentrent sur septembre. Dans ce contexte que nous jugeons toujours particulièrement défavorable et volatile, l'univers d'investissement thématique de Silver Age demeure moins

OPCVM CPR SILVER AGE

exposé à la guerre commerciale que d'autres secteurs. Principales composantes : Santé : Officiellement, les produits pharmaceutiques ne sont pas encore soumis aux droits de douane réciproques. Cependant, face aux menaces répétées de la présidence, il devient de plus en plus probable que Washington tente d'imposer des droits sectoriels. Le transfert de nouvelles usines pharmaceutiques aux États-Unis nécessiterait au moins cinq ans pour être construit et validé par la FDA. Dans ce contexte, les laboratoires américains pourraient être plus affectés que leurs homologues européens. Les équipementiers médicaux devraient être relativement épargnés, notamment pour les dispositifs liés aux maladies chroniques, car de nombreuses entreprises produisent déjà localement. La mise en œuvre de la clause de la nation la plus favorisée semble techniquement complexe. Face à ces menaces réglementaires, dont la faisabilité reste incertaine, le secteur pharmaceutique demeure sous pression et historiquement sous-évalué. Assurances Retraites : Les grands assureurs européens et les spécialistes de l'épargne retraite ne sont pas directement impactés par les droits de douane. Les rendements restent attractifs et ces acteurs sont moins exposés à l'économie que les banques. Les réassureurs conservent également un profil défensif. La principale préoccupation réside dans la baisse des taux, qui pourrait affecter les ratios de solvabilité, même si les marges de manœuvre restent confortables. Les performances ont été jusqu'à présent satisfaisantes, mais la vigilance sur les valorisations demeure essentielle. Loisirs : Les impacts sur ce secteur seront plus difficiles à anticiper. La question centrale reste la réaction du consommateur face à l'incertitude croissante et à une inflation potentielle. Sans surprise, nous maintiendrons une posture défensive."

Sur la période sous revue, la performance de chacune des parts du portefeuille CPR SILVER AGE et de son benchmark s'établissent à :

- Part CPR Silver Age - E en devise EUR : 2,93% ;
- Part CPR Silver Age - I en devise EUR : 4,22% ;
- Part CPR Silver Age - P en devise EUR : 3,45% ;
- Part CPR Silver Age - PM en devise EUR : 3,47% ;
- Part CPR Silver Age - R en devise EUR : 4,12% ;
- Part CPR Silver Age - T en devise EUR : 4,98% ;
- Part CPR Silver Age - Z-D en devise EUR : 4,59%.

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

OPCVM CPR SILVER AGE

Principaux mouvements dans le portefeuille au cours de l'exercice

Titres	Mouvements ("Devise de comptabilité")	
	Acquisitions	Cessions
AMUNDI EURO LIQUIDITY SHORT TERM RESPONSIBLE PART Z C	399 306 511,99	425 510 945,36
SIEMENS AG-REG	122 704 497,24	79 094 649,21
ASML HOLDING NV	85 745 362,40	87 025 406,00
RWE AG	66 544 579,02	72 058 089,21
ADIDAS AG	73 979 401,00	58 585 600,00
SAP SE	60 085 577,28	58 306 605,40
FRESENIUS SE & CO KGAA	66 170 255,32	50 725 406,44
NN GROUP NV	43 057 531,80	68 288 386,57
ASM INTERNATIONAL NV	55 571 414,40	53 886 454,70
SIEMENS ENERGY AG	42 166 624,10	65 621 834,80

OPCVM CPR SILVER AGE

Information sur les commissions de surperformance (En EUR)

	31/07/2025
Part CPR Silver Age E Frais de gestion variables provisionnés Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés (1) Frais de gestion variables acquis (dus aux rachats) Pourcentage de frais de gestion variables acquis (dus aux rachats) (2)	
Part CPR Silver Age I Frais de gestion variables provisionnés Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés (1) Frais de gestion variables acquis (dus aux rachats) Pourcentage de frais de gestion variables acquis (dus aux rachats) (2)	
Part CPR Silver Age P Frais de gestion variables provisionnés Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés (1) Frais de gestion variables acquis (dus aux rachats) Pourcentage de frais de gestion variables acquis (dus aux rachats) (2)	
Part CPR Silver Age PM Frais de gestion variables provisionnés Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés (1) Frais de gestion variables acquis (dus aux rachats) Pourcentage de frais de gestion variables acquis (dus aux rachats) (2)	
Part CPR Silver Age R Frais de gestion variables provisionnés Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés (1) Frais de gestion variables acquis (dus aux rachats) Pourcentage de frais de gestion variables acquis (dus aux rachats) (2)	
Part CPR Silver Age T Frais de gestion variables acquis Pourcentage de frais de gestion variables acquis (1) Frais de gestion variables acquis (dus aux rachats) Pourcentage de frais de gestion variables acquis (dus aux rachats) (2)	
Part CPR Silver Age Z-C Frais de gestion variables acquis Pourcentage de frais de gestion variables acquis (1) Frais de gestion variables acquis (dus aux rachats) Pourcentage de frais de gestion variables acquis (dus aux rachats) (2)	

(1) par rapport à l'actif net de l'arrêté comptable

(2) par rapport à l'actif net moyen

OPCVM CPR SILVER AGE

Information sur les commissions de surperformance (En EUR)

	31/07/2025
Part CPR Silver Age Z-D	
Frais de gestion variables provisionnés	
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés (1)	
Frais de gestion variables acquis (dus aux rachats)	
Pourcentage de frais de gestion variables acquis (dus aux rachats) (2)	

(1) par rapport à l'actif net de l'arrêté comptable

(2) par rapport à l'actif net moyen

Au 31/12/2024 (fin de période annuelle d'observation des surperformances)

	31/07/2025
Part CPR Silver Age E	
Frais de gestion variables acquis (hors rachats)	
Pourcentage de frais de gestion variables acquis (3)	
Part CPR Silver Age I	
Frais de gestion variables acquis (hors rachats)	
Pourcentage de frais de gestion variables acquis (3)	
Part CPR Silver Age P	
Frais de gestion variables acquis (hors rachats)	
Pourcentage de frais de gestion variables acquis (3)	
Part CPR Silver Age PM	
Frais de gestion variables acquis (hors rachats)	
Pourcentage de frais de gestion variables acquis (3)	
Part CPR Silver Age R	
Frais de gestion variables acquis (hors rachats)	
Pourcentage de frais de gestion variables acquis (3)	
Part CPR Silver Age Z-D	
Frais de gestion variables acquis (hors rachats)	
Pourcentage de frais de gestion variables acquis (3)	

(3) par rapport à l'actif net fin de période d'observation

Techniques de gestion efficace du portefeuille et des instruments financiers dérivés en EUR

a) Exposition obtenue au travers des techniques de gestion efficace du portefeuille et des instruments financiers dérivés

• Exposition obtenue au travers des techniques de gestion efficace :

- o Prêts de titres :
- o Emprunt de titres :
- o Prises en pensions :
- o Mises en pensions :

• Exposition sous-jacentes atteintes au travers des instruments financiers dérivés : 1 119 959 890,28

- o Change à terme : 410 070 540,39
- o Future : 188 864 720,00
- o Options :
- o Swap : 521 024 629,89

b) Identité de la/des contrepartie(s) aux techniques de gestion efficace du portefeuille et instruments financiers dérivés

Techniques de gestion efficace	Instruments financiers dérivés (*)
	BANCO BILBAO VIZCAYA ARG MADRID
	BNP PARIBAS FRANCE
	BOFA SECURITIES EUROPE S.A. - BOFAFRP3
	BOFA SECURITIES EUROPE SA
	CITIGROUP GLOBAL MARKETS EUROPE AG
	HSBC FRANCE EX CCF
	NOMURA FINANCIAL PRODUCTS EUROPE GMBH
	SOCIETE GENERALE PAR

(*) Sauf les dérivés listés.

OPCVM CPR SILVER AGE

c) Garanties financières reçues par l'OPCVM afin de réduire le risque de contrepartie

Types d'instruments	Montant en devise du portefeuille
Techniques de gestion efficace . Dépôts à terme . Actions . Obligations . OPCVM . Espèces (*)	
Total	
Instruments financiers dérivés . Dépôts à terme . Actions . Obligations . OPCVM . Espèces (*)	
	15 910 000,00
Total	15 910 000,00

(*) Le compte Espèces intègre également les liquidités résultant des opérations de mise en pension.

d) Revenus et frais opérationnels liés aux techniques de gestion efficace

Revenus et frais opérationnels	Montant en devise du portefeuille
. Revenus (*) . Autres revenus	
Total des revenus	
. Frais opérationnels directs . Frais opérationnels indirects . Autres frais	
Total des frais	

(*) Revenus perçus sur prêts et prises en pension.

Transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation des instruments financiers - Règlement SFTR - en devise de comptabilité de l'OPC (EUR)

Prêts de titres	Emprunts de titres	Mise en pension	Prise en pension	TRS
-----------------	--------------------	-----------------	------------------	-----

a) Titres et matières premières prêtés

Montant					
% de l'Actif Net (*)					

(*) % hors trésorerie et équivalent de trésorerie

b) Actifs engagés pour chaque type d'opérations de financement sur titres et TRS exprimés en valeur absolue

Montant					304 999 986,79
% de l'Actif Net					25,90

c) 10 principaux émetteurs de garanties reçues (hors cash) pour tous les types d'opérations de financement

--	--	--	--	--	--

d) 10 principales contreparties en valeur absolue des actifs et des passifs sans compensation

BANCO BILBAO VIZCAYA ARG MADRID ESPAGNE					304 999 986,79
---	--	--	--	--	----------------

e) Type et qualité des garanties (collatéral)

Type					
- Actions					
- Obligations					
- OPC					
- TCN					
- Cash					
Rating					

Monnaie de la garantie					

OPCVM CPR SILVER AGE

Prêts de titres	Emprunts de titres	Mise en pension	Prise en pension	TRS
-----------------	--------------------	-----------------	------------------	-----

f) Règlement et compensation des contrats

Triparties			X	
Contrepartie centrale				
Bilatéraux	X		X	

g) Échéance de la garantie ventilée en fonction des tranches

Moins d'1 jour				
1 jour à 1 semaine				
1 semaine à 1 mois				
1 à 3 mois				
3 mois à 1 an				
Plus d'1 an				
Ouvertes				

h) Échéance des opérations de financement sur titres et TRS ventilée en fonction des tranches

Moins d'1 jour				
1 jour à 1 semaine				
1 semaine à 1 mois				
1 à 3 mois				304 999 986,79
3 mois à 1 an				
Plus d'1 an				
Ouvertes				

i) Données sur la réutilisation des garanties

Montant maximal (%)				
Montant utilisé (%)				
Revenus pour l'OPC suite au réinvestissement des garanties espèces en euros				

j) Données sur la conservation des garanties reçues par l'OPC

Caceis Bank				
Titres				
Cash				

k) Données sur la conservation des garanties fournies par l'OPC

Titres				
Cash				

OPCVM CPR SILVER AGE

Prêts de titres	Emprunts de titres	Mise en pension	Prise en pension	TRS
-----------------	--------------------	-----------------	------------------	-----

I) Données sur les revenus et les coûts ventilés

Revenus					
- OPC					
- Gestionnaire					
- Tiers					
Coûts					
- OPC					
- Gestionnaire					
- Tiers					

e) Données Type et qualité des garanties (collatéral)

CPR Asset Management veille à n'accepter que des titres d'une haute qualité de crédit et veille à rehausser la valeur de ses garanties en appliquant des décotes de valorisation sur les titres reçus. Ce dispositif est régulièrement revu et remis à jour.

i) Données sur la réutilisation des garanties

« La réglementation applicable aux OPCVM interdit la réutilisation par ce dernier des garanties reçues en titres. Les garanties reçues en espèces sont réinvesties dans les 5 supports suivants :

- o OPCVM monétaires court terme (tels que définis par l'ESMA dans ses orientations sur les fonds cotés et autres questions liées aux OPCVM)
- o Dépôt
- o Titres d'Etats Long Terme de haute qualité
- o Titres d'Etats Court Terme de haute qualité
- o Prises en pension »

Le montant maximal de réutilisation est de 0% pour les titres et 100% du montant reçu pour les espèces.
Le montant utilisé est de 0% pour les titres et 100% pour les espèces reçus.

k) Données sur la conservation des garanties fournies par l'OPC

CPR Asset Management veille à travailler avec un nombre réduit de dépositaires, sélectionnés pour s'assurer de la bonne conservation des titres reçus et du cash.

I) Données sur les revenus et les coûts ventilés

Opérations de prêts de titres et de mise en pension :

Dans le cadre des opérations de prêts de titres et de mise en pension, CPR Asset Management, a confié à Amundi Intermédiation, pour le compte de l'OPC, les réalisations suivantes : la sélection des contreparties, la demande de mise en place des contrats de marché, le contrôle du risque de contrepartie, le suivi qualitatif et quantitatif de la collatéralisation (contrôles de dispersion, des notations, des liquidités), des pensions et prêts de titres. Les revenus provenant des opérations de prêts de titres bénéficient à l'OPC, déduction faite des coûts opérationnels supportés par la société de gestion dans le cadre de la mise en place de ces opérations, lesquels coûts n'excéderont pas 40% des revenus générés par lesdites opérations.

Vie de l'OPC sur l'exercice sous revue

▪ **Modifications substantielles** : Sans objet sur l'exercice.

▪ **Autres modifications** :

Depuis le **14 mai 2025**, à des fins de clarification et de refléter la durée de placement recommandée, la période minimale de détention est précisée dans l'objectif de gestion de la documentation juridique de votre OPC : 5 ans (*en lieu et place de supérieure à 5 ans*).

Informations spécifiques

Détention en OPC

La documentation juridique d'OPC prévoit qu'il peut investir jusqu'à 10% maximum de son actif en part d'OPC et/ou fonds d'investissement dans le respect des contraintes de l'OPC.

Droit de vote

Les informations et documents relatifs à la politique de vote et à l'exercice des droits de vote en Assemblée Générale des OPC de CPR Asset Management sont adressés aux actionnaires ou porteurs de parts sur simple demande écrite à l'adresse postale de la société de gestion : CPR Asset Management – 91-93, boulevard Pasteur – CS 61595 – 75730 Paris Cedex 15. Site internet : www.cpr-am.com Télécopie : 01-53-15-70-70.

Fonds et instruments du groupe

Afin de prendre connaissance de l'information sur les instruments financiers détenus en portefeuille qui sont émis par la société de gestion ou par les entités de son Groupe, veuillez-vous reporter aux rubriques du bilan : 3. Compléments d'information, 3.9.3. Instruments financiers du Groupe détenus en portefeuille dans les comptes annuels de l'exercice clos.

Calcul du risque global

- Méthode du calcul de l'engagement

Les contrats à terme fermes sont portés pour leur valeur de marché, en engagement hors bilan, au cours de compensation. Les opérations à terme conditionnelles sont traduites en équivalent sous-jacent. Les contrats d'échange de taux réalisés de gré à gré sont évalués sur la base du montant nominal, plus ou moins, la différence d'estimation correspondante.

- Méthode de calcul du risque global : L'OPC utilise la méthode du calcul de l'engagement pour calculer le risque global de l'OPC sur les contrats financiers.

- Effet de Levier – Fonds pour lesquels la méthode de calcul en risque est appliquée
Niveau de levier indicatif : 77,28%.

Informations réglementaires

Procédure de sélection de brokers et des contreparties

Le comité courtiers et contreparties de CPR AM est l'instance qui valide formellement la liste des intermédiaires, contreparties et brokers de recherche sélectionnés par la société de gestion. Le comité courtiers et contreparties se réunit plusieurs fois par an. Présidé par la Direction Générale de CPR AM, il rassemble le Directeur des Investissements, les Directeurs de Gestion, les représentants de la table de négociation Amundi Intermédiation, le Responsable du Service Juridique, le Responsable du Contrôle des Risques et le Responsable de la Conformité.

Le comité courtiers et contreparties a pour objet :

- d'arrêter la liste des courtiers/intermédiaires financiers ;
- de suivre les volumes (courtages sur les actions et montant net pour les autres produits) affectés à chaque courtier ;
- de se prononcer sur la qualité des prestations des courtiers.

L'appréciation des brokers et contreparties en vue de définir ceux figurant sur la liste autorisée et les volumes maximum admis pour chacun d'entre eux, fait intervenir plusieurs équipes qui se prononcent au regard de différents critères :

- Risque de contrepartie ;
- Qualité de l'exécution des ordres ;
- Evaluation des prestations d'aide à la décision d'investissement.

Rapport relatif à la politique de sélection et d'évaluation des intermédiaires

Conformément à l'article 314-75-V du règlement général de l'Autorité des Marchés Financiers, CPR Asset Management tient à la disposition des porteurs le rapport relatif à sa politique de sélection et d'évaluation des intermédiaires qui lui fournissent des services d'aide à la décision d'investissement et d'exécution d'ordres et décrivant la politique arrêtée en la matière. Ce rapport fait l'objet d'un document publié sur le site de CPR Asset Management : www.cpr-am.com.

Rapport sur les frais d'intermédiation

Conformément à l'article 314-82 du règlement générale de l'Autorité des Marchés Financiers, le compte rendu relatif aux frais d'intermédiation précisant les conditions dans lesquelles CPR Asset Management a eu recours pour l'exercice clos à des services d'aide à la décision d'investissement et d'exécution d'ordres fait l'objet d'un document publié sur le site de CPR Asset Management : www.cpr-am.com.

Eligibilité PEA

La société de gestion assure un suivi quotidien du niveau de détention de titres éligibles au régime fiscal PEA afin de s'assurer que le portefeuille est en permanence investi de manière à respecter le seuil minimal exigé par la réglementation.

Politique de Rémunérations

1. Politique et pratiques de rémunération du personnel du gestionnaire

La politique de rémunération mise en place au sein de CPR AM est conforme aux dispositions en matière de rémunération mentionnées dans la directive 2011/61/UE du Parlement Européen et du Conseil du 8 juin 2011 sur les gestionnaires de fonds d'investissement alternatifs (ci-après la « Directive AIFM »), et dans la directive 2014/91/UE du 23 juillet 2014 concernant les OPCVM (ci-après la « Directive UCITS V »). Ces règles, portant sur les structures, les pratiques et la politique de rémunération du gestionnaire ont notamment pour but de

contribuer à renforcer la gestion saine, efficace et maîtrisée des risques pesant tant sur la société de gestion que sur les fonds gérés.

De plus, la politique de rémunération est conforme au Règlement (UE) 2019/2088 (« SFDR »), intégrant le risque de développement durable et les critères ESG dans le plan de contrôle d'Amundi, avec des responsabilités réparties entre le premier niveau de contrôles effectué par les équipes de Gestion et le deuxième niveau de contrôles effectué par les équipes Risques, qui peuvent vérifier à tout moment le respect des objectifs et des contraintes ESG d'un fonds.

Cette politique s'inscrit dans le cadre de la politique de rémunération du Groupe Amundi, revue chaque année par son Comité des Rémunérations. Lors de la séance du 1^{er} février 2024, celui-ci a vérifié l'application de la politique applicable au titre de l'exercice 2023 et sa conformité avec les principes des Directives AIFM et UCITS V, et a approuvé la politique applicable au titre de l'exercice 2024.

La mise en œuvre de la politique de rémunération Amundi a fait l'objet, courant 2024, d'une évaluation interne, centrale et indépendante, conduite par l'Audit Interne Amundi.

1.1 Montant des rémunérations versées par le gestionnaire à son personnel

Sur l'exercice 2024, le montant total des rémunérations (incluant les rémunérations fixes et variables différées et non différées) versées par CPR AM à l'ensemble de son personnel (127 bénéficiaires¹) s'est élevé à 17 174 897 euros. Ce montant se décompose comme suit :

- Montant total des rémunérations fixes versées par CPR AM sur l'exercice : 10 831 271 euros, soit 63% du total des rémunérations versées par le gestionnaire à l'ensemble de son personnel, l'ont été sous la forme de rémunération fixe.
- Montant total des rémunérations variables différées (y compris actions de performance) et non différées versées par CPR AM sur l'exercice : 6 343 625 euros, soit 37% du total des rémunérations versées par le gestionnaire à l'ensemble de son personnel, l'ont été sous cette forme. L'ensemble du personnel est éligible au dispositif de rémunération variable.

Par ailleurs, aucune somme correspondant à un retour sur investissement dans des parts de carried interest n'a été versée pour l'exercice.

Sur le total des rémunérations (fixes et variables différées et non différées) versées sur l'exercice, 1 710 027 euros concernaient les « cadres dirigeants et cadres supérieurs » (6 bénéficiaires) et 3 312 029 euros concernaient les « gérants décisionnaires » dont les activités ont une incidence significative sur le profil de risque des fonds gérés (8 bénéficiaires).

1.2 Incidences de la politique et des pratiques de rémunération sur le profil de risque et sur la gestion des conflits d'intérêt

Le Groupe Amundi s'est doté d'une politique et a mis en œuvre des pratiques de rémunération conformes aux dernières évolutions législatives, réglementaires et doctrinales issues des autorités de régulation pour l'ensemble de ses Sociétés de Gestion.

Le Groupe Amundi a également procédé à l'identification de son Personnel Identifié qui comprend l'ensemble des collaborateurs du Groupe Amundi exerçant un pouvoir de décision sur la gestion des sociétés ou des fonds gérés et susceptibles par conséquent d'avoir un impact significatif sur la performance ou le profil de risque.

Les rémunérations variables attribuées au personnel du Groupe Amundi sont déterminées en combinant l'évaluation des performances du collaborateur concerné, de l'unité opérationnelle auquel il appartient et des résultats d'ensemble du Groupe. Cette évaluation des performances individuelles prend en compte aussi bien des critères quantitatifs que qualitatifs, ainsi que le respect des règles de saine gestion des risques.

Les critères pris en compte pour l'évaluation des performances et l'attribution des rémunérations variables dépendent de la nature de la fonction exercée :

¹ Nombre de collaborateurs (CDI, CDD) payés au cours de l'année, qu'ils aient été ou non encore présents au 31/12/2024.

OPCVM CPR SILVER AGE

1. Fonctions de sélection et de gestion de portefeuille

Critères quantitatifs :

- RI/Sharpe sur 1, 3 et 5 ans
- Performance brute/absolue/relative des stratégies d'investissement (basées sur des composites GIPS) sur 1,3, 5 ans, perspective principalement axée sur 1 an, ajustée sur le long terme (3,5 ans)
- Performance en fonction du risque basée sur RI/Sharpe sur 1, 3 et 5 ans
- Classements concurrentiels à travers les classements Morningstar
- Collecte nette / demande de soumission, mandats réussis
- Performance fees
- Quand cela est pertinent, évaluation ESG des fonds selon différentes agences de notation (Morningstar, CDP...)
- Respect de l'approche ESG « Beat the benchmark », de la politique d'exclusion ESG et de l'index de transition climatique

Critères qualitatifs :

- Respect des règles de risque, de conformité, et de la politique ESG, et des règles légales
- Qualité du management
- Innovation/développement produit
- Transversalité et partage des meilleures pratiques
- Engagement commercial incluant la composante ESG dans les actions commerciales
- ESG :
 - Respect de la politique ESG et participation à l'offre Net-zero,
 - Intégration de l'ESG dans les processus d'investissement,
 - Capacité à promouvoir et diffuser la connaissance ESG en interne et en externe,
 - Participer à l'élargissement de l'offre et à l'innovation en matière ESG,
 - Aptitude à concilier la combinaison entre risque et ESG (le risque et le retour ajusté de l'ESG)

2. Fonctions commerciales

Critères quantitatifs :

- Collecte nette, notamment en matière d'ESG et de produits à impact
- Recettes
- Collecte brute
- Développement et fidélisation de la clientèle ; gamme de produits
- Nombre d'actions commerciales par an, notamment en matière de prospection,
- Nombre de clients contactés sur leur stratégie Net zero

Critères qualitatifs :

- Respect des règles de risque, de conformité, et de la politique ESG, et des règles légales
- Prise en compte conjointe des intérêts d'Amundi et des intérêts du client
- Sécurisation/ développement de l'activité
- Satisfaction client
- Qualité du management
- Transversalité et partage des meilleures pratiques
- Esprit d'entreprise
- Aptitude à expliquer et promouvoir les politiques ESG ainsi que les solutions d'Amundi

3. Fonctions de support et de contrôle

En ce qui concerne les fonctions de contrôle, l'évaluation de la performance et les attributions de rémunération variable sont indépendantes de la performance des secteurs d'activités qu'elles contrôlent.

OPCVM CPR SILVER AGE

Les critères habituellement pris en compte sont les suivants :

- Principalement des critères liés à l'atteinte d'objectifs qui leur sont propres (maîtrise des risques, qualité des contrôles, réalisation de projets, amélioration des outils et systèmes etc.)
- Lorsque des critères financiers sont utilisés, ils tournent essentiellement autour de la gestion et l'optimisation des charges.

Les critères de performance ci-dessus énoncés, et notamment ceux appliqués au Personnel Identifié en charge de la gestion, s'inscrivent plus largement dans le respect de la réglementation applicable aux fonds gérés ainsi que de la politique d'investissement du comité d'investissement du gestionnaire.

En outre, le Groupe Amundi a mis en place, pour l'ensemble de son personnel, des mesures visant à aligner les rémunérations sur la performance et les risques à long terme, et à limiter les risques de conflits d'intérêts.

A ce titre, notamment :

- est mis en place un barème de différé, conforme aux exigences des Directives AIFM et UCITS V
- la partie différée de la rémunération variable des collaborateurs du Personnel Identifié est versée en instruments indexés à 100% sur la performance d'un panier de fonds représentatif
- l'acquisition définitive de la partie différée est liée à la situation financière d'Amundi, à la continuité d'emploi du collaborateur dans le groupe ainsi qu'à sa gestion saine et maîtrisée des risques sur toute la période d'acquisition.

Respect par l'OPC de critères relatifs aux objectifs environnementaux, sociaux et de qualité de gouvernance (ESG)

CPR AM applique des règles d'exclusion ciblées qui constituent le socle de sa responsabilité fiduciaire. Elles sont appliquées dans toutes ses stratégies de gestion active et consistent à exclure les entreprises qui ne sont conformes ni à notre politique ESG, ni aux conventions internationales et aux cadres reconnus sur le plan international, ni aux cadres de régulations nationales. Ces exclusions ciblées sont appliquées sous réserve de conformité aux lois et règlements applicables et sauf dispositions contractuelles contraires pour les produits ou services dédiés.

C'est ainsi que CPR AM exclut les activités suivantes :

Tout investissement direct dans les entreprises impliquées dans la fabrication, le commerce, le stockage ou les services pour les mines antipersonnel, les bombes à sous-munitions, en conformité avec les conventions d'Ottawa et d'Oslo.

Les entreprises produisant, stockant, commercialisant des armes chimiques, des armes biologiques et des armes à l'uranium appauvri.

Les entreprises qui contreviennent gravement et de manière répétée à l'un ou plusieurs des 10 principes du Pacte Mondial, sans mesures correctives crédibles.

Ces émetteurs sont notés G sur l'échelle de CPR AM. De plus, CPR AM met en œuvre des exclusions sectorielles ciblées, spécifiques aux industries du charbon et du tabac. Ces exclusions sectorielles s'appliquent à toutes les stratégies de gestion active sur lesquelles CPR AM a la discrétion entière de gestion de portefeuille.

Politique Charbon

CPR AM exclut :

- Les entreprises développant ou projetant de développer de nouvelles capacités en charbon thermique dans l'ensemble de la chaîne de valeur (producteurs, extracteurs, centrales, infrastructures de transport);
- Les entreprises dont plus de 25% du chiffre d'affaires provient de l'extraction de charbon thermique;
- Les entreprises dont l'extraction annuelle de charbon thermique est de 100 MT ou plus sans intention de réduction;
- Toutes les entreprises dont le chiffre d'affaires lié à l'extraction de charbon thermique et à la production d'électricité à partir de charbon thermique est supérieur à 50% de leur chiffre d'affaires total sans analyse.
- Toutes les entreprises de production d'électricité au charbon et d'extraction de charbon avec un seuil entre 25% et 50% et un score de transition énergétique détérioré.

OPCVM CPR SILVER AGE

Application en gestion passive :

• Fonds passifs ESG

Tous les ETF et fonds indiciels ESG appliquent chaque fois que possible la politique d'exclusion du secteur charbon de CPR AM (à l'exception des indices très concentrés).

• Fonds passifs non ESG

Le devoir fiduciaire en gestion passive est de reproduire le plus fidèlement possible un indice.

Le gestionnaire de portefeuille dispose ainsi d'une marge de manœuvre limitée et doit remplir les objectifs contractuels pour obtenir une exposition passive pleinement conforme à l'indice de référence demandé.

Par conséquent, les fonds indiciels et ETF de CPR AM répliquant des indices de référence standards (non ESG) ne peuvent pas appliquer d'exclusions sectorielles systématiques.

Cependant, dans le cadre des titres exclus de la « politique charbon thermique » sur l'univers d'investissement actif de CPR AM mais qui pourraient être présents dans des fonds passifs non ESG, CPR AM a renforcé ses actions en matière de vote et d'engagement qui pourraient se traduire par un vote « contre » le management des entreprises concernées.

Politique sur le tabac

Depuis 2018, CPR AM limite les notes ESG des entreprises du secteur du tabac à E, sur une échelle de A à G (les entreprises notées G étant exclues) afin de prendre en compte les inquiétudes liées à la santé publique, mais également la violation des droits de l'Homme, la pauvreté, les conséquences environnementales, et le coût économique considérable associé au tabac, estimé à plus de 1 000 milliards de dollars par an dans le monde, selon les estimations de l'Organisation mondiale de la santé. Cette limite a pour but de pénaliser l'investissement dans ce type d'entreprises, ce qui doit être compensé par des investissements dans des entreprises plus vertueuses. La politique de CPR AM s'applique au secteur du tabac dans son entièreté, notamment les fournisseurs, les fabricants de cigarettes et les distributeurs.

En mai 2020, CPR AM est devenu signataire du Tobacco-Free Finance Pledge, renforçant de fait sa politique d'exclusion au tabac. CPR AM applique ainsi les règles suivantes :

Règles d'exclusion : sont exclues les entreprises fabriquant des produits complets du tabac (seuils d'application : revenus supérieurs à 5%).

Règles de limite : sont limitées à une note ESG de E (s'étalonnant de A à G) les entreprises impliquées dans les activités de fabrication, de fourniture et de distribution de tabac (seuils d'application : revenus supérieurs à 10%).

Des informations complémentaires sur les modalités de prise en compte des critères ESG par CPR AM sont disponibles sur son site Internet : <https://www.cpr-am.fr/Investissement-Responsable>.

* *Gestion active : hors OPC indiciels et ETF contraints par leur indice de référence.*

Règlements SFDR et Taxonomie

Article 8 – au titre de la Taxonomie

Conformément à son objectif et à sa politique d'investissement, l'OPC promeut des caractéristiques environnementales au sens de l'article 6 du Règlement sur la Taxonomie. Il peut investir partiellement dans des activités économiques qui contribuent à un ou plusieurs objectif(s) environnemental(aux) prescrit(s) à l'article 9 du Règlement sur la Taxonomie. L'OPC ne prend toutefois actuellement aucun engagement quant à une proportion minimale.

La Taxonomie a pour objectif d'identifier les activités économiques considérées comme durables d'un point de vue environnemental. La Taxonomie identifie ces activités selon leur contribution à six grands objectifs environnementaux : (i) atténuation du changement climatique, (ii) adaptation au changement climatique, (iii) utilisation durable et protection des ressources aquatiques et marines, (iv) transition vers une économie circulaire (déchets, prévention et recyclage), (v) prévention et réduction de la pollution, (vi) protection et restauration de la biodiversité et des écosystèmes.

Afin d'établir le degré de durabilité environnementale d'un investissement, une activité économique est considérée comme durable sur le plan environnemental lorsqu'elle contribue de manière substantielle à un

OPCVM CPR SILVER AGE

ou plusieurs des six objectifs environnementaux, qu'elle ne nuit pas de manière significative à un ou plusieurs des objectifs environnementaux (principe du « do no significant harm » ou « DNSH »), qu'elle est réalisée dans le respect des garanties minimales prévues à l'article 18 du Règlement sur la Taxonomie et qu'elle respecte les critères d'examen technique qui ont été établis par la Commission européenne conformément au Règlement sur la Taxonomie.

Conformément à l'état actuel du Règlement sur la Taxonomie, la Société de gestion s'assure actuellement que les investissements ne nuisent pas de manière significative à tout autre objectif environnemental en mettant en œuvre des politiques d'exclusion par rapport aux émetteurs dont les pratiques environnementales et/ou sociales et/ou de gouvernance sont controversées.

Nonobstant ce qui précède, le principe « ne pas nuire de manière significative » (DNSH) s'applique uniquement aux investissements sous-jacents qui prennent en compte les critères de l'Union européenne pour les activités économiques durables sur le plan environnemental.

Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Bien que l'OPC puisse déjà détenir des investissements dans des activités économiques qualifiées d'activités durables sans être actuellement engagé à respecter une proportion minimale, la Société de gestion fera tout son possible pour communiquer cette proportion d'investissements dans des activités durables dès que cela sera raisonnablement possible après l'entrée en vigueur des normes techniques réglementaires (« RTS ») en ce qui concerne le contenu et la présentation des communications conformément aux articles 8(4), 9(6) et 11(5) du Règlement « Disclosure » tel que modifié par le Règlement sur la Taxonomie.

Cet engagement sera réalisé de manière progressive et continue, en intégrant les exigences du Règlement sur la Taxonomie dans le processus d'investissement dès que cela est raisonnablement possible. Cela conduira à un degré minimum d'alignement du portefeuille sur les activités durables, information qui sera mise à la disposition des investisseurs à ce moment-là.

Dans l'intervalle, le degré d'alignement sur les activités durables ne sera pas mis à la disposition des investisseurs.

Dès que la totalité des données sera disponible et que les méthodologies de calcul pertinentes seront finalisées, la description de la mesure dans laquelle les investissements sous-jacents sont réalisés dans des activités durables sera mise à la disposition des investisseurs. Ces informations, ainsi que celles relatives à la proportion d'activités habilitantes et transitoires, seront précisées dans une version ultérieure du prospectus.

Article 8 – au titre du SFDR

Au titre de l'article 50 du règlement délégué de niveau 2 SFDR, des informations sur la réalisation des caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier faisant partie du présent rapport de gestion sont disponibles en annexe.

Certification du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

CPR SILVER AGE

Fonds Commun de Placement

Société de Gestion :
CPR Asset Management

91-93, boulevard Pasteur
75015 PARIS

Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 juillet 2025

Aux porteurs de parts du FCP CPR SILVER AGE,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par la société de gestion, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'organisme de placement collectif CPR SILVER AGE constitué sous forme de fonds commun de placement (FCP) relatifs à l'exercice clos le 31 juillet 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du FCP, à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion sur les comptes annuels

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1 août 2024 à la date d'émission de notre rapport.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les conséquences du changement de méthode comptable exposées dans l'annexe aux comptes annuels.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion établi par la société de gestion.

Responsabilités de la société de gestion relatives aux comptes annuels

Il appartient à la société de gestion d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la société de gestion d'évaluer la capacité du FCP à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider le FCP ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été établis par la société de gestion.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre FCP.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la société de gestion, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la société de gestion de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité du FCP à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Compte tenu des délais d'obtention de certaines informations nécessaires à la finalisation de nos travaux, le présent rapport est daté du 27 novembre 2025

Paris La Défense, le 27 novembre 2025

Le Commissaire aux Comptes

Deloitte & Associés



Nicolas SAINSART

Comptes annuels

OPCVM CPR SILVER AGE

Bilan Actif au 31/07/2025 en EUR	31/07/2025
Immobilisations corporelles nettes	
Titres financiers	
Actions et valeurs assimilées (A)	1 097 306 564,48
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	1 097 306 564,48
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	
Obligations convertibles en actions (B)	
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	
Obligations et valeurs assimilées (C)	
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	
Titres de créances (D)	
Négociés sur un marché réglementé ou assimilé	
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	
Parts d'OPC et de fonds d'investissements (E)	1 700 724,36
OPCVM	1 700 724,36
FIA et équivalents d'autres Etats membres de l'Union Européenne	
Autres OPC et fonds d'investissements	
Dépôts (F)	
Instruments financiers à terme (G)	23 028 926,42
Opérations temporaires sur titres (H)	
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension	
Créances représentatives de titres donnés en garantie	
Créances représentatives de titres financiers prêtés	
Titres financiers empruntés	
Titres financiers donnés en pension	
Autres opérations temporaires	
Prêts (I) (*)	
Autres actifs éligibles (J)	
Sous-total actifs éligibles I = (A+B+C+D+E+F+G+H+I+J)	1 122 036 215,26
Créances et comptes d'ajustement actifs	24 459 087,53
Comptes financiers	56 382 602,92
Sous-total actifs autres que les actifs éligibles II	80 841 690,45
Total de l'actif I+II	1 202 877 905,71

(*) L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

OPCVM CPR SILVER AGE

Bilan Passif au 31/07/2025 en EUR	31/07/2025
Capitaux propres :	
Capital	889 993 340,25
Report à nouveau sur revenu net	89,05
Report à nouveau des plus et moins-values réalisées nettes	244 912 259,27
Résultat net de l'exercice	42 850 607,62
Capitaux propres I	1 177 756 296,19
Passifs de financement II (*)	
Capitaux propres et passifs de financement (I+II)	1 177 756 296,19
Passifs éligibles :	
Instruments financiers (A)	
Opérations de cession sur instruments financiers	
Opérations temporaires sur titres financiers	
Instruments financiers à terme (B)	7 272 593,35
Emprunts (C) (*)	
Autres passifs éligibles (D)	
Sous-total passifs éligibles III = (A+B+C+D)	7 272 593,35
Autres passifs :	
Dettes et comptes d'ajustement passifs	17 849 016,17
Concours bancaires	
Sous-total autres passifs IV	17 849 016,17
Total Passifs : I+II+III+IV	1 202 877 905,71

(*) L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

OPCVM CPR SILVER AGE

Compte de résultat au 31/07/2025 en EUR	31/07/2025
Revenus financiers nets	
Produits sur opérations financières :	
Produits sur actions	23 216 820,92
Produits sur obligations	
Produits sur titres de créances	
Produits sur parts d'OPC	
Produits sur instruments financiers à terme	
Produits sur opérations temporaires sur titres	
Produits sur prêts et créances	
Produits sur autres actifs et passifs éligibles	
Autres produits financiers	1 185 358,16
Sous-total produits sur opérations financières	24 402 179,08
Charges sur opérations financières :	
Charges sur opérations financières	
Charges sur instruments financiers à terme	
Charges sur opérations temporaires sur titres	
Charges sur emprunts	
Charges sur autres actifs et passifs éligibles	
Charges sur passifs de financement	
Autres charges financières	-268 914,17
Sous-total charges sur opérations financières	-268 914,17
Total revenus financiers nets (A)	24 133 264,91
Autres produits :	
Rétrocession des frais de gestion au bénéfice de l'OPC	
Versements en garantie de capital ou de performance	
Autres produits	
Autres charges :	
Frais de gestion de la société de gestion	-16 163 163,73
Frais d'audit, d'études des fonds de capital investissement	
Impôts et taxes	
Autres charges	
Sous-total autres produits et autres charges (B)	-16 163 163,73
Sous-total revenus nets avant compte de régularisation (C = A-B)	7 970 101,18
Régularisation des revenus nets de l'exercice (D)	-284 361,80
Sous-total revenus nets I = (C+D)	7 685 739,38
Plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations :	
Plus ou moins-values réalisées	48 844 340,68
Frais de transactions externes et frais de cession	-2 458 209,93
Frais de recherche	
Quote-part des plus-values réalisées restituées aux assureurs	
Indemnités d'assurance perçues	
Versements en garantie de capital ou de performance reçus	
Sous-total plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations (E)	46 386 130,75
Régularisations des plus ou moins-values réalisées nettes (F)	-1 615 661,74
Plus ou moins-values réalisées nettes II = (E+F)	44 770 469,01

OPCVM CPR SILVER AGE

Compte de résultat au 31/07/2025 en EUR	31/07/2025
Plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisations :	
Variation des plus ou moins-values latentes y compris les écarts de change sur les actifs éligibles	-7 156 629,04
Ecarts de change sur les comptes financiers en devises	-375 861,12
Versements en garantie de capital ou de performance à recevoir	
Quote-part des plus-values latentes à restituer aux assureurs	
Sous-total plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisation (G)	-7 532 490,16
Régularisations des plus ou moins-values latentes nettes (H)	-2 073 110,61
Plus ou moins-values latentes nettes III = (G+H)	-9 605 600,77
Acomptes :	
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (J)	
Acomptes sur plus ou moins-values réalisées nettes versés au titre de l'exercice (K)	
Total Acomptes versés au titre de l'exercice IV = (J+K)	
Impôt sur le résultat V (*)	
Résultat net I + II + III + IV + V	42 850 607,62

(*) L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

Annexes aux comptes annuels

OPCVM CPR SILVER AGE

A. Informations générales

A1. Caractéristiques et activité de l'OPC à capital variable

A1a. Stratégie et profil de gestion

Le FCP a pour objectif d'obtenir une performance supérieure à celle des marchés actions européens sur le long terme cinq ans minimum en tirant parti de la dynamique des valeurs européennes liées au vieillissement de la population.

Le prospectus / règlement de l'OPC décrit de manière complète et précise ces caractéristiques.

OPCVM CPR SILVER AGE

A1b. Eléments caractéristiques de l'OPC au cours des 5 derniers exercices

	31/12/2021	29/07/2022	31/07/2023	31/07/2024	31/07/2025
Actif net Global en EUR	2 105 519 643,94	1 738 762 209,99	1 382 221 780,46	1 234 824 309,05	1 177 756 296,19
Part CPR Silver Age E en EUR					
Actif net	158 224 926,72	125 843 368,88	83 543 110,44	73 918 262,82	67 017 613,91
Nombre de titres	645 072,220	575 369,336	369 809,729	307 449,822	270 814,409
Valeur liquidative unitaire	245,28	218,71	225,90	240,42	247,46
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes	32,35	-5,17	-6,20	26,14	9,43
Capitalisation unitaire sur revenu	-0,13	3,08	2,07	0,22	-0,35
Part CPR Silver Age I en EUR					
Actif net	497 264 294,31	442 922 373,20	370 048 646,70	281 794 221,43	254 308 114,25
Nombre de titres	1 663 595,741	1 649 859,454	1 317 863,888	931 264,734	806 360,468
Valeur liquidative unitaire	298,90	268,46	280,79	302,59	315,37
Plus et moins-values nettes unitaire non distribuées	55,06	48,73	41,12	73,88	88,76
Capitalisation unitaire sur revenu	3,29	5,72	5,90	3,85	3,46
Part CPR Silver Age P en EUR					
Actif net	1 069 481 082,98	950 812 852,97	741 420 816,51	728 333 009,03	719 702 603,49
Nombre de titres	391 301,73600	389 015,47400	292 216,21700	268 375,36105	256 354,44418
Valeur liquidative unitaire	2 733,13	2 444,15	2 537,23	2 713,85	2 807,45
Plus et moins-values nettes unitaire non distribuées	507,20	449,44	380,12	674,84	781,95
Capitalisation unitaire sur revenu	11,20	41,51	35,38	15,38	9,98
Part CPR Silver Age PM en EUR					
Actif net	2 299,55	2 056,98	2 136,68	2 286,16	2 365,43
Nombre de titres	20,000	20,000	20,000	20,000	20,000
Valeur liquidative unitaire	114,97	102,84	106,83	114,30	118,27
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes	15,12	-2,42	-2,90	12,41	4,51
Capitalisation unitaire sur revenu	0,51	1,77	1,55	0,69	0,44

OPCVM CPR SILVER AGE

	31/12/2021	29/07/2022	31/07/2023	31/07/2024	31/07/2025
Part CPR Silver Age R en EUR					
Actif net	3 998 998,64	1 406 969,30	1 025 956,22	1 045 771,19	827 338,96
Nombre de titres	30 216,983	11 843,940	8 265,503	7 826,621	5 946,786
Valeur liquidative unitaire	132,34	118,79	124,12	133,61	139,12
Plus et moins-values nettes unitaire non distribuées	24,40	21,60	18,23	32,70	38,00
Capitalisation unitaire sur revenu	1,33	2,46	2,49	1,57	1,38
Part CPR Silver Age T en EUR					
Actif net	242 114 845,49	192 216 519,21	173 594 967,72	138 174 969,49	122 708 283,04
Nombre de titres	16 914,332	15 848,898	13 961,711	11 166,837	10 183,835
Valeur liquidative unitaire	14 314,18	12 128,06	12 433,64	12 373,68	12 049,31
Distribution unitaire sur plus et moins-values nettes	540,03		683,85	680,55	662,71
Plus et moins-values nettes unitaire non distribuées	1 359,11	1 095,29	65,16	718,48	505,33
Distribution unitaire sur revenu	247,25	306,23	342,03	239,54	219,47
Crédit d'impôt unitaire (1)	19,02	16,67	26,78	23,53	(1)
Part CPR Silver Age T0 en EUR					
Actif net	25 194 557,13	12 290 629,22	168 058,91		
Nombre de titres	18 643,806	12 196,642	162,692		
Valeur liquidative unitaire	1 351,36	1 007,70	1 032,98		
Distribution unitaire sur plus et moins-values nettes	189,80				
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes		-17,77	-28,79		
Distribution unitaire sur revenu	23,42	25,59	28,47		
Crédit d'impôt unitaire (1)	1,76	1,33	14,24		

OPCVM CPR SILVER AGE

	31/12/2021	29/07/2022	31/07/2023	31/07/2024	31/07/2025
Part CPR Silver Age Z-C en EUR					
Actif net	94 775 407,07	451 619,49	1 464 736,76		3 252 469,16
Nombre de titres	720,105	3,814	11,791		31,280
Valeur liquidative unitaire	131 613,31	118 410,98	124 224,98		103 979,19
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes	17 222,38	-2 792,31	-3 357,72		4 627,57
Capitalisation unitaire sur revenu	1 811,48	2 727,24	2 961,32		1 360,27
Part CPR Silver Age Z-D en EUR					
Actif net	14 463 232,05	12 815 820,74	10 953 350,52	11 555 788,93	9 937 507,95
Nombre de titres	115,076	115,076	96,076	96,076	80,217
Valeur liquidative unitaire	125 684,17	111 368,31	114 007,14	120 277,58	123 882,81
Plus et moins-values nettes unitaire non distribuées	23 341,93	20 763,93	17 585,97	30 586,72	35 279,34
Distribution unitaire sur revenu	1 729,86	2 564,80	2 726,10	1 882,02	1 788,73
Crédit d'impôt unitaire (1)	161,91	174,64	231,49	219,00	(1)

(1) Le crédit d'impôt unitaire ne sera déterminé qu'à la date de mise en distribution conformément aux dispositions fiscales en vigueur.

A2. Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels sont présentés pour la première fois sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2020-07 modifié par le règlement ANC 2022-03.

1 Changements de méthodes comptables y compris de présentation en rapport avec l'application du nouveau règlement comptable relatif aux comptes annuels des organismes de placement collectif à capital variable (Règlement ANC 2020- 07 modifié).

Ce nouveau règlement impose des changements de méthodes comptables dont des modifications de présentation des comptes annuels. La comparabilité avec les comptes de l'exercice précédent ne peut donc être réalisée.

NB : les états concernés sont (outre le bilan et le compte de résultat) : B1. Evolution des capitaux propres et passifs de financement ; D5a. Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets et D5b. Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes.

Ainsi, conformément au 2ème alinéa de l'article 3 du Règlement ANC 2020-07, les états financiers ne présentent pas les données de l'exercice précédent ; les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe.

Ces changements portent essentiellement sur :

- la structure du bilan qui est désormais présentée par types d'actifs et de passifs éligibles, incluant les prêts et les emprunts ;
- la structure du compte de résultat qui est profondément modifiée ; le compte de résultat incluant notamment : les écarts de change sur comptes financiers , les plus ou moins-values latentes, les plus et moins-values réalisées et les frais de transactions ;
- la suppression du tableau de hors-bilan (une partie des informations sur les éléments de ce tableau figurent dorénavant dans les annexes) ;
- la suppression de l'option de comptabilisation des frais inclus au prix de revient (sans effet rétroactif pour les fonds appliquant anciennement la méthode des frais inclus) ;
- la distinction des obligations convertibles des autres obligations, ainsi que leurs enregistrements comptables respectifs ;
- une nouvelle classification des fonds cibles détenus en portefeuille selon le modèle : OPCVM / FIA / Autres ;
- la comptabilisation des engagements sur changes à terme qui n'est plus faite au niveau du bilan mais au niveau du hors-bilan, avec une information sur les changes à terme couvrant une part spécifique ;
- l'ajout d'informations relatives aux expositions directes et indirectes sur les différents marchés ;
- la présentation de l'inventaire qui distingue désormais les actifs et passifs éligibles et les instruments financiers à terme ;
- l'adoption d'un modèle de présentation unique pour tous les types d'OPC ;
- la suppression de l'agrégation des comptes pour les fonds à compartiments.

2 Règles et méthodes comptables appliquées au cours de l'exercice

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent (sous réserve des changements décrits ci-avant) :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts encaissés.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.

La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en euro.

La durée de l'exercice est de 7 mois.

Règles d'évaluation des actifs

Les instruments financiers sont enregistrés en comptabilité selon la méthode des coûts historiques et inscrits au bilan à leur valeur actuelle qui est déterminée par la dernière valeur de marché connue ou à défaut d'existence de marché par tous moyens externes ou par recours à des modèles financiers.

Les différences entre les valeurs actuelles utilisées lors du calcul de la valeur liquidative et les coûts historiques des valeurs mobilières à leur entrée en portefeuille sont enregistrées dans des comptes « Plus ou moins values latentes ».

Les valeurs qui ne sont pas dans la devise du portefeuille sont évaluées conformément au principe énoncé ci-dessous, puis converties dans la devise du portefeuille suivant le cours des devises au jour de l'évaluation.

Dépôts :

Les dépôts d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois sont valorisés selon la méthode linéaire.

Actions, obligations et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Pour le calcul de la valeur liquidative, les actions et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé sont évaluées sur la base du dernier cours de bourse du jour.

Les obligations et valeurs assimilées sont évaluées au cours de clôture communiqués par différents prestataires de services financiers. Les intérêts courus des obligations et valeurs assimilées sont calculés jusqu'à la date de la valeur liquidative.

Actions, obligations et autres valeurs non négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Les valeurs non négociées sur un marché réglementé sont évaluées sous la responsabilité de la société de gestion en utilisant des méthodes fondées sur la valeur patrimoniale et le rendement, en prenant en considération les prix retenus lors de transactions significatives récentes.

Titres de créances négociables :

Les Titres de Créances Négociables et assimilés qui ne font pas l'objet de transactions significatives sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence défini ci-dessous, majoré le cas échéant d'un écart représentatif des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur :

- TCN dont l'échéance est inférieure ou égale à 1 an : Taux interbancaire offert en euros (Euribor) ;
- TCN dont l'échéance est supérieure à 1 an : Taux des Bons du Trésor à intérêts Annuels Normalisés (BTAN) ou taux de l'OAT (Obligations Assimilables du Trésor) de maturité proche pour les durées les plus longues.

Les Titres de Créances Négociables d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois pourront être évalués selon la méthode linéaire.

Les Bons du Trésor sont valorisés au taux du marché communiqué quotidiennement par la Banque de France ou les spécialistes des bons du Trésor.

OPC détenus :

Les parts ou actions d'OPC seront valorisées à la dernière valeur liquidative connue.

Opérations temporaires sur titres :

Les titres reçus en pension sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives des titres reçus en pension » pour le montant prévu dans le contrat, majoré des intérêts courus à recevoir.

Les titres donnés en pension sont inscrits en portefeuille acheteur pour leur valeur actuelle. La dette représentative des titres donnés en pension est inscrite en portefeuille vendeur à la valeur fixée au contrat majorée des intérêts courus à payer.

Les titres prêtés sont valorisés à leur valeur actuelle et sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives de titres prêtés » à la valeur actuelle majorée des intérêts courus à recevoir.

OPCVM CPR SILVER AGE

Les titres empruntés sont inscrits à l'actif dans la rubrique « titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat, et au passif dans la rubrique « dettes représentatives de titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat majoré des intérêts courus à payer.

Instruments financiers à terme :

Instruments financiers à terme négociés sur un marché réglementé ou assimilé :

Les instruments financiers à terme négociés sur les marchés réglementés sont valorisés au cours de compensation du jour.

Instruments financiers à terme non négociés sur un marché réglementé ou assimilé :

Les Swaps :

Les contrats d'échange de taux d'intérêt et/ou de devises sont valorisés à leur valeur de marché en fonction du prix calculé par actualisation des flux d'intérêts futurs aux taux d'intérêts et/ou de devises de marché. Ce prix est corrigé du risque de signature.

Les swaps d'indice sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence fourni par la contrepartie.

Les autres swaps sont évalués à leur valeur de marché ou à une valeur estimée selon les modalités arrêtées par la société de gestion.

Frais de gestion

Les frais de gestion et de fonctionnement recouvrent l'ensemble des frais relatifs à l'OPC : gestion financière, administrative, comptable, conservation, distribution, frais d'audit.

Ces frais sont imputés au compte de résultat de l'OPC.

Les frais de gestion n'incluent pas les frais de transaction. Pour plus de précision sur les frais effectivement facturés à l'OPC, se reporter au prospectus.

Ils sont enregistrés au prorata temporis à chaque calcul de valeur liquidative.

OPCVM CPR SILVER AGE

Le cumul de ces frais respecte le taux de frais maximum de l'actif net indiqué dans le prospectus ou le règlement du fonds :

N°	Frais facturés au FCP ⁽¹⁾	Assiette	Taux annuel / Barème
1	Frais de gestion financière	Actif net	Part P : 1,45% TTC maximum
			Part I : 0,75% TTC maximum
			Part E : 1,95% TTC maximum
			Part T : 0,10% TTC maximum
			Parts Z-C et Z-D : 0,40% TTC maximum
			Part R : 0,80% TTC maximum
			Part PM : 1,45% TTC maximum
2	Frais de fonctionnement et autres services ⁽²⁾	Actif net	Part P : 0,17% TTC
			Part I : 0,12% TTC
			Part E : 0,17% TTC
			Part T : 0,05% TTC
			Parts Z-C et Z-D : 0,12% TTC
			Part R : 0,17% TTC
			Part PM : 0,17% TTC
3	Frais indirects maximum (commissions et frais de gestion)	Actif net	Non significatif
4	Commissions de mouvement perçues par la société de gestion	N/A	N/A
5	Commission de surperformance	Actif net	Parts P, I, E, Z-C ⁽³⁾ , Z-D ⁽³⁾ , R ⁽³⁾ et PM ⁽⁴⁾ :
			15% TTC annuel de la performance au-delà de celle de l'actif de référence Part T : N/A

¹⁾ Les coûts suivants pourront s'ajouter aux frais facturés à l'OPC et affichés ci-dessus :

- Les coûts juridiques exceptionnels liés au recouvrement des créances du FCP ou à une procédure pour faire valoir un droit.
- Les coûts liés aux contributions dues à l'AMF.
- Les impôts, taxes, redevances et droits gouvernementaux (en relation avec l'OPCVM) exceptionnels et non récurrents.

⁽²⁾ Les frais de fonctionnement et autres services sont prélevés sur une base forfaitaire. Par voie de conséquence, le taux forfaitaire mentionné ci-dessus peut être prélevé lorsque les frais réels sont inférieurs à celui-ci ; à l'inverse, si les frais réels sont supérieurs au taux affiché, le dépassement de ce taux est pris en charge par la société de gestion.

⁽³⁾ Le premier prélèvement des frais de gestion variables sur la part Z-C, Z-D et R pourra s'effectuer à compter du 31 décembre 2018.

⁽⁴⁾ Le premier prélèvement des frais de gestion variable sur la part PM pourra s'effectuer à compter du 31 décembre 2021.

Liste des frais de fonctionnement et autres services :

- Frais et coûts d'enregistrement et de référencement
- Frais et coûts d'information clients et distributeurs (dont notamment les frais liés à la constitution et de diffusion de la documentation et des reportings réglementaires et les frais liés aux communications d'informations réglementaires aux distributeurs ...)
- Frais et coûts des données
- Frais de commissariat aux comptes
- Frais liés au dépositaire et aux teneurs de compte
- Frais liés à la délégation de gestion administrative et comptable
- Frais d'audit, frais fiscaux (y compris avocat et expert externe - récupération de retenues à la source pour le compte du fonds, 'Tax agent' local...) et frais et coûts juridiques propres à l'OPC
- Frais et coûts liés au respect d'obligations réglementaires et aux reportings au régulateur (dont notamment les frais liés aux reportings, les cotisations aux Associations professionnelles obligatoires, les frais de fonctionnement du suivi des franchissements de seuils, les frais de fonctionnement du déploiement des politiques de vote aux Assemblées Générales ...)

Frais et coûts liés à la connaissance client

Tout ou partie de ces frais et coûts sont susceptibles de s'appliquer ou non en fonction des caractéristiques de l'OPC et/ou de la classe de part considérée.

Swing pricing

Les souscriptions et les rachats significatifs peuvent avoir un impact sur la valeur liquidative en raison du coût de réaménagement du portefeuille lié aux transactions d'investissement et de désinvestissement. Ce coût peut provenir de l'écart entre le prix de transaction et le prix de valorisation, de taxes ou de frais de courtage.

Aux fins de préserver l'intérêt des porteurs présents dans l'OPC la Société de Gestion peut décider d'appliquer un mécanisme de Swing Pricing à l'OPC avec seuil de déclenchement.

Ainsi dès lors que le solde de souscriptions-rachats de toutes les parts confondues est supérieur en valeur absolue au seuil préétabli, il sera procédé à un ajustement de la Valeur Liquidative. Par conséquent, la Valeur Liquidative sera ajustée à la hausse (et respectivement à la baisse) si le solde des souscriptions-rachats est positif (et respectivement négatif) ; l'objectif est de limiter l'impact de ces souscriptions-rachats sur la Valeur Liquidative des porteurs présents dans le fonds.

Ce seuil de déclenchement est exprimé en pourcentage de l'actif total de l'OPC.

Le niveau du seuil de déclenchement ainsi que le facteur d'ajustement de la valeur liquidative sont déterminés par la Société de gestion, et ils sont revus à minima sur un rythme trimestriel.

En raison de l'application du Swing Pricing, la volatilité de l'OPC peut ne pas provenir uniquement des actifs détenus en portefeuille.

Conformément à la réglementation, seules les personnes en charge de sa mise en œuvre connaissent le détail de ce mécanisme, et notamment le pourcentage du seuil de déclenchement.

Commissions de surperformance

OPCVM CPR SILVER AGE

Le calcul de la commission de surperformance s'applique au niveau de chaque part concernée et à chaque date d'établissement de la valeur liquidative. Celui-ci est basé sur la comparaison (ci-après la « Comparaison ») entre :

- L'actif net de la part (avant prélèvement de la commission de surperformance) et
- L'actif de référence (ci-après l'« Actif de Référence ») qui représente et réplique l'actif net calculé au niveau de la part (avant prélèvement de la commission de surperformance) au 1^{er} jour de la période d'observation, retraité des souscriptions/rachats à chaque valorisation, auquel est appliqué la performance de l'indice de référence : l'indice MSCI Europe converti en euro (DNR) + 1%.

Ainsi, à compter du 1^{er} janvier 2022, la Comparaison est effectuée sur une période d'observation de cinq années maximum, dont la date anniversaire correspond au jour d'établissement de la dernière valeur liquidative du mois de juillet.

Toutes les périodes d'observations qui s'ouvrent à compter du 1^{er} janvier 2022 intègrent les nouvelles modalités ci-dessous.

Au cours de la vie de la part, une nouvelle période d'observation de 5 années maximum s'ouvre :

- En cas de versement de la provision annuelle à une date anniversaire.
- En cas de sous-performance cumulée constatée à l'issue d'une période de 5 ans.

Dans ce cas, toute sous-performance supérieure à 5 ans ne sera plus prise en compte au cours de la nouvelle période d'observation ; à l'inverse toute sous-performance générée sur les 5 dernières années continuera à être prise en compte.

La commission de surperformance représentera 15% de l'écart entre l'actif net calculé au niveau de la part (avant prélèvement de la commission de surperformance) et l'Actif de Référence si les conditions cumulatives suivantes sont remplies :

- Cet écart est positif
- La performance relative, depuis le début de la période d'observation telle que définie ci-dessus, de la part par rapport à l'actif de référence est positive ou nulle.

Les sous-performances passées sur les 5 dernières années doivent ainsi être compensées avant qu'une provision puisse à nouveau être enregistrée.

Cette commission fera l'objet d'une provision lors du calcul de la Valeur Liquidative.

En cas de rachat au cours de la période d'observation, la quote-part de la provision constituée, correspondant au nombre de part rachetées, est définitivement acquise à la société de gestion. Celle-ci peut être versée à la société de gestion à chaque date anniversaire.

Si, au cours de la période d'observation, l'actif net calculé de la part (avant prélèvement de la commission de surperformance) est inférieur à celui de l'Actif de Référence, la commission de surperformance sera nulle et fera l'objet d'une reprise de provision lors du calcul de la Valeur Liquidative. Les reprises sur provision sont plafonnées à hauteur des dotations antérieures.

Sur la période d'observation, toutes provisions telles que définies ci-dessus deviennent exigible à date d'anniversaire et seront payées à la Société de Gestion.

La commission de surperformance est perçue par la société de gestion même si la performance de la part sur la période d'observation est négative, tout en restant supérieure à la performance de l'Actif de Référence.

OPCVM CPR SILVER AGE

Affectation des sommes distribuables

Définition des sommes distribuables

Les sommes distribuables sont constituées par :

Le revenu :

Le revenu net augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde du compte de régularisation des revenus.

Les Plus et Moins-values :

Conformément à la réglementation pour les parts ouvrant droit à distribution :

Les sommes mentionnées « le revenu » et « les plus et moins-values » peuvent être distribuées, en tout ou partie, indépendamment l'une de l'autre.

La mise en paiement des sommes distribuables est effectuée dans un délai maximal de cinq mois suivant la clôture de l'exercice.

Modalités d'affectation des sommes distribuables :

Part(s)	Affectation des revenus nets	Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées
Part CPR Silver Age I	Capitalisation et/ou Distribution, par décision de la société de gestion	Capitalisation et/ou Distribution, par décision de la société de gestion
Part CPR Silver Age Z-C	Capitalisation	Capitalisation
Part CPR Silver Age T	Distribution	Capitalisation et/ou Distribution, par décision de la société de gestion
Part CPR Silver Age PM	Capitalisation	Capitalisation
Part CPR Silver Age P	Capitalisation et/ou Distribution, par décision de la société de gestion	Capitalisation et/ou Distribution, par décision de la société de gestion
Part CPR Silver Age E	Capitalisation	Capitalisation
Part CPR Silver Age R	Capitalisation et/ou Distribution, par décision de la société de gestion	Capitalisation et/ou Distribution, par décision de la société de gestion
Part CPR Silver Age Z-D	Distribution	Capitalisation et/ou Distribution, par décision de la société de gestion

OPCVM CPR SILVER AGE

B. Evolution des capitaux propres et passifs de financement

B1. Evolution des capitaux propres et passifs de financement

Evolution des capitaux propres au cours de l'exercice en EUR	31/07/2025
Capitaux propres début d'exercice	1 234 824 309,05
Flux de l'exercice :	
Souscriptions appelées (y compris la commission de souscription acquise à l'OPC)	69 631 880,44
Rachats (sous déduction de la commission de rachat acquise à l'OPC)	-163 506 330,99
Revenus nets de l'exercice avant comptes de régularisation	7 970 101,18
Plus ou moins-values réalisées nettes avant comptes de régularisation	46 386 130,75
Variation des plus ou moins-values latentes avant comptes de régularisation	-7 532 490,16
Distribution de l'exercice antérieur sur revenus nets	-2 741 688,31
Distribution de l'exercice antérieur sur plus ou moins-values réalisées nettes	-7 275 615,77
Distribution de l'exercice antérieur sur plus-values latentes	
Acomptes versés au cours de l'exercice sur revenus nets	
Acomptes versés au cours de l'exercice sur plus ou moins-values réalisées nettes	
Acomptes versés au cours de l'exercice sur plus-values latentes	
Autres éléments	
Capitaux propres en fin d'exercice (= Actif net)	1 177 756 296,19

B2. Reconstitution de la ligne « capitaux propres » des fonds de capital investissement et autres véhicules

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

OPCVM CPR SILVER AGE

B3. Evolution du nombre de parts au cours de l'exercice

B3a. Nombre de parts souscrites et rachetées pendant l'exercice

	En parts	En montant
Part CPR Silver Age E		
Parts souscrites durant l'exercice	12 708,048	3 157 605,76
Parts rachetées durant l'exercice	-49 343,461	-12 218 955,25
Solde net des souscriptions/rachats	-36 635,413	-9 061 349,49
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	270 814,409	
Part CPR Silver Age I		
Parts souscrites durant l'exercice	42 542,365	13 374 008,04
Parts rachetées durant l'exercice	-167 446,631	-53 239 638,82
Solde net des souscriptions/rachats	-124 904,266	-39 865 630,78
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	806 360,468	
Part CPR Silver Age P		
Parts souscrites durant l'exercice	12 997,07489	36 414 000,15
Parts rachetées durant l'exercice	-25 017,99176	-69 923 734,25
Solde net des souscriptions/rachats	-12 020,91687	-33 509 734,10
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	256 354,44418	
Part CPR Silver Age PM		
Parts souscrites durant l'exercice		
Parts rachetées durant l'exercice		
Solde net des souscriptions/rachats		
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	20,000	
Part CPR Silver Age R		
Parts souscrites durant l'exercice	369,275	50 497,59
Parts rachetées durant l'exercice	-2 249,110	-317 438,91
Solde net des souscriptions/rachats	-1 879,835	-266 941,32
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	5 946,786	
Part CPR Silver Age T		
Parts souscrites durant l'exercice	1 014,026	11 998 895,50
Parts rachetées durant l'exercice	-1 997,028	-24 184 850,02
Solde net des souscriptions/rachats	-983,002	-12 185 954,52
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	10 183,835	
Part CPR Silver Age Z-C		
Parts souscrites durant l'exercice	46,519	4 636 873,40
Parts rachetées durant l'exercice	-15,239	-1 615 027,09
Solde net des souscriptions/rachats	31,280	3 021 846,31
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	31,280	

OPCVM CPR SILVER AGE

B3a. Nombre de parts souscrites et rachetées pendant l'exercice

	En parts	En montant
Part CPR Silver Age Z-D		
Parts souscrites durant l'exercice		
Parts rachetées durant l'exercice	-15,859	-2 006 686,65
Solde net des souscriptions/rachats	-15,859	-2 006 686,65
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	80,217	

B3b. Commissions de souscription et/ou rachat acquises

	En montant
Part CPR Silver Age E	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	
Commissions de souscription acquises	
Commissions de rachat acquises	
Part CPR Silver Age I	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	
Commissions de souscription acquises	
Commissions de rachat acquises	
Part CPR Silver Age P	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	
Commissions de souscription acquises	
Commissions de rachat acquises	
Part CPR Silver Age PM	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	
Commissions de souscription acquises	
Commissions de rachat acquises	
Part CPR Silver Age R	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	
Commissions de souscription acquises	
Commissions de rachat acquises	
Part CPR Silver Age T	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	
Commissions de souscription acquises	
Commissions de rachat acquises	
Part CPR Silver Age Z-C	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	
Commissions de souscription acquises	
Commissions de rachat acquises	

OPCVM CPR SILVER AGE

B3b. Commissions de souscription et/ou rachat acquises

	En montant
Part CPR Silver Age Z-D	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	
Commissions de souscription acquises	
Commissions de rachat acquises	

B4. Flux concernant le nominal appelé et remboursé sur l'exercice

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

B5. Flux sur les passifs de financement

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

B6. Ventilation de l'actif net par nature de parts

Libellé de la part Code ISIN	Affectation des revenus nets	Affectation des plus ou moins- values nettes réalisées	Devise de la part	Actif net par part	Nombre de parts	Valeur liquidative
CPR Silver Age E FR0010917658	Capitalisation	Capitalisation	EUR	67 017 613,91	270 814,409	247,46
CPR Silver Age I FR0010838284	Capitalisation et/ou Distribution, par décision de la société de gestion	Capitalisation et/ou Distribution, par décision de la société de gestion	EUR	254 308 114,25	806 360,468	315,37
CPR Silver Age P FR0010836163	Capitalisation et/ou Distribution, par décision de la société de gestion	Capitalisation et/ou Distribution, par décision de la société de gestion	EUR	719 702 603,49	256 354,44418	2 807,45
CPR Silver Age PM FR0013462546	Capitalisation	Capitalisation	EUR	2 365,43	20,000	118,27
CPR Silver Age R FR0013294725	Capitalisation et/ou Distribution, par décision de la société de gestion	Capitalisation et/ou Distribution, par décision de la société de gestion	EUR	827 338,96	5 946,786	139,12
CPR Silver Age T FR0011741958	Distribution	Capitalisation et/ou Distribution, par décision de la société de gestion	EUR	122 708 283,04	10 183,835	12 049,31
CPR Silver Age Z-C FR0013246246	Capitalisation	Capitalisation	EUR	3 252 469,16	31,280	103 979,19
CPR Silver Age Z-D FR0013258605	Distribution	Capitalisation et/ou Distribution, par décision de la société de gestion	EUR	9 937 507,95	80,217	123 882,81

OPCVM CPR SILVER AGE

C. Informations relatives aux expositions directes et indirectes sur les différents marchés

C1. Présentation des expositions directes par nature de marché et d'exposition

C1a. Exposition directe sur le marché actions (hors obligations convertibles)

Montants exprimés en milliers EUR	Exposition +/-	Ventilation des expositions significatives par pays				
		Pays 1	Pays 2	Pays 3	Pays 4	Pays 5
		ALLEMAGNE +/-	FRANCE +/-	SUISSE +/-	ITALIE +/-	PAYS-BAS +/-
Actif						
Actions et valeurs assimilées	1 097 306,56	411 845,50	273 040,96	116 716,58	67 711,15	57 937,87
Opérations temporaires sur titres						
Passif						
Opérations de cession sur instruments financiers						
Opérations temporaires sur titres						
Hors-bilan						
Futures	188 864,72	NA	NA	NA	NA	NA
Options		NA	NA	NA	NA	NA
Swaps	304 999,99	NA	NA	NA	NA	NA
Autres instruments financiers	216 024,64	NA	NA	NA	NA	NA
Total	1 807 195,91					

C1b. Exposition sur le marché des obligations convertibles - Ventilation par pays et maturité de l'exposition

Montants exprimés en milliers EUR	Exposition +/-	Décomposition de l'exposition par maturité			Décomposition par niveau de deltas	
		<= 1 an	1<X<=5 ans	> 5 ans	<= 0,6	0,6<X<=1
Total						

OPCVM CPR SILVER AGE

C1c. Exposition directe sur le marché de taux (hors obligations convertibles) - Ventilation par nature de taux

Montants exprimés en milliers EUR	Exposition +/-	Ventilation des expositions par type de taux			
		Taux fixe +/-	Taux variable ou révisable +/-	Taux indexé +/-	Autre ou sans contrepartie de taux +/-
Actif					
Dépôts					
Obligations					
Titres de créances					
Opérations temporaires sur titres					
Comptes financiers	56 382,60				56 382,60
Passif					
Opérations de cession sur instruments financiers					
Opérations temporaires sur titres					
Emprunts					
Comptes financiers					
Hors-bilan					
Futures	NA				
Options	NA				
Swaps	NA				
Autres instruments financiers	NA				
Total					56 382,60

OPCVM CPR SILVER AGE

C1d. Exposition directe sur le marché de taux (hors obligations convertibles) - Ventilation par durée résiduelle

Montants exprimés en milliers EUR	[0 - 3 mois] (*) +/-	]3 - 6 mois] (*) +/-	]6 - 12 mois] (*) +/-	]1 - 3 ans] (*) +/-	]3 - 5 ans] (*) +/-	]5 - 10 ans] (*) +/-	>10 ans (*) +/-
Actif							
Dépôts							
Obligations							
Titres de créances							
Opérations temporaires sur titres							
Comptes financiers	56 382,60						
Passif							
Opérations de cession sur instruments financiers							
Opérations temporaires sur titres							
Emprunts							
Comptes financiers							
Hors-bilan							
Futures							
Options							
Swaps							
Autres instruments							
Total	56 382,60						

(*) L'OPC peut regrouper ou compléter les intervalles de durées résiduelles selon la pertinence des stratégies de placement et d'emprunts.

OPCVM CPR SILVER AGE

C1e. Exposition directe sur le marché des devises

Montants exprimés en milliers EUR	Devise 1 GBP +/-	Devise 2 CHF +/-	Devise 3 USD +/-	Devise 4 SEK +/-	Devise N Autres devises +/-
Actif					
Dépôts					
Actions et valeurs assimilées		116 716,58	19 882,90	18 983,52	19 009,18
Obligations et valeurs assimilées					
Titres de créances					
Opérations temporaires sur titres					
Créances			79,14		
Comptes financiers	21 428,69	1 026,31	61,16	8,95	67,28
Passif					
Opérations de cession sur instruments financiers					
Opérations temporaires sur titres					
Emprunts					
Dettes					
Comptes financiers					
Hors-bilan					
Devises à recevoir	281 782,00	56 785,35		23 249,12	22 860,39
Devises à livrer			-25 450,64		
Futures options swaps					
Autres opérations	5 887,65	124,24			
Total	309 098,34	174 652,48	-5 427,44	42 241,59	41 936,85

C1f. Exposition directe aux marchés de crédit

Montants exprimés en milliers EUR	Invest. Grade +/-	Non Invest. Grade +/-	Non notés +/-
Actif			
Obligations convertibles en actions			
Obligations et valeurs assimilées			
Titres de créances			
Opérations temporaires sur titres			
Passif			
Opérations de cession sur instruments financiers			
Opérations temporaires sur titres			
Hors-bilan			
Dérivés de crédits			
Solde net			

OPCVM CPR SILVER AGE

C1g. Exposition des opérations faisant intervenir une contrepartie

Contreparties (montants exprimés en milliers EUR)	Valeur actuelle constitutive d'une créance	Valeur actuelle constitutive d'une dette
Opérations figurant à l'actif du bilan		
Dépôts		
Instruments financiers à terme non compensés		
BANCO BILBAO VIZCAYA ARG MADRID	15 479,85	
BOFA SECURITIES EUROPE SA	6 605,91	
CITIGROUP GLOBAL MARKETS EUROPE AG	558,22	
SOCIETE GENERALE PAR	332,71	
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension		
Créances représentatives de titres donnés en garantie		
Créances représentatives de titres financiers prêtés		
Titres financiers empruntés		
Titres reçus en garantie		
Titres financiers donnés en pension		
Créances		
Collatéral espèces		
BNP PARIBAS FRANCE	5 050,00	
CITIGROUP GLOBAL MARKETS EUROPE AG	750,00	
HSBC FRANCE EX CCF	260,00	
SOCIETE GENERALE PAR	220,00	
Dépôt de garantie espèces versé		
Opérations figurant au passif du bilan		
Dettes représentatives des titres donnés en pension		
Instruments financiers à terme non compensés		
CITIGROUP GLOBAL MARKETS EUROPE AG		929,96
BOFA SECURITIES EUROPE S.A. - BOFAFRP3		7,70
SOCIETE GENERALE PAR		482,65
NOMURA FINANCIAL PRODUCTS EUROPE GMBH		56,95
HSBC FRANCE EX CCF		212,98
BOFA SECURITIES EUROPE SA		222,27
BNP PARIBAS FRANCE		5 307,84
Dettes		
Collatéral espèces		
BANCO BILBAO VIZCAYA ARG MADRID		11 500,00
BOFA SECURITIES EUROPE S.A. - BOFAFRP3		4 380,00
NOMURA FINANCIAL PRODUCTS EUROPE GMBH		30,00

OPCVM CPR SILVER AGE

C2. Expositions indirectes pour les OPC de multi-gestion

L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

C3. Exposition sur les portefeuilles de capital investissement

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

C4. Exposition sur les prêts pour les OFS

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

OPCVM CPR SILVER AGE

D. Autres informations relatives au bilan et au compte de résultat

D1. Créances et dettes : ventilation par nature

	Nature de débit/crédit	31/07/2025
Créances		
	Ventes à règlement différé	4 952 540,90
	Souscriptions à recevoir	28 812,52
	Dépôts de garantie en espèces	13 118 596,80
	Coupons et dividendes en espèces	79 137,31
	Collatéraux	6 280 000,00
Total des créances		24 459 087,53
Dettes		
	Rachats à payer	62 691,78
	Frais de gestion fixe	1 490 161,08
	Collatéraux	15 910 000,00
	Autres dettes	386 163,31
Total des dettes		17 849 016,17
Total des créances et des dettes		6 610 071,36

OPCVM CPR SILVER AGE

D2. Frais de gestion, autres frais et charges

	31/07/2025
Part CPR Silver Age E	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	1 509 400,94
Pourcentage de frais de gestion fixes	2,13
Frais de gestion variables provisionnés	
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,00
Frais de gestion variables acquis	
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	
Part CPR Silver Age I	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	2 441 965,02
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,88
Frais de gestion variables provisionnés	
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,00
Frais de gestion variables acquis	
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	
Part CPR Silver Age P	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	11 925 473,66
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,63
Frais de gestion variables provisionnés	
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,00
Frais de gestion variables acquis	
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	
Part CPR Silver Age PM	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	37,71
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,61
Frais de gestion variables provisionnés	
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,00
Frais de gestion variables acquis	
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	

OPCVM CPR SILVER AGE

	31/07/2025
Part CPR Silver Age R	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	9 784,25
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,98
Frais de gestion variables provisionnés	
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,00
Frais de gestion variables acquis	
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	
Part CPR Silver Age T	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	202 804,93
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,16
Frais de gestion variables provisionnés	
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,00
Frais de gestion variables acquis	
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	
Part CPR Silver Age Z-C	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	15 039,63
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,53
Frais de gestion variables provisionnés	
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,00
Frais de gestion variables acquis	
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	
Part CPR Silver Age Z-D	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	58 657,59
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,53
Frais de gestion variables provisionnés	
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,00
Frais de gestion variables acquis	
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	

OPCVM CPR SILVER AGE

D3. Engagements reçus et donnés

Autres engagements (par nature de produit)	31/07/2025
Garanties reçues - dont instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan	
Garanties données - dont instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	
Engagements de financement reçus mais non encore tirés	
Engagements de financement donnés mais non encore tirés	
Autres engagements hors bilan	
Total	

D4. AUTRES INFORMATIONS

D4a. Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire

	31/07/2025
Titres pris en pension livrée	
Titres empruntés	

D4b. Instruments financiers détenus, émis et/ou gérés par le Groupe

	Code ISIN	Libellé	31/07/2025
Actions			
Obligations			
TCN			
OPC			1 700 724,36
	FR0014005XN8	AMUNDI EURO LIQUIDITY-RATED RESPONSIBLE PART Z	108 967,83
	FR0014005XL2	AMUNDI EURO LIQUIDITY SHORT TERM RESPONSIBLE PART Z C	1 591 756,53
Instruments financiers à terme			131 614 221,52
	CFDA3C30Z	CFD BOFA STJ GB 1230	9 091 919,14
	CFD47330Z	CFD CPG ML COMPAS 1	12 485 566,60
	CFD5R630Z	CFD ML ASTRAZEN 1230	34 802 479,04
	CFD8Q830Z	CFD ML AVIVA PL 1230	35 468 093,70
	CFD7C630Z	CFD ML CONVATEC 1230	5 096 075,41
	CFD8O630Z	CFD ML JET2 PLC 1230	3 053 112,81
	CFD7B430Z	CFD ML PRUDENTI 1230	31 616 974,82
Total des titres du groupe			133 314 945,88

OPCVM CPR SILVER AGE

D5. Détermination et ventilation des sommes distribuables

D5a. Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	31/07/2025
Revenus nets	7 685 739,38
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice	
Revenus de l'exercice à affecter	7 685 739,38
Report à nouveau	89,05
Sommes distribuables au titre du revenu net	7 685 828,43

Part CPR Silver Age E

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	31/07/2025
Revenus nets	-95 293,82
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	
Revenus de l'exercice à affecter (**)	-95 293,82
Report à nouveau	
Sommes distribuables au titre du revenu net	-95 293,82
Affectation :	
Distribution	
Report à nouveau du revenu de l'exercice	
Capitalisation	-95 293,82
Total	-95 293,82
* Information relative aux acomptes versés	
Montant unitaire	
Crédits d'impôt totaux	
Crédits d'impôt unitaires	
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution	
Nombre de parts	
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu	

OPCVM CPR SILVER AGE

Part CPR Silver Age I

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	31/07/2025
Revenus nets	2 790 903,25
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	
Revenus de l'exercice à affecter (**)	2 790 903,25
Report à nouveau	
Sommes distribuables au titre du revenu net	2 790 903,25
Affectation :	
Distribution	
Report à nouveau du revenu de l'exercice	
Capitalisation	2 790 903,25
Total	2 790 903,25
* Information relative aux acomptes versés	
Montant unitaire	
Crédits d'impôt totaux	
Crédits d'impôt unitaires	
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution	
Nombre de parts	
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu	

Part CPR Silver Age P

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	31/07/2025
Revenus nets	2 560 857,03
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	
Revenus de l'exercice à affecter (**)	2 560 857,03
Report à nouveau	
Sommes distribuables au titre du revenu net	2 560 857,03
Affectation :	
Distribution	
Report à nouveau du revenu de l'exercice	
Capitalisation	2 560 857,03
Total	2 560 857,03
* Information relative aux acomptes versés	
Montant unitaire	
Crédits d'impôt totaux	
Crédits d'impôt unitaires	
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution	
Nombre de parts	
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu	

OPCVM CPR SILVER AGE

Part CPR Silver Age PM

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	31/07/2025
Revenus nets	8,82
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	
Revenus de l'exercice à affecter (**)	8,82
Report à nouveau	
Sommes distribuables au titre du revenu net	8,82
Affectation :	
Distribution	
Report à nouveau du revenu de l'exercice	
Capitalisation	8,82
Total	8,82
* Information relative aux acomptes versés	
Montant unitaire	
Crédits d'impôt totaux	
Crédits d'impôt unitaires	
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution	
Nombre de parts	
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu	

Part CPR Silver Age R

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	31/07/2025
Revenus nets	8 263,85
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	
Revenus de l'exercice à affecter (**)	8 263,85
Report à nouveau	
Sommes distribuables au titre du revenu net	8 263,85
Affectation :	
Distribution	
Report à nouveau du revenu de l'exercice	
Capitalisation	8 263,85
Total	8 263,85
* Information relative aux acomptes versés	
Montant unitaire	
Crédits d'impôt totaux	
Crédits d'impôt unitaires	
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution	
Nombre de parts	
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu	

OPCVM CPR SILVER AGE

Part CPR Silver Age T

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	31/07/2025
Revenus nets	2 234 963,77
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	
Revenus de l'exercice à affecter (**)	2 234 963,77
Report à nouveau	88,91
Sommes distribuables au titre du revenu net	2 235 052,68
Affectation :	
Distribution	2 235 046,27
Report à nouveau du revenu de l'exercice	6,41
Capitalisation	
Total	2 235 052,68
* Information relative aux acomptes versés	
Montant unitaire	
Crédits d'impôt totaux	
Crédits d'impôt unitaires	
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution	
Nombre de parts	10 183,835
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	219,47
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu	185 129,38

Part CPR Silver Age Z-C

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	31/07/2025
Revenus nets	42 549,43
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	
Revenus de l'exercice à affecter (**)	42 549,43
Report à nouveau	
Sommes distribuables au titre du revenu net	42 549,43
Affectation :	
Distribution	
Report à nouveau du revenu de l'exercice	
Capitalisation	42 549,43
Total	42 549,43
* Information relative aux acomptes versés	
Montant unitaire	
Crédits d'impôt totaux	
Crédits d'impôt unitaires	
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution	
Nombre de parts	
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu	

OPCVM CPR SILVER AGE

Part CPR Silver Age Z-D

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	31/07/2025
Revenus nets	143 487,05
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	
Revenus de l'exercice à affecter (**)	143 487,05
Report à nouveau	0,14
Sommes distribuables au titre du revenu net	143 487,19
Affectation :	
Distribution	143 486,55
Report à nouveau du revenu de l'exercice	0,64
Capitalisation	
Total	143 487,19
* Information relative aux acomptes versés	
Montant unitaire	
Crédits d'impôt totaux	
Crédits d'impôt unitaires	
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution	
Nombre de parts	80,217
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	1 788,73
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu	14 992,67

OPCVM CPR SILVER AGE

D5b. Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	31/07/2025
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	44 770 469,01
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice	
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter	44 770 469,01
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	244 912 259,27
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	289 682 728,28

Part CPR Silver Age E

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	31/07/2025
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	2 554 720,16
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)	2 554 720,16
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	2 554 720,16
Affectation :	
Distribution	
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	
Capitalisation	2 554 720,16
Total	2 554 720,16
* Information relative aux acomptes versés	
Acomptes unitaires versés	
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution	
Nombre de parts	
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	

OPCVM CPR SILVER AGE

Part CPR Silver Age I

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	31/07/2025
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	9 673 395,32
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)	9 673 395,32
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	61 900 079,63
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	71 573 474,95
Affectation :	
Distribution	
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	71 573 474,95
Capitalisation	
Total	71 573 474,95
* Information relative aux acomptes versés	
Acomptes unitaires versés	
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution	
Nombre de parts	
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	

Part CPR Silver Age P

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	31/07/2025
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	27 411 379,87
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)	27 411 379,87
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	173 047 178,07
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	200 458 557,94
Affectation :	
Distribution	
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	200 458 557,94
Capitalisation	
Total	200 458 557,94
* Information relative aux acomptes versés	
Acomptes unitaires versés	
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution	
Nombre de parts	
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	

OPCVM CPR SILVER AGE

Part CPR Silver Age PM

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	31/07/2025
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	90,23
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)	90,23
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	90,23
Affectation :	
Distribution	
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	
Capitalisation	90,23
Total	90,23
* Information relative aux acomptes versés	
Acomptes unitaires versés	
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution	
Nombre de parts	
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	

Part CPR Silver Age R

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	31/07/2025
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	31 475,72
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)	31 475,72
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	194 504,86
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	225 980,58
Affectation :	
Distribution	
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	225 980,58
Capitalisation	
Total	225 980,58
* Information relative aux acomptes versés	
Acomptes unitaires versés	
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution	
Nombre de parts	
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	

OPCVM CPR SILVER AGE

Part CPR Silver Age T

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	31/07/2025
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	4 578 229,25
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)	4 578 229,25
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	7 316 921,48
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	11 895 150,73
Affectation :	
Distribution	6 748 929,29
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	5 146 221,44
Capitalisation	
Total	11 895 150,73
* Information relative aux acomptes versés	
Acomptes unitaires versés	
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution	
Nombre de parts	10 183,835
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	662,71

Part CPR Silver Age Z-C

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	31/07/2025
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	144 750,65
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)	144 750,65
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	144 750,65
Affectation :	
Distribution	
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	
Capitalisation	144 750,65
Total	144 750,65
* Information relative aux acomptes versés	
Acomptes unitaires versés	
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution	
Nombre de parts	
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	

OPCVM CPR SILVER AGE

Part CPR Silver Age Z-D

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	31/07/2025
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	376 427,81
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)	376 427,81
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	2 453 575,23
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	2 830 003,04
Affectation :	
Distribution	
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	2 830 003,04
Capitalisation	
Total	2 830 003,04
* Information relative aux acomptes versés	
Acomptes unitaires versés	
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution	
Nombre de parts	
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	

OPCVM CPR SILVER AGE

E. Inventaire des actifs et passifs en EUR

E1. Inventaire des éléments de bilan

Désignation des valeurs par secteur d'activité (*)	Devise	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
ACTIONS ET VALEURS ASSIMILÉES			1 097 306 564,48	93,17
Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé			1 097 306 564,48	93,17
Assurance			189 479 754,04	16,09
AGEAS	EUR	210 796	12 595 061,00	1,07
ALLIANZ SE-REG	EUR	148 215	51 460 248,00	4,37
ASR NEDERLAND NV	EUR	325 800	19 013 688,00	1,61
AXA SA	EUR	1 103 226	47 085 685,68	4,00
GENERALI	EUR	583 308	19 085 837,76	1,62
HANNOVER RUECK SE	EUR	74 604	19 874 505,60	1,69
MUENCHENER RUECKVERSICHERUNG AG	EUR	35 380	20 364 728,00	1,73
Automobiles			32 575 429,20	2,77
BAYERISCHE MOTOREN WERKE AG	EUR	73 590	6 172 729,20	0,52
MERCEDES BENZ GROUP AG REGISTERED SHARES	EUR	527 000	26 402 700,00	2,25
STELLANTIS NV	EUR	0,0001		0,00
Banques commerciales			45 752 434,92	3,88
BANCA MEDIOLANUM SPA	EUR	1 212 427	18 792 618,50	1,59
BCP BCO	EUR	17 671 810	12 751 978,10	1,08
DEUTSCHE BANK AG	EUR	490 179	14 207 838,32	1,21
Biotechnologie			14 398 151,20	1,22
ARGEN-X SE - W/I	EUR	24 223	14 398 151,20	1,22
Compagnies aériennes			6 594 302,28	0,56
RYANAIR HOLDINGS PLC	EUR	254 508	6 594 302,28	0,56
Conglomérats industriels			68 454 387,30	5,81
SIEMENS AG-REG	EUR	304 377	68 454 387,30	5,81
Courrier, fret aérien et logistique			5 720 250,00	0,49
DEUTSCHE POST AG NAMEN	EUR	145 000	5 720 250,00	0,49
Distribution de produits alimentaires de première nécessité			36 348 339,98	3,09
BANCA GENERALI SPA	EUR	384 542	18 857 939,68	1,61
JERONIMO MARTINS	EUR	408 113	8 733 618,20	0,74
REDES ENERGETICAS NACIONAIS	EUR	1 400 000	4 165 000,00	0,35
SONAE	EUR	3 632 739	4 591 782,10	0,39
Electricité			8 637 194,89	0,73
EDP SA	EUR	2 281 351	8 637 194,89	0,73
Equipements électriques			34 897 142,50	2,96
SCHNEIDER ELECTRIC SE	EUR	152 890	34 897 142,50	2,96

OPCVM CPR SILVER AGE

E1. Inventaire des éléments de bilan

Désignation des valeurs par secteur d'activité (*)	Devise	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Equipements et fournitures médicaux			83 822 661,51	7,12
ALCON INC	CHF	160 719	12 419 667,08	1,05
BIOMERIEUX	EUR	168 459	21 192 142,20	1,80
BOSTON SCIENTIFIC CORP	USD	155 868	14 288 297,20	1,21
COLOPLAST-B	DKK	43 937	3 552 736,53	0,30
ESSILORLUXOTTICA	EUR	37 356	9 734 973,60	0,83
INTUITIVE SURGICAL INC	USD	13 310	5 594 607,40	0,48
SARTORIUS STEDIM BIOTECH	EUR	59 513	10 474 288,00	0,89
SIEMENS HEALTHINEERS AG	EUR	138 815	6 565 949,50	0,56
Grands magasins et autres			12 992 918,08	1,10
PROSUS NV	EUR	258 617	12 992 918,08	1,10
Hôtels, restaurants et loisirs			59 894 851,20	5,09
ACCOR SA	EUR	517 349	23 104 806,34	1,96
AMADEUS IT GROUP SA	EUR	358 879	25 272 259,18	2,15
TUI AG	EUR	1 446 958	11 517 785,68	0,98
Logiciels			37 342 961,20	3,17
SAP SE	EUR	101 700	25 506 360,00	2,16
ZALANDO SE	EUR	460 210	11 836 601,20	1,01
Machines			19 889 306,88	1,69
KONE OYJ-B	EUR	111 652	6 022 508,88	0,51
SIEMENS ENERGY AG	EUR	135 949	13 866 798,00	1,18
Marchés de capitaux			8 730 858,24	0,74
FINECOBANK SPA	EUR	466 392	8 730 858,24	0,74
Outils et services appliqués aux sciences biologiques			23 771 172,80	2,02
LONZA GROUP NOM.	CHF	38 624	23 771 172,80	2,02
Producteur et commerce d'énergie indépendants			49 771 327,77	4,23
AIR LIQUIDE SA	EUR	257 861	44 558 380,80	3,79
RWE AG	EUR	145 167	5 212 946,97	0,44
Produits alimentaires			37 658 768,10	3,20
DANONE	EUR	384 043	27 605 010,84	2,35
NESTLE SA-REG	CHF	131 420	10 053 757,26	0,85
Produits chimiques			17 809 340,92	1,51
BASF SE	EUR	228 437	9 859 340,92	0,83
SYMRIS AG	EUR	100 000	7 950 000,00	0,68
Produits de soins personnels			30 392 890,45	2,58
BEIERSDORF AG	EUR	198 367	21 622 003,00	1,84
L'OREAL	EUR	22 527	8 770 887,45	0,74
Produits pharmaceutiques			122 915 774,75	10,44
MERCK KGAA	EUR	183 402	20 229 240,60	1,72

OPCVM CPR SILVER AGE

E1. Inventaire des éléments de bilan

Désignation des valeurs par secteur d'activité (*)	Devise	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
NOVARTIS AG-REG	CHF	382 252	38 739 311,25	3,28
NOVO NORDISK A/S-B	DKK	366 743	15 456 450,89	1,31
SANDOZ GROUP AG	CHF	247 331	12 435 740,94	1,06
SANOFI	EUR	211 553	16 678 838,52	1,42
UNION CHIMIQUE BELGE/ UCB	EUR	101 739	19 376 192,55	1,65
Produits pour l'industrie du bâtiment			18 983 516,34	1,61
ASSA ABLOY AB-B	SEK	654 902	18 983 516,34	1,61
Semi-conducteurs et équipements pour fabrication			12 985 546,67	1,10
ASM INTERNATIONAL NV	EUR	3 366	1 438 965,00	0,12
INFINEON TECHNOLOGIES	EUR	333 379	11 546 581,67	0,98
Services de télécommunication diversifiés			9 105 400,00	0,77
DEUTSCHE TELEKOM AG-REG	EUR	180 000	5 666 400,00	0,48
NOS SGPS	EUR	950 000	3 439 000,00	0,29
Services financiers diversifiés			10 094 148,75	0,86
EXOR NV	EUR	119 105	10 094 148,75	0,86
Soins et autres services médicaux			28 205 503,55	2,39
AMPLIFON SPA	EUR	151 974	2 243 896,11	0,19
FRESENIUS SE & CO KGAA	EUR	618 428	25 961 607,44	2,20
Textiles, habillement et produits de luxe			70 082 230,96	5,95
ADIDAS AG	EUR	130 000	21 846 500,00	1,86
CIE FINANCIERE RICHEMO-A REG	CHF	134 442	19 296 925,76	1,64
HERMES INTERNATIONAL	EUR	9 551	20 544 201,00	1,74
LVMH MOET HENNESSY LOUIS VUI	EUR	17 772	8 394 604,20	0,71
TITRES D'OPC			1 700 724,36	0,14
OPCVM			1 700 724,36	0,14
Gestion collective			1 700 724,36	0,14
AMUNDI EURO LIQUIDITY-RATED RESPONSIBLE PART Z	EUR	0,1	108 967,83	0,01
AMUNDI EURO LIQUIDITY SHORT TERM RESPONSIBLE PART Z C	EUR	14,663	1 591 756,53	0,13
Total			1 099 007 288,84	93,31

(*) Le secteur d'activité représente l'activité principale de l'émetteur de l'instrument financier ; il est issu de sources fiables reconnues au plan international (GICS et NACE principalement).

OPCVM CPR SILVER AGE

E2. Inventaire des opérations à terme de devises

Type d'opération	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)			
	Actif	Passif	Devises à recevoir (+)		Devises à livrer (-)	
			Devise	Montant (*)	Devise	Montant (*)
A CHF EUR 11/09/25	325 700,32		CHF	55 589 453,41	EUR	-55 263 753,09
A DKK EUR 11/09/25		-7 696,19	DKK	11 663 260,20	EUR	-11 670 956,39
A GBP EUR 11/09/25		-1 498 467,75	GBP	79 552 139,33	EUR	-81 050 607,08
A NOK EUR 11/09/25		-212 984,07	NOK	11 197 128,44	EUR	-11 410 112,51
A SEK EUR 11/09/25		-482 648,38	SEK	23 249 119,44	EUR	-23 731 767,82
V/EUR/CHF/20250911	7 006,14		CHF	1 195 891,35	EUR	-1 188 885,21
V/EUR/GBP/20250911		-3 809 375,96	GBP	202 229 857,35	EUR	-206 039 233,31
V USD EUR 11/09/25		-56 951,99	EUR	25 393 690,87	USD	-25 450 642,86
Total	332 706,46	-6 068 124,34		410 070 540,39		-415 805 958,27

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions exprimé dans la devise de comptabilisation.

E3. Inventaire des instruments financiers à terme

E3a. Inventaire des instruments financiers à terme - actions

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures				
DJE 600 EUROP 0925	6 908	52 240,00		188 864 720,00
Sous-total 1.		52 240,00		188 864 720,00
2. Options				
Sous-total 2.				
3. Swaps				
BBVA 09/09/25	304 999 986,79	15 479 853,61		304 999 986,79
Sous-total 3.		15 479 853,61		304 999 986,79
4. Autres instruments				
CFD BOFA STJ GB 1230	600 963	701 783,59		9 091 919,14
CFD CGMD ROCHE 1230	76 982	124 244,67		21 295 537,12
CFD CGME 3I GRO 1230	312 281		-714 899,27	14 987 610,49
CFD CGME CARNIV 1230	783 465	410 082,68		18 895 918,49
CFD CGME LEGAL 1230	5 470 736		-215 059,57	16 243 322,99
CFD CPG ML COMPAS 1	405 207	660 587,20		12 485 566,60
CFD ML ASTRAZEN 1230	265 813	3 356 085,05		34 802 479,04
CFD ML AVIVA PL 1230	4 729 626	535 903,98		35 468 093,70
CFD ML CONVATEC 1230	1 888 430		-152 838,59	5 096 075,41
CFD ML JET2 PLC 1230	162 301		-69 431,58	3 053 112,81
CFD ML PRUDENTI 1230	2 837 261	1 351 545,30		31 616 974,82

OPCVM CPR SILVER AGE

E3a. Inventaire des instruments financiers à terme - actions

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
CI INTL CONSOLIDATED	2 952 260	23 893,88		12 988 032,49
Sous-total 4.		7 164 126,35	-1 152 229,01	216 024 643,10
Total		22 696 219,96	-1 152 229,01	709 889 349,89

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E3b. Inventaire des instruments financiers à terme - taux d'intérêts

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures				
Sous-total 1.				
2. Options				
Sous-total 2.				
3. Swaps				
Sous-total 3.				
4. Autres instruments				
Sous-total 4.				
Total				

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E3c. Inventaire des instruments financiers à terme - de change

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures				
Sous-total 1.				
2. Options				
Sous-total 2.				
3. Swaps				
Sous-total 3.				
4. Autres instruments				
Sous-total 4.				
Total				

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

OPCVM CPR SILVER AGE

E3d. Inventaire des instruments financiers à terme - sur risque de crédit

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures				
Sous-total 1.				
2. Options				
Sous-total 2.				
3. Swaps				
Sous-total 3.				
4. Autres instruments				
Sous-total 4.				
Total				

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E3e. Inventaire des instruments financiers à terme - autres expositions

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures				
Sous-total 1.				
2. Options				
Sous-total 2.				
3. Swaps				
Sous-total 3.				
4. Autres instruments				
Sous-total 4.				
Total				

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E4. Inventaire des instruments financiers à terme ou des opérations à terme de devises utilisés en couverture d'une catégorie de part

L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

OPCVM CPR SILVER AGE

E5. Synthèse de l'inventaire

	Valeur actuelle présentée au bilan
Total inventaire des actifs et passifs éligibles (hors IFT)	1 099 007 288,84
Inventaire des IFT (hors IFT utilisés en couverture de parts émises) :	
Total opérations à terme de devises	-5 735 417,88
Total instruments financiers à terme - actions	21 543 990,95
Total instruments financiers à terme - taux	
Total instruments financiers à terme - change	
Total instruments financiers à terme - crédit	
Total instruments financiers à terme - autres expositions	
Inventaire des instruments financiers à terme utilisés en couverture de parts émises	
Autres actifs (+)	80 841 690,45
Autres passifs (-)	-17 901 256,17
Passifs de financement (-)	
Total = actif net	1 177 756 296,19

Libellé de la part	Devise de la part	Nombre de parts	Valeur liquidative
Part CPR Silver Age E	EUR	270 814,409	247,46
Part CPR Silver Age I	EUR	806 360,468	315,37
Part CPR Silver Age P	EUR	256 354,44418	2 807,45
Part CPR Silver Age PM	EUR	20,000	118,27
Part CPR Silver Age R	EUR	5 946,786	139,12
Part CPR Silver Age T	EUR	10 183,835	12 049,31
Part CPR Silver Age Z-C	EUR	31,280	103 979,19
Part CPR Silver Age Z-D	EUR	80,217	123 882,81

CPR SILVER AGE

COMPTES ANNUELS

31/07/2024

BILAN ACTIF AU 31/07/2024 EN EUR

	31/07/2024	31/07/2023
IMMOBILISATIONS NETTES	0,00	0,00
DÉPÔTS	0,00	0,00
INSTRUMENTS FINANCIERS	1 201 096 237,98	1 332 157 932,42
Actions et valeurs assimilées	1 156 881 632,41	1 321 133 492,51
Négoziées sur un marché réglementé ou assimilé	1 156 881 632,41	1 321 133 492,51
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00
Négoziées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00
Négoziés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Titres de créances négociables	0,00	0,00
Autres titres de créances	0,00	0,00
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Organismes de placement collectif	37 887 375,88	5 939 381,24
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	37 887 375,88	5 939 381,24
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'UE	0,00	0,00
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations cotés	0,00	0,00
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations non cotés	0,00	0,00
Autres organismes non européens	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	296,67
Créances représentatives de titres reçus en pension	0,00	0,00
Créances représentatives de titres prêtés	0,00	296,67
Titres empruntés	0,00	0,00
Titres donnés en pension	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Instruments financiers à terme	6 327 229,69	5 084 762,00
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	1 129 170,00	1 224 418,27
Autres opérations	5 198 059,69	3 860 343,73
Autres instruments financiers	0,00	0,00
CRÉANCES	583 125 990,93	740 562 506,42
Opérations de change à terme de devises	554 100 957,24	709 459 204,98
Autres	29 025 033,69	31 103 301,44
COMPTES FINANCIERS	36 056 080,58	51 006 632,27
Liquidités	36 056 080,58	51 006 632,27
TOTAL DE L'ACTIF	1 820 278 309,49	2 123 727 071,11

BILAN PASSIF AU 31/07/2024 EN EUR

	31/07/2024	31/07/2023
CAPITAUX PROPRES		
Capital	947 396 489,71	1 183 006 839,78
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)	142 902 036,91	213 025 877,61
Report à nouveau (a)	28,45	56,21
Plus et moins-values nettes de l'exercice (a,b)	133 871 945,98	-37 796 318,77
Résultat de l'exercice (a,b)	10 653 808,00	23 985 325,63
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES *	1 234 824 309,05	1 382 221 780,46
<i>* Montant représentatif de l'actif net</i>		
INSTRUMENTS FINANCIERS	15 215 064,58	18 850 484,65
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	-25,00
Dettes représentatives de titres donnés en pension	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres empruntés	0,00	-25,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Instruments financiers à terme	15 215 064,58	18 850 509,65
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	1 129 170,00	1 224 408,62
Autres opérations	14 085 894,58	17 626 101,03
DETTES	570 238 935,86	715 809 520,60
Opérations de change à terme de devises	552 521 372,51	701 968 641,10
Autres	17 717 563,35	13 840 879,50
COMPTES FINANCIERS	0,00	6 845 285,40
Concours bancaires courants	0,00	6 845 285,40
Emprunts	0,00	0,00
TOTAL DU PASSIF	1 820 278 309,49	2 123 727 071,11

(a) Y compris comptes de régularisation

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

HORS-BILAN AU 31/07/2024 EN EUR

	31/07/2024	31/07/2023
OPÉRATIONS DE COUVERTURE		
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés		
Engagement sur marché de gré à gré		
Swaps de performance		
BNP 08/09/2023	0,00	292 199 994,97
USB 08/09/2024	282 000 256,58	0,00
Autres engagements		
AUTRES OPÉRATIONS		
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés		
Contrats futures		
PRUH PRUDENTI 0923	0,00	10 723 881,78
DJE 600 EUROP 0924	111 610 080,00	0,00
DJE 600 EUROP 0923	0,00	51 015 120,00
Engagement sur marché de gré à gré		
Contracts for Difference		
CGME AVIVA PL 1230	27 875 570,95	0,00
CFD CGME GSK PL 1230	7 998 191,94	0,00
CFD CGME PHOENI 1230	0,00	8 995 221,02
CFD CGMD ROCHE 1230	21 091 682,96	47 551 137,22
CFD CGME ASTRAZ 1230	42 622 437,32	63 177 598,55
CFD ML PRUDENTI 1230	7 419 670,21	0,00
CFD ML CONVATEC 1230	12 306 649,14	0,00
CFD CGME RENTOK 1230	0,00	29 239 997,43
CFD CGME MAN GR 1230	25 217 725,50	0,00
CFD CGME RECKIT 1230	0,00	15 920 046,82
CFD CGME COMPAS 1230	36 459 472,25	35 249 314,74
CFD CGME WHITBR 1230	9 010 585,55	27 896 286,89
CFD CGME 3I GRO 1230	21 566 064,60	26 810 833,21
CFD CGME LEGAL 1230	25 167 939,11	21 586 670,00
CFD CGME CARNIV 1230	9 944 426,99	0,00
CI INTL CONSOLIDATED	6 267 041,22	0,00
Autres engagements		

COMPTE DE RÉSULTAT AU 31/07/2024 EN EUR

	31/07/2024	31/07/2023
Produits sur opérations financières		
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	1 560 504,55	797 375,08
Produits sur actions et valeurs assimilées	24 135 645,56	42 335 583,93
Produits sur obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00
Produits sur titres de créances	0,00	0,00
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres	418 522,74	270 976,30
Produits sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Autres produits financiers	0,00	0,00
TOTAL (1)	26 114 672,85	43 403 935,31
Charges sur opérations financières		
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres	206 161,54	144 729,80
Charges sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Charges sur dettes financières	58 553,46	249 603,02
Autres charges financières	0,00	0,00
TOTAL (2)	264 715,00	394 332,82
RÉSULTAT SUR OPÉRATIONS FINANCIÈRES (1 - 2)	25 849 957,85	43 009 602,49
Autres produits (3)	0,00	0,00
Frais de gestion et dotations aux amortissements (4)	15 068 463,20	18 011 764,61
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE (L. 214-17-1) (1 - 2 + 3 - 4)	10 781 494,65	24 997 837,88
Régularisation des revenus de l'exercice (5)	-127 686,65	-1 012 512,25
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (6)	0,00	0,00
RÉSULTAT (1 - 2 + 3 - 4 + 5 - 6)	10 653 808,00	23 985 325,63

ANNEXES AUX COMPTES ANNUELS

1. Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2014-01, modifié.

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts encaissés.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.

La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en euro.

La durée de l'exercice est de 12 mois.

Règles d'évaluation des actifs

Les instruments financiers sont enregistrés en comptabilité selon la méthode des coûts historiques et inscrits au bilan à leur valeur actuelle qui est déterminée par la valeur de marché ou à défaut d'existence de marché par tous moyens externes ou par recours à des modèles financiers.

Les différences entre les valeurs actuelles utilisées lors du calcul de la valeur liquidative et les coûts historiques des valeurs mobilières à leur entrée en portefeuille sont enregistrées dans des comptes « différences d'estimation ».

Les valeurs qui ne sont pas dans la devise du portefeuille sont évaluées conformément au principe énoncé ci-dessous, puis converties dans la devise de comptabilité du portefeuille sur la base des taux de change au jour de l'évaluation.

Actions, obligations et autres valeurs négociés sur un marché réglementé ou assimilé :

Les valeurs négociées en bourse sont évaluées sur la base du cours de clôture de leur marché principal.

Toutefois, les valeurs négociées en bourse, dont le cours n'a pas été constaté le jour de l'évaluation ou dont le cours a été corrigé sont évaluées à leur valeur probable de négociation sous la responsabilité de la société de gestion.

Les obligations et valeurs assimilées sont évaluées à une moyenne de cours de clôture communiqués par différents serveurs (bloomberg, fininfo, reuters...). Les intérêts courus des obligations sont calculés jusqu'à la date de la valeur liquidative (jour inclus).

Actions, obligations et autres valeurs non négociés sur un marché réglementé ou assimilé :

Les valeurs non négociées sur un marché réglementé sont évaluées sous la responsabilité de la société de gestion du FCP en utilisant des méthodes fondées sur la valeur patrimoniale et le rendement, en prenant en considération les prix retenus lors de transactions significatives récentes.

Dépôts :

Les dépôts d'une durée de vire résiduelle inférieure ou égale à 3 mois sont valorisés selon la méthode linéaire.

Titres de créances négociables :

Les Titres de Créances Négociables et valeurs assimilées seront évalués de façon actuarielle sur la base d'une courbe de taux majorée le cas échéant d'un écart représentatif de la valeur intrinsèque de l'émetteur.

Les Titres de Créances Négociables et assimilés qui ne font pas l'objet de transactions significatives sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence défini ci-dessous, majoré le cas échéant d'un écart représentatif des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur :

- TCN dont l'échéance est inférieure ou égale à 1 an : Taux interbancaire offert en euros (Euribor)
- TCN dont l'échéance est supérieure à 1 an : Taux des Bons du Trésor à intérêts Annuels Normalisés (BTAN) ou taux de l'OAT (Obligations Assimilables du Trésor) de maturité proche pour les durées les plus longues
- Les Titres de Créances Négociables d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois pourront être évalués selon la méthode linéaire.

Les TCN swapés sont valorisés selon la courbe OIS (Overnight Indexed Swaps).

Les bons du Trésor sont valorisés au taux du marché, communiqué quotidiennement par les Spécialistes en Valeurs du Trésor.

OPC détenus :

Les parts ou actions d'OPC seront valorisées à la dernière valeur liquidative connue.

Opérations de cessions et d'acquisitions temporaires de titres :

Les acquisitions temporaires de titres :

Les titres reçus en pension ou les titres empruntés sont inscrits en portefeuille acheteur dans la rubrique « créances représentatives des titres reçus en pension ou titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat, majoré des intérêts à recevoir.

Les cessions temporaires de titres :

Les titres donnés en pension ou les titres prêtés sont inscrits en portefeuille et valorisés à leur valeur actuelle. La dette représentative des titres donnés en pension comme celle des titres prêtés est inscrite en portefeuille vendeur à la valeur fixée au contrat majorée des intérêts courus. Au dénouement les intérêts reçus ou versés sont comptabilisés en revenus de créances.

Les garanties reçues ou données sous forme d'espèces dans le cadre des opérations temporaires sur titres (prêts/emprunts de titres, pensions livrées) sont inscrites à l'actif dans la rubrique « Liquidités ».

Instruments financiers à terme :

Instruments financiers à terme négociés sur un marché réglementé ou assimilé :

Les instruments financiers à terme, fermes ou conditionnels, négociés sur les marchés réglementés ou assimilés sont valorisés au cours de compensation du jour.

Instruments financiers à terme non négociés sur un marché réglementé ou assimilé :

Les opérations à terme, fermes ou conditionnelles conclues sur les marchés de gré à gré, autorisés par la réglementation applicable aux OPCVM sont valorisés à leur valeur de marché ou à une valeur estimée selon les modalités arrêtées par la société de gestion.

Les contrats d'échange de taux d'intérêt et/ou de devises sont valorisés à leur valeur de marché en fonction du prix calculé par actualisation des flux d'intérêts futurs aux taux d'intérêts et/ou de devises de marché. Ce prix est corrigé du risque de signature.

Les swaps d'indice ou de performance sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence fourni par la contrepartie.

Les autres swaps sont évalués à leur valeur de marché ou à une valeur estimée selon les modalités arrêtées par la société de gestion.

Les CDS :

Les dérivés de crédit sont calculés à partir de modèles standards de marché, utilisant les données de marchés (les spreads, les courbes de taux, taux de recouvrement) disponibles chez différents providers, notamment Markit et Reuters.

La contre valorisation est assurée par la société de Gestion qui procède au rapprochement prix Front / Prix valorisateur.

Engagements hors bilan :

Les contrats à terme fermes sont portés pour leur valeur de marché en engagements hors bilan au cours utilisé dans le portefeuille.

Les opérations à terme conditionnelles sont traduites en équivalent sous-jacent. Les engagements sur contrats d'échange sont présentés à leur valeur nominale, ou en l'absence de valeur nominale pour un montant équivalent.

Valorisation des garanties financières :

Les garanties sont évaluées quotidiennement au prix du marché (mark-to-market).

Des décotes peuvent être appliquées au collatéral reçu ; elles prennent en compte la qualité de crédit, la volatilité des prix des titres ainsi que le résultat des simulations de crises réalisées.

Les appels de marge sont quotidiens sauf stipulation contraire mentionnée dans le contrat-cadre encadrant ces opérations ou en cas d'accord entre la société de gestion et la contrepartie sur l'application d'un seuil de déclenchement.

Frais de gestion

Les frais de gestion et de fonctionnement recouvrent l'ensemble des frais relatif à l'OPC : gestion financière, administrative, comptable, conservation, distribution, frais d'audit...

Ces frais sont imputés au compte de résultat de l'OPC.

Les frais de gestion n'incluent pas les frais de transaction. Pour plus de précision sur les frais effectivement facturés à l'OPC, se reporter au prospectus.

Ils sont enregistrés au prorata temporis à chaque calcul de valeur liquidative.

Le cumul de ces frais respecte le taux de frais maximum de l'actif net indiqué dans le prospectus ou le règlement du fonds :

N°	Frais facturés au FCP ⁽¹⁾	Assiette	Taux annuel / Barème
1	Frais de gestion financière	Actif net	Part P : 1,45% TTC maximum
			Part I : 0,75% TTC maximum
			Part E : 1,95% TTC maximum
			Part T : 0,10% TTC maximum
			Part Z-C et Z-D : 0,40% TTC maximum
			Part R : 0,80% TTC maximum
			Part PM : 1,45% TTC maximum
2	Frais de fonctionnement et autres services ⁽²⁾	Actif net	Part P : 0,17% TTC
			Part I : 0,12% TTC
			Part E : 0,17% TTC
			Part T : 0,05% TTC
			Parts Z-C et Z-D : 0,12% TTC
			Part R : 0,17% TTC
			Part PM : 0,17% TTC
3	Frais indirects maximum (commissions et frais de gestion)	Actif net	Non significatif
4	Commissions de mouvement perçues par la société de gestion	N/A	N/A
5	Commission de surperformance	Actif net	Parts P, I, E, Z-C ⁽³⁾ , Z-D ⁽³⁾ , R ⁽³⁾ et PM ⁽⁴⁾ :
			15% TTC annuel de la performance au-delà de celle de l'actif de référence
			Part T : N/A

(1) Les coûts suivants pourront s'ajouter aux frais facturés à l'OPC et affichés ci-dessus :

- Les coûts juridiques exceptionnels liés au recouvrement des créances du FCP ou à une procédure pour faire valoir un droit.
- Les coûts liés aux contributions dues à l'AMF.
- Les impôts, taxes, redevances et droits gouvernementaux (en relation avec l'OPCVM) exceptionnels et non récurrents.

(2) Les frais de fonctionnement et autres services sont prélevés sur une base forfaitaire. Par voie de conséquence, le taux forfaitaire mentionné ci-dessus peut être prélevé lorsque les frais réels sont inférieurs à celui-ci ; à l'inverse, si les frais réels sont supérieurs au taux affiché, le dépassement de ce taux est pris en charge par la société de gestion.

(3) Le premier prélèvement des frais de gestion variables sur la part Z-C, Z-D et R pourra s'effectuer à compter du 31 décembre 2018.

(4) Le premier prélèvement des frais de gestion variable sur la part PM pourra s'effectuer à compter du 31 décembre 2021.

Commissions de surperformance

Le calcul de la commission de surperformance s'applique au niveau de chaque part concernée et à chaque date d'établissement de la valeur liquidative. Celui-ci est basé sur la comparaison (ci-après la « Comparaison ») entre :

- L'actif net de la part (avant prélèvement de la commission de surperformance) et
- L'actif de référence (ci-après l' « Actif de Référence ») qui représente et réplique l'actif net calculé au niveau de la part (avant prélèvement de la commission de surperformance) au 1^{er} jour de la période d'observation, retraité des souscriptions/rachats à chaque valorisation, auquel est appliqué la performance de l'indice de référence : l'indice MSCI Europe converti en euro (DNR) + 1%.

Ainsi, à compter du 1^{er} janvier 2022, la Comparaison est effectuée sur une période d'observation de cinq années maximum, dont la date anniversaire correspond au jour d'établissement de la dernière valeur liquidative du mois de juillet.

Toutes les périodes d'observations qui s'ouvrent à compter du 1^{er} janvier 2022 intègrent les nouvelles modalités ci-dessous.

Au cours de la vie de la part, une nouvelle période d'observation de 5 années maximum s'ouvre :

- En cas de versement de la provision annuelle à une date anniversaire.
- En cas de sous-performance cumulée constatée à l'issue d'une période de 5 ans.

Dans ce cas, toute sous-performance supérieure à 5 ans ne sera plus prise en compte au cours de la nouvelle période d'observation ; à l'inverse toute sous-performance générée sur les 5 dernières années continuera à être prise en compte.

La commission de surperformance représentera 15% de l'écart entre l'actif net calculé au niveau de la part (avant prélèvement de la commission de surperformance) et l'Actif de Référence si les conditions cumulatives suivantes sont remplies :

- Cet écart est positif
- La performance relative, depuis le début de la période d'observation telle que définie ci-dessus, de la part par rapport à l'actif de référence est positive ou nulle.

Les sous-performances passées sur les 5 dernières années doivent ainsi être compensées avant qu'une provision puisse à nouveau être enregistrée.

Cette commission fera l'objet d'une provision lors du calcul de la Valeur Liquidative.

En cas de rachat au cours de la période d'observation, la quote-part de la provision constituée, correspondant au nombre de part rachetées, est définitivement acquise à la société de gestion. Celle-ci peut être versée à la société de gestion à chaque date anniversaire.

Si, au cours de la période d'observation, l'actif net calculé de la part (avant prélèvement de la commission de surperformance) est inférieur à celui de l'Actif de Référence, la commission de surperformance sera nulle et fera l'objet d'une reprise de provision lors du calcul de la Valeur Liquidative. Les reprises sur provision sont plafonnées à hauteur des dotations antérieures.

Sur la période d'observation, toutes provisions telles que définies ci-dessus deviennent exigible à date d'anniversaire et seront payées à la Société de Gestion.

La commission de surperformance est perçue par la société de gestion même si la performance de la part sur la période d'observation est négative, tout en restant supérieure à la performance de l'Actif de Référence.

Mécanisme du Swing

Les souscriptions et les rachats peuvent avoir un impact sur la valeur liquidative en raison du coût de réaménagement du portefeuille lié aux transactions d'investissement et de désinvestissement. Ce coût peut provenir de l'écart entre le prix de transaction et le prix de valorisation, de taxes ou de frais de courtage.

Aux fins de préserver l'intérêt des porteurs présents dans l'OPC la Société de Gestion peut décider d'appliquer un mécanisme de Swing Pricing à l'OPC avec seuil de déclenchement.

Ainsi dès lors que le solde de souscriptions-rachats de toutes les parts confondues est supérieur en valeur absolue au seuil préétabli, il sera procédé à un ajustement de la Valeur Liquidative. Par conséquent, la Valeur Liquidative sera ajustée à la hausse (et respectivement à la baisse) si le solde des souscriptions-rachats est positif (et respectivement négatif) ; l'objectif est de limiter l'impact de ces souscriptions-rachats sur la Valeur Liquidative des porteurs présents dans le fonds.

Ce seuil de déclenchement est exprimé en pourcentage de l'actif total de l'OPC.

Le niveau du seuil de déclenchement ainsi que le facteur d'ajustement de la valeur liquidative sont déterminés par la Société de gestion, et ils sont revus a minima sur un rythme trimestriel.

En raison de l'application du Swing Pricing, la volatilité de l'OPC peut ne pas provenir uniquement des actifs détenus en portefeuille.

Conformément à la réglementation, seules les personnes en charge de sa mise en œuvre connaissent le détail de ce mécanisme, et notamment le pourcentage du seuil de déclenchement.

Affectation des sommes distribuables

Définition des sommes distribuables

Les sommes distribuables sont constituées par :

Le résultat :

Le résultat net de l'exercice est égal au montant des intérêts, arrérages, primes et lots, dividendes, jetons de présence et tous autres produits relatifs aux titres constituant le portefeuille, majorés du produit des sommes momentanément disponibles et diminué du montant des frais de gestion et de la charge des emprunts.

Il est augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde du compte de régularisation des revenus.

Les Plus et Moins-values :

Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.

Modalités d'affectation des sommes distribuables :

Parts	Affectation du résultat net	Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées
Parts CPR SILVER AGE Part Z-C	Capitalisation	Capitalisation
Parts CPR SILVER AGE Part PM	Capitalisation	Capitalisation
Parts CPR SILVER AGE Part R	Capitalisation et/ou distribution	Capitalisation, et/ou Distribution
Parts CPR SILVER AGE Part T	Distribution	Capitalisation, et/ou Distribution
Parts CPR SILVER AGE Part T0	Capitalisation et/ou distribution	Capitalisation, et/ou Distribution
Parts CPR SILVER AGE Part Z-D	Distribution	Capitalisation, et/ou Distribution
Parts CPR SILVER AGE Part E	Capitalisation	Capitalisation
Parts CPR SILVER AGE Part I	Capitalisation et/ou distribution	Capitalisation, et/ou Distribution
Parts CPR SILVER AGE Part P	Capitalisation et/ou distribution	Capitalisation, et/ou Distribution

2. ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET AU 31/07/2024 EN EUR

	31/07/2024	31/07/2023
ACTIF NET EN DÉBUT D'EXERCICE	1 382 221 780,46	1 738 762 209,99
Souscriptions (y compris les commissions de souscriptions acquises à l'OPC)	55 022 278,57	62 432 957,63
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC)	-276 727 969,73	-460 900 776,73
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	230 874 685,08	133 319 179,37
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-90 086 857,71	-112 706 109,83
Plus-values réalisées sur instruments financiers à terme	118 441 078,21	212 708 924,66
Moins-values réalisées sur instruments financiers à terme	-117 384 466,26	-304 366 128,55
Frais de transactions	-2 588 431,82	-2 681 887,68
Différences de change	-2 400 427,97	-12 401 680,29
Variations de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers	-65 212 413,32	147 333 676,61
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	<i>103 522 242,70</i>	<i>168 734 656,02</i>
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	<i>-168 734 656,02</i>	<i>-21 400 979,41</i>
Variations de la différence d'estimation des instruments financiers à terme	5 650 009,03	-39 103 203,14
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	<i>-7 758 664,89</i>	<i>-13 408 673,92</i>
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	<i>13 408 673,92</i>	<i>-25 694 529,22</i>
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes	-9 002 084,46	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	-4 764 365,68	-5 179 676,65
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	10 781 494,65	24 997 837,88
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat	0,00	0,00
Autres éléments	0,00	6 457,19 (*)
ACTIF NET EN FIN D'EXERCICE	1 234 824 309,05	1 382 221 780,46

(*) 29/12/2023 : SOULTE FUSION ATOUT QUANTEUROLAND en date du 15/07/2022

3. COMPLÉMENTS D'INFORMATION

3.1. VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE OU ÉCONOMIQUE DES INSTRUMENTS FINANCIERS

	Montant	%
ACTIF		
OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES		
TOTAL OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES	0,00	0,00
TITRES DE CRÉANCES		
TOTAL TITRES DE CRÉANCES	0,00	0,00
PASSIF		
OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS		
TOTAL OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS	0,00	0,00
HORS-BILAN		
OPÉRATIONS DE COUVERTURE		
Autres	282 000 256,58	22,84
TOTAL OPÉRATIONS DE COUVERTURE	282 000 256,58	22,84
AUTRES OPÉRATIONS		
Actions	364 557 537,74	29,52
TOTAL AUTRES OPÉRATIONS	364 557 537,74	29,52

3.2. VENTILATION PAR NATURE DE TAUX DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

	Taux fixe	%	Taux variable	%	Taux révisable	%	Autres	%
ACTIF								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	36 056 080,58	2,92
PASSIF								
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
HORS-BILAN								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

3.3. VENTILATION PAR MATURITÉ RÉSIDUELLE DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN(*)

	< 3 mois	%	]3 mois - 1 an]	%	]1 - 3 ans]	%	]3 - 5 ans]	%	> 5 ans	%
ACTIF										
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	36 056 080,58	2,92	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
PASSIF										
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
HORS-BILAN										
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(*) Les positions à terme de taux sont présentées en fonction de l'échéance du sous-jacent.

3.4. VENTILATION PAR DEVISE DE COTATION OU D'ÉVALUATION DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN (HORS EUR)

	Devise 1 GBP		Devise 2 CHF		Devise 3 DKK		Devise N Autre(s)	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%
ACTIF								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Actions et valeurs assimilées	0,00	0,00	91 383 371,12	7,40	48 311 354,65	3,91	98 332 844,62	7,96
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
OPC	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Créances	321 887 108,64	26,07	108 396 512,47	8,78	23 649 278,90	1,92	32 488 422,46	2,63
Comptes financiers	12 849 882,39	1,04	3 676 131,05	0,30	24 799,63	0,00	126 861,87	0,01
PASSIF								
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dettes	0,00	0,00	29 587 751,47	2,40	0,00	0,00	39 862 625,77	3,23
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
HORS-BILAN								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	231 855 774,78	18,78	21 091 682,96	1,71	0,00	0,00	0,00	0,00

3.5. CRÉANCES ET DETTES : VENTILATION PAR NATURE

	Nature de débit/crédit	31/07/2024
CRÉANCES		
	Achat à terme de devise	486 421 322,47
	Fonds à recevoir sur vente à terme de devises	67 679 634,77
	Ventes à règlement différé	14 049 227,79
	Dépôts de garantie en espèces	7 515 805,90
	Collatéraux	7 460 000,00
TOTAL DES CRÉANCES		583 125 990,93
DETTES		
	Vente à terme de devise	67 471 251,81
	Fonds à verser sur achat à terme de devises	485 050 120,70
	Achats à règlement différé	13 341 291,01
	Frais de gestion fixe	1 583 396,88
	Collatéraux	2 630 000,00
	Autres dettes	162 875,46
TOTAL DES DETTES		570 238 935,86
TOTAL DETTES ET CRÉANCES		12 887 055,07

3.6. CAPITAUX PROPRES

3.6.1. Nombre de titres émis ou rachetés

	En parts	En montant
Part CPR Silver Age E		
Parts souscrites durant l'exercice	12 296,841	2 805 412,96
Parts rachetées durant l'exercice	-74 656,748	-17 023 233,25
Solde net des souscriptions/rachats	-62 359,907	-14 217 820,29
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	307 449,822	
Part CPR Silver Age I		
Parts souscrites durant l'exercice	47 565,891	13 924 913,65
Parts rachetées durant l'exercice	-434 165,045	-124 683 551,67
Solde net des souscriptions/rachats	-386 599,154	-110 758 638,02
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	931 264,734	
Part CPR Silver Age P		
Parts souscrites durant l'exercice	9 451,739	24 292 572,80
Parts rachetées durant l'exercice	-33 292,595	-84 973 861,85
Solde net des souscriptions/rachats	-23 840,856	-60 681 289,05
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	268 375,361	
Part CPR Silver Age PM		
Parts souscrites durant l'exercice	0,00	0,00
Parts rachetées durant l'exercice	0,00	0,00
Solde net des souscriptions/rachats	0,00	0,00
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	20,000	
Part CPR Silver Age R		
Parts souscrites durant l'exercice	1 640,756	211 607,03
Parts rachetées durant l'exercice	-2 079,638	-255 617,24
Solde net des souscriptions/rachats	-438,882	-44 010,21
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	7 826,621	
Part CPR Silver Age T		
Parts souscrites durant l'exercice	1 212,388	13 787 772,13
Parts rachetées durant l'exercice	-4 007,262	-48 243 591,99
Solde net des souscriptions/rachats	-2 794,874	-34 455 819,86
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	11 166,837	
Part CPR Silver Age T0		
Parts souscrites durant l'exercice	0,00	0,00
Parts rachetées durant l'exercice	-162,692	-159 154,63
Solde net des souscriptions/rachats	-162,692	-159 154,63
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	0,00	
Part CPR Silver Age Z-C		
Parts souscrites durant l'exercice	0,00	0,00
Parts rachetées durant l'exercice	-11,791	-1 388 959,10
Solde net des souscriptions/rachats	-11,791	-1 388 959,10
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	0,00	

3.6.1. Nombre de titres émis ou rachetés

	En parts	En montant
Part CPR Silver Age Z-D		
Parts souscrites durant l'exercice	0,00	0,00
Parts rachetées durant l'exercice	0,00	0,00
Solde net des souscriptions/rachats	0,00	0,00
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	96,076	

3.6.2. Commissions de souscription et/ou rachat

	En montant
Part CPR Silver Age E	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
Part CPR Silver Age I	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
Part CPR Silver Age P	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
Part CPR Silver Age PM	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
Part CPR Silver Age R	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
Part CPR Silver Age T	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
Part CPR Silver Age T0	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
Part CPR Silver Age Z-C	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
Part CPR Silver Age Z-D	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00

3.7. FRAIS DE GESTION

	31/07/2024
Parts CPR Silver Age E	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	1 556 614,19
Pourcentage de frais de gestion fixes	2,02
Frais de gestion variables provisionnés	0,00
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,00
Frais de gestion variables acquis	0,00
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	0,00
Parts CPR Silver Age I	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	2 442 945,56
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,77
Frais de gestion variables provisionnés	0,00
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,00
Frais de gestion variables acquis	0,00
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	0,00
Parts CPR Silver Age P	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	10 881 067,51
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,52
Frais de gestion variables provisionnés	0,00
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,00
Frais de gestion variables acquis	0,00
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	0,00
Parts CPR Silver Age PM	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	31,84
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,47
Frais de gestion variables provisionnés	0,00
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,00
Frais de gestion variables acquis	0,00
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	0,00

3.7. FRAIS DE GESTION

	31/07/2024
Parts CPR Silver Age R	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	8 388,58
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,87
Frais de gestion variables provisionnés	0,00
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,00
Frais de gestion variables acquis	0,00
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	0,00
Parts CPR Silver Age T	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	127 726,06
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,08
Frais de gestion variables provisionnés	0,00
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,00
Frais de gestion variables acquis	0,00
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	0,00
Parts CPR Silver Age T0	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	31,55
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,06
Frais de gestion variables provisionnés	0,00
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,00
Frais de gestion variables acquis	0,00
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	0,00
Parts CPR Silver Age Z-C	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	1 022,09
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,45
Frais de gestion variables provisionnés	0,00
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,00
Frais de gestion variables acquis	0,00
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	0,00

3.7. FRAIS DE GESTION

	31/07/2024
Parts CPR Silver Age Z-D	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	50 635,82
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,46
Frais de gestion variables provisionnés	0,00
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,00
Frais de gestion variables acquis	0,00
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	0,00

3.8. ENGAGEMENTS REÇUS ET DONNÉS

3.8.1. Garanties reçues par l'OPC :

Néant

3.8.2. Autres engagements reçus et/ou donnés :

Néant

3.9. AUTRES INFORMATIONS

3.9.1. Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire

	31/07/2024
Titres pris en pension livrée	0,00
Titres empruntés	0,00

3.9.2. Valeur actuelle des instruments financiers constitutifs de dépôts de garantie

	31/07/2024
Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	0,00
Instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan	0,00

3.9.3. Instruments financiers détenus, émis et/ou gérés par le Groupe

	Code ISIN	Libellé	31/07/2024
Actions			0,00
Obligations			0,00
TCN			0,00
OPC			37 887 375,88
	FR0014005XN8	AMUNDI EURO LIQUIDITY-RATED SRI Part Z	10 581 163,54
	FR0014005XL2	AMUNDI EURO LIQUIDITY SHORT TERM SRI PART Z C	27 247 790,91
	FR0010413583	CPR CASH I SI	58 421,43
Instruments financiers à terme			0,00
Total des titres du groupe			37 887 375,88

3.10. TABLEAU D'AFFECTATION DES SOMMES DISTRIBUABLES

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente au résultat

	31/07/2024	31/07/2023
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	28,45	56,21
Résultat	10 653 808,00	23 985 325,63
Acomptes versés sur résultat de l'exercice	0,00	0,00
Total	10 653 836,45	23 985 381,84

	31/07/2024	31/07/2023
Parts CPR Silver Age E		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	69 007,17	768 640,21
Total	69 007,17	768 640,21

	31/07/2024	31/07/2023
Parts CPR Silver Age I		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	3 587 277,64	7 778 989,65
Total	3 587 277,64	7 778 989,65

	31/07/2024	31/07/2023
Parts CPR Silver Age P		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	4 129 388,85	10 340 298,49
Total	4 129 388,85	10 340 298,49

	31/07/2024	31/07/2023
Parts CPR Silver Age PM		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	13,97	31,01
Total	13,97	31,01

	31/07/2024	31/07/2023
Parts CPR Silver Age R		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	12 330,71	20 602,58
Total	12 330,71	20 602,58

	31/07/2024	31/07/2023
Parts CPR Silver Age T		
Affectation		
Distribution	2 674 904,13	4 775 324,01
Report à nouveau de l'exercice	96,88	33,71
Capitalisation	0,00	0,00
Total	2 675 001,01	4 775 357,72
Informations relatives aux parts ouvrant droit à distribution		
Nombre de parts	11 166,837	13 961,711
Distribution unitaire	239,54	342,03
Crédit d'impôt		
Crédit d'impôt attachés à la distribution du résultat	251 589,88	352 484,43

	31/07/2024	31/07/2023
Parts CPR Silver Age T0		
Affectation		
Distribution	0,00	4 631,84
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,11
Capitalisation	0,00	0,00
Total	0,00	4 631,95
Informations relatives aux parts ouvrant droit à distribution		
Nombre de parts	0,00	162,692
Distribution unitaire	0,00	28,47
Crédit d'impôt		
Crédit d'impôt attachés à la distribution du résultat	0,00	341,24

	31/07/2024	31/07/2023
Parts CPR Silver Age Z-C		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	0,00	34 916,93
Total	0,00	34 916,93

	31/07/2024	31/07/2023
Parts CPR Silver Age Z-D		
Affectation		
Distribution	180 816,95	261 912,78
Report à nouveau de l'exercice	0,15	0,52
Capitalisation	0,00	0,00
Total	180 817,10	261 913,30
Informations relatives aux parts ouvrant droit à distribution		
Nombre de parts	96,076	96,076
Distribution unitaire	1 882,02	2 726,10
Crédit d'impôt		
Crédit d'impôt attachés à la distribution du résultat	21 040,86	22 240,77

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente aux plus et moins-values nettes

	31/07/2024	31/07/2023
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	142 902 036,91	213 025 877,61
Plus et moins-values nettes de l'exercice	133 871 945,98	-37 796 318,77
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	0,00	0,00
Total	276 773 982,89	175 229 558,84

	31/07/2024	31/07/2023
Parts CPR Silver Age E		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	8 038 677,45	-2 294 241,47
Total	8 038 677,45	-2 294 241,47

	31/07/2024	31/07/2023
Parts CPR Silver Age I		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	68 804 913,54	54 190 636,74
Capitalisation	0,00	0,00
Total	68 804 913,54	54 190 636,74

	31/07/2024	31/07/2023
Parts CPR Silver Age P		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	181 112 721,00	111 079 604,52
Capitalisation	0,00	0,00
Total	181 112 721,00	111 079 604,52

	31/07/2024	31/07/2023
Parts CPR Silver Age PM		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	248,21	-58,02
Total	248,21	-58,02

	31/07/2024	31/07/2023
Parts CPR Silver Age R		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	255 989,67	150 722,93
Capitalisation	0,00	0,00
Total	255 989,67	150 722,93

	31/07/2024	31/07/2023
Parts CPR Silver Age T		
Affectation		
Distribution	7 599 590,92	9 547 716,07
Plus et moins-values nettes non distribuées	8 023 192,01	909 863,43
Capitalisation	0,00	0,00
Total	15 622 782,93	10 457 579,50
Informations relatives aux parts ouvrant droit à distribution		
Nombre de parts	11 166,837	13 961,711
Distribution unitaire	680,55	683,85

	31/07/2024	31/07/2023
Parts CPR Silver Age T0		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	0,00	-4 684,07
Total	0,00	-4 684,07

	31/07/2024	31/07/2023
Parts CPR Silver Age Z-C		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	0,00	-39 590,96
Total	0,00	-39 590,96

	31/07/2024	31/07/2023
Parts CPR Silver Age Z-D		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	2 938 650,09	1 689 589,67
Capitalisation	0,00	0,00
Total	2 938 650,09	1 689 589,67

3.11. TABLEAU DES RÉSULTATS ET AUTRES ÉLÉMENTS CARACTÉRISTIQUES DE L'ENTITÉ AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

	31/12/2020	31/12/2021	29/07/2022	31/07/2023	31/07/2024
Actif net Global en EUR	1 831 385 150,69	2 105 519 643,94	1 738 762 209,99	1 382 221 780,46	1 234 824 309,05
Parts CPR Silver Age E en EUR					
Actif net	112 002 282,87	158 224 926,72	125 843 368,88	83 543 110,44	73 918 262,82
Nombre de titres	548 312,319	645 072,220	575 369,336	369 809,729	307 449,822
Valeur liquidative unitaire	204,26	245,28	218,71	225,90	240,42
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	2,09	32,35	-5,17	-6,20	26,14
Capitalisation unitaire sur résultat	-1,04	-0,13	3,08	2,07	0,22
Parts CPR Silver Age I en EUR					
Actif net	423 236 879,67	497 264 294,31	442 922 373,20	370 048 646,70	281 794 221,43
Nombre de titres	1 721 622,830	1 663 595,741	1 649 859,454	1 317 863,888	931 264,734
Valeur liquidative unitaire	245,83	298,90	268,46	280,79	302,59
+/- values nettes unitaire non distribuées	15,89	55,06	48,73	41,12	73,88
Capitalisation unitaire sur résultat	1,75	3,29	5,72	5,90	3,85
Parts CPR Silver Age P en EUR					
Actif net	921 718 781,92	1 069 481 082,98	950 812 852,97	741 420 816,51	728 333 009,03
Nombre de titres	406 982,954	391 301,736	389 015,474	292 216,217	268 375,361
Valeur liquidative unitaire	2 264,76	2 733,13	2 444,15	2 537,23	2 713,85
+/- values nettes unitaire non distribuées	147,59	507,20	449,44	380,12	674,84
Capitalisation unitaire sur résultat	-0,02	11,20	41,51	35,38	15,38
Parts CPR Silver Age PM en EUR					
Actif net	1 904,69	2 299,55	2 056,98	2 136,68	2 286,16
Nombre de titres	20,000	20,000	20,000	20,000	20,000
Valeur liquidative unitaire	95,23	114,97	102,84	106,83	114,30
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	1,02	15,12	-2,42	-2,90	12,41
Capitalisation unitaire sur résultat	0,09	0,51	1,77	1,55	0,69

3.11. TABLEAU DES RÉSULTATS ET AUTRES ÉLÉMENTS CARACTÉRISTIQUES DE L'ENTITÉ AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

	31/12/2020	31/12/2021	29/07/2022	31/07/2023	31/07/2024
Parts CPR Silver Age R en EUR					
Actif net	2 189 351,13	3 998 998,64	1 406 969,30	1 025 956,22	1 045 771,19
Nombre de titres	20 094,434	30 216,983	11 843,940	8 265,503	7 826,621
Valeur liquidative unitaire	108,95	132,34	118,79	124,12	133,61
+/- valeurs nettes unitaire non distribuées	7,05	24,40	21,60	18,23	32,70
Capitalisation unitaire sur résultat	0,63	1,33	2,46	2,49	1,57
Parts CPR Silver Age T en EUR					
Actif net	249 087 726,36	242 114 845,49	192 216 519,21	173 594 967,72	138 174 969,49
Nombre de titres	20 171,405	16 914,332	15 848,898	13 961,711	11 166,837
Valeur liquidative unitaire	12 348,55	14 314,18	12 128,06	12 433,64	12 373,68
Distribution unitaire sur +/- valeurs nettes	523,30	540,03	0,00	683,85	680,55
+/- valeurs nettes unitaire non distribuées	0,00	1 359,11	1 095,29	65,16	718,48
Distribution unitaire sur résultat	179,28	247,25	306,23	342,03	239,54
Crédit d'impôt unitaire	10,57	19,015	16,669	26,776	0,00 (*)
Parts CPR Silver Age T0 en EUR					
Actif net	21 232 164,11	25 194 557,13	12 290 629,22	168 058,91	0,00
Nombre de titres	18 975,526	18 643,806	12 196,642	162,692	0,00
Valeur liquidative unitaire	1 118,92	1 351,36	1 007,70	1 032,98	0,00
Distribution unitaire sur +/- valeurs nettes	0,00	189,80	0,00	0,00	0,00
+/- valeurs nettes unitaire non distribuées	12,65	0,00	0,00	0,00	0,00
Capitalisation unitaire sur +/- valeurs nettes	0,00	0,00	-17,77	-28,79	0,00
Distribution unitaire sur résultat	16,23	23,42	25,59	28,47	0,00
Crédit d'impôt unitaire	0,88	1,759	1,327	14,235	0,00

3.11. TABLEAU DES RÉSULTATS ET AUTRES ÉLÉMENTS CARACTÉRISTIQUES DE L'ENTITÉ AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

	31/12/2020	31/12/2021	29/07/2022	31/07/2023	31/07/2024
Parts CPR Silver Age Z-C en EUR					
Actif net	77 766 388,70	94 775 407,07	451 619,49	1 464 736,76	0,00
Nombre de titres	720,592	720,105	3,814	11,791	0,00
Valeur liquidative unitaire	107 920,13	131 613,31	118 410,98	124 224,98	0,00
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	1 111,12	17 222,38	-2 792,31	-3 357,72	0,00
Capitalisation unitaire sur résultat	1 122,27	1 811,48	2 727,24	2 961,32	0,00
Parts CPR Silver Age Z-D en EUR					
Actif net	24 149 671,24	14 463 232,05	12 815 820,74	10 953 350,52	11 555 788,93
Nombre de titres	232,076	115,076	115,076	96,076	96,076
Valeur liquidative unitaire	104 059,32	125 684,17	111 368,31	114 007,14	120 277,58
+/- values nettes unitaire non distribuées	6 850,23	23 341,93	20 763,93	17 585,97	30 586,72
Distribution unitaire sur résultat	1 071,71	1 729,86	2 564,80	2 726,10	1 882,02
Crédit d'impôt unitaire	80,816	161,914	174,642	231,491	0,00 (*)

(*) Le crédit d'impôt unitaire ne sera déterminé qu'à la date de mise en distribution, conformément aux dispositions fiscales en vigueur.

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS EN EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Actions et valeurs assimilées				
Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé				
ALLEMAGNE				
ADIDAS NOM.	EUR	63 920	14 784 696,00	1,20
ALLIANZ SE-REG	EUR	178 546	46 564 796,80	3,77
BEIERSDORF AG	EUR	239 441	32 132 982,20	2,61
BMW BAYERISCHE MOTOREN WERKE	EUR	100 960	8 664 387,20	0,71
COVESTRO AG	EUR	543 030	29 573 413,80	2,39
DAIMLER TRUCK HOLDING AG	EUR	408 267	14 591 462,58	1,18
DEUTSCHE LUFTHANSA NOMINATIVE	EUR	1 000 000	5 798 000,00	0,47
DEUTSCHE TELEKOM AG	EUR	619 322	14 969 012,74	1,21
GEA GROUP	EUR	500 000	20 420 000,00	1,65
GERRESHEIMER AG	EUR	66 070	6 326 202,50	0,51
MERCEDES BENZ GROUP AG REGISTERED SHARES	EUR	140 643	8 601 725,88	0,69
MERCK KGA	EUR	195 147	32 355 372,60	2,62
MUENCHENER RUECKVERSICHERUNG AG	EUR	125 601	57 223 815,60	4,64
RWE AG	EUR	352 783	12 167 485,67	0,99
SAP SE	EUR	100 000	19 502 000,00	1,58
SIEMENS AG-REG	EUR	73 472	12 447 626,24	1,01
SIEMENS ENERGY AG	EUR	583 333	15 697 491,03	1,27
SIEMENS HEALTHINEERS AG	EUR	234 347	11 630 641,61	0,94
TEAMVIEWER AG	EUR	314 990	3 929 500,25	0,32
THYSSENKRUPP AG	EUR	450 000	1 592 550,00	0,13
TUI AG	EUR	2 732 067	16 304 975,86	1,32
VOLKSWAGEN AG	EUR	30 000	3 273 000,00	0,26
TOTAL ALLEMAGNE			388 551 138,56	31,47
AUTRICHE				
BAWAG GROUP AG	EUR	45 963	3 100 204,35	0,25
TOTAL AUTRICHE			3 100 204,35	0,25
BELGIQUE				
ANHEUSER BUSCH INBEV SA/NV	EUR	298 815	16 422 872,40	1,33
UNION CHIMIQUE BELGE/ UCB	EUR	134 132	20 743 513,80	1,68
TOTAL BELGIQUE			37 166 386,20	3,01
DANEMARK				
NOVO NORDISK A/S-B	DKK	395 287	48 311 354,65	3,91
TOTAL DANEMARK			48 311 354,65	3,91
ETATS-UNIS				
BOSTON SCIENTIFIC CORP	USD	458 753	31 321 201,04	2,54
KKR & Co Registered Shs	USD	210 836	24 052 956,47	1,95
TOTAL ETATS-UNIS			55 374 157,51	4,49
FINLANDE				
ELISA COMMUNICATION OXJ - A	EUR	45 000	1 935 900,00	0,16
NORDEA BANK ABP	EUR	852 591	9 225 034,62	0,74
TOTAL FINLANDE			11 160 934,62	0,90
FRANCE				
ACCOR SA	EUR	884 471	31 460 633,47	2,54
AIR LIQUIDE SA	EUR	61 151	10 321 065,78	0,83

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS EN EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
AXA	EUR	1 144 134	37 172 913,66	3,01
BIOMERIEUX	EUR	208 282	20 349 151,40	1,65
ELIS	EUR	557 366	11 916 485,08	0,97
ESSILORLUXOTTICA	EUR	59 330	12 560 161,00	1,02
HERMES INTERNATIONAL	EUR	7 192	14 549 416,00	1,18
L'OREAL	EUR	31 967	12 807 578,55	1,04
LVMH MOET HENNESSY LOUIS VUI	EUR	26 761	17 474 933,00	1,41
RENAULT SA	EUR	372 079	16 684 022,36	1,36
SANOFI	EUR	371 617	35 426 248,61	2,87
SARTORIUS STEDIM BIOTECH	EUR	4 147	766 987,65	0,06
SODEXO / EX SODEXHO ALLIANCE	EUR	114 619	10 034 893,45	0,81
VIVENDI	EUR	1 735 697	17 134 800,78	1,39
TOTAL FRANCE			248 659 290,79	20,14
IRLANDE				
RYANAIR HOLDINGS PLC	EUR	526 030	7 698 449,05	0,62
TOTAL IRLANDE			7 698 449,05	0,62
ITALIE				
AMPLIFON	EUR	464 817	13 665 619,80	1,10
ASSICURAZIONI GENERALI	EUR	1 153 130	27 594 400,90	2,23
FINECOBANK SPA	EUR	941 384	14 779 728,80	1,20
TOTAL ITALIE			56 039 749,50	4,53
JERSEY				
CVC CAPITAL PARTNERS PLC	EUR	62 900	1 091 629,50	0,09
TOTAL JERSEY			1 091 629,50	0,09
LUXEMBOURG				
INPOST SA	EUR	508 161	8 120 412,78	0,66
TOTAL LUXEMBOURG			8 120 412,78	0,66
NORVEGE				
STOREBRAND ASA	NOK	1 599 624	14 817 028,92	1,20
TOTAL NORVEGE			14 817 028,92	1,20
PAYS-BAS				
ADYEN NV	EUR	13 151	14 868 520,60	1,20
AEGON NV	EUR	4 436 486	26 485 821,42	2,15
AIRBUS SE	EUR	86 741	12 140 270,36	0,98
AKZO NOBEL	EUR	100 000	5 712 000,00	0,46
ASR NEDERLAND NV	EUR	619 572	28 729 553,64	2,33
NN GROUP NV	EUR	570 108	26 418 804,72	2,14
PROSUS NV	EUR	406 641	13 059 275,72	1,06
STELLANTIS NV	EUR	1 381 201,0001	21 276 020,21	1,72
TOTAL PAYS-BAS			148 690 266,67	12,04
PORTUGAL				
BCP BCO	EUR	22 000 000	8 575 600,00	0,70
TOTAL PORTUGAL			8 575 600,00	0,70
SUEDE				
ASSA ABLOY AB	SEK	1 001 451	28 141 658,19	2,28
TOTAL SUEDE			28 141 658,19	2,28
SUISSE				
ALCON INC	CHF	179 227	15 688 359,94	1,27

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS EN EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
CIE FIN RICHEMONT N	CHF	55 662	7 830 253,53	0,63
LONZA GROUP NOM.	CHF	42 919	26 466 453,83	2,14
NOVARTIS AG-REG	CHF	174 255	18 033 759,80	1,46
SANDOZ GROUP AG	CHF	583 073	23 364 544,02	1,90
TOTAL SUISSE			91 383 371,12	7,40
TOTAL Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé			1 156 881 632,41	93,69
TOTAL Actions et valeurs assimilées			1 156 881 632,41	93,69
Organismes de placement collectif				
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays				
FRANCE				
AMUNDI EURO LIQUIDITY-RATED SRI Part Z	EUR	10	10 581 163,54	0,86
AMUNDI EURO LIQUIDITY SHORT TERM SRI PART Z C	EUR	258,258	27 247 790,91	2,21
CPR CASH I SI	EUR	0,005	58 421,43	0,00
TOTAL FRANCE			37 887 375,88	3,07
TOTAL OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays			37 887 375,88	3,07
TOTAL Organismes de placement collectif			37 887 375,88	3,07
Instruments financier à terme				
Engagements à terme fermes				
Engagements à terme fermes sur marché réglementé ou assimilé				
DJE 600 EUROP 0924	EUR	4 296	1 129 170,00	0,09
TOTAL Engagements à terme fermes sur marché réglementé ou assimilé			1 129 170,00	0,09
TOTAL Engagements à terme fermes			1 129 170,00	0,09
Autres instruments financiers à terme				
Autres swaps				
USB 08/09/2024	EUR	282 000 256,58	-10 999 566,65	-0,89
TOTAL Autres swaps			-10 999 566,65	-0,89
CFD				
CFD CGMD ROCHE 1230	CHF	70 297	410 227,80	0,03
CFD CGME 3I GRO 1230	GBP	580 829	376 872,95	0,03
CFD CGME ASTRAZ 1230	GBP	290 324	372 218,11	0,03
CFD CGME CARNIV 1230	GBP	694 955	-868 302,62	-0,07
CFD CGME COMPAS 1230	GBP	1 281 940	3 014 182,79	0,24
CFD CGME GSK PL 1230	GBP	445 640	-72 684,18	-0,01
CFD CGME LEGAL 1230	GBP	9 150 941	245 686,37	0,02
CFD CGME MAN GR 1230	GBP	8 692 583	-1 267 622,76	-0,10
CFD CGME WHITBR 1230	GBP	260 858	167 298,12	0,01
CFD ML CONVATEC 1230	GBP	4 426 873	-863 484,02	-0,07
CFD ML PRUDENTI 1230	GBP	893 979	-14 234,35	0,00
CGME AVIVA PL 1230	GBP	4 694 877	551 095,47	0,05
CI INTL CONSOLIDATED	GBP	3 184 360	60 478,08	0,01
TOTAL CFD			2 111 731,76	0,17
TOTAL Autres instruments financiers à terme			-8 887 834,89	-0,72
TOTAL Instruments financier à terme			-7 758 664,89	-0,63
Appel de marge				
Appel Marge CACEIS	EUR	-1 129 170	-1 129 170,00	-0,09
TOTAL Appel de marge			-1 129 170,00	-0,09

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS EN EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Créances			583 125 990,93	47,22
Dettes			-570 238 935,86	-46,18
Comptes financiers			36 056 080,58	2,92
Actif net			1 234 824 309,05	100,00

Parts CPR Silver Age P	EUR	268 375,361	2 713,85
Parts CPR Silver Age I	EUR	931 264,734	302,59
Parts CPR Silver Age Z-D	EUR	96,076	120 277,58
Parts CPR Silver Age T	EUR	11 166,837	12 373,68
Parts CPR Silver Age PM	EUR	20,000	114,30
Parts CPR Silver Age E	EUR	307 449,822	240,42
Parts CPR Silver Age R	EUR	7 826,621	133,61

Complément d'information relatif au régime fiscal du coupon

Décomposition du coupon : Part CPR Silver Age T

	NET GLOBAL	DEVISE	NET UNITAIRE	DEVISE
Revenus soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire	65 549,33	EUR	5,87	EUR
Actions ouvrant droit à abattement et soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire	2 609 354,80	EUR	233,67	EUR
Autres revenus n'ouvrant pas droit à abattement et soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire	0,00		0,00	
Revenus non déclarables et non imposables	0,00		0,00	
Montant des sommes distribuées sur les plus et moins-values	7 599 590,92	EUR	680,55	EUR
TOTAL	10 274 495,05	EUR	920,09	EUR

Décomposition du coupon : Part CPR Silver Age Z-D

	NET GLOBAL	DEVISE	NET UNITAIRE	DEVISE
Revenus soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire	0,00		0,00	
Actions ouvrant droit à abattement et soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire	180 816,95	EUR	1 882,02	EUR
Autres revenus n'ouvrant pas droit à abattement et soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire	0,00		0,00	
Revenus non déclarables et non imposables	0,00		0,00	
Montant des sommes distribuées sur les plus et moins-values	0,00		0,00	
TOTAL	180 816,95	EUR	1 882,02	EUR

OPCVM CPR SILVER AGE

Annexe(s)

Produit

CPR Silver Age - P

Société de gestion : CPR Asset Management (ci-après: "nous" ou "la société de gestion"), membre du groupe de sociétés Amundi.

FR0010836163 - Devise : EUR

Site Internet de la société de gestion : www.cpram.com

Appelez le +33 153157000 pour de plus amples informations.

L'Autorité des marchés financiers (« AMF ») est chargée du contrôle de CPR ASSET MANAGEMENT en ce qui concerne ce document d'informations clés.

CPR ASSET MANAGEMENT est agréée en France sous le n°GP-01056 et réglementée par l'AMF.

Date de production du document d'informations clés : 14/05/2025.

En quoi consiste ce produit ?

Type : Parts de CPR Silver Age, organisme de placement collectif en valeurs mobilières (OPCVM) constitué sous la forme d'un FCP.

Durée : La durée du produit est de 99 ans. La Société de gestion peut dissoudre le produit par liquidation ou fusion avec un autre produit conformément aux exigences légales.

Classification AMF (« Autorité des marchés financiers ») : Actions internationales

Objectifs : En souscrivant dans CPR Silver Age, vous investissez dans un portefeuille d'actions européennes liées à la thématique du vieillissement de la population.

L'objectif de gestion consiste à obtenir une performance supérieure à celle des marchés actions européens sur la durée de placement recommandée (cinq ans) en tirant parti de la dynamique des valeurs européennes liées au vieillissement de la population.

La gestion du FCP étant fondée sur une thématique spécifique pour laquelle il n'existe aucun indice représentatif, il ne peut être défini un indicateur de référence pertinent pour ce FCP. Toutefois, à titre indicatif, l'indice MSCI Europe converti en euro (dividendes nets réinvestis) sera utilisé, à posteriori, en tant que simple référence pour apprécier la performance du portefeuille, sans contraindre sa gestion.

Pour y parvenir, la stratégie de gestion vise à sélectionner les valeurs européennes (EMU et hors EMU) les plus performantes dans différents secteurs tirant parti du vieillissement de la population (pharmacie, équipements médicaux, épargne...). Au sein de cet univers, la gestion procède en deux étapes : une allocation sectorielle qui est définie en fonction des perspectives de croissance de chaque secteur et la sélection de titres au sein de chaque secteur selon une approche à la fois quantitative et qualitative tout en intégrant des critères de liquidité et de capitalisation boursière. Dans le cadre de cette thématique et à titre de diversification, le fonds pourra également, dans la limite de 25%, investir sur des valeurs d'autres zones géographiques.

La construction durable de l'univers d'investissement est encore améliorée par l'exclusion de sociétés selon l'approche ESG (critères environnementaux, sociaux et de gouvernance) de la Société de Gestion :

- Exclusion du moins bon score ESG global (c'est-à-dire G).

Votre FCP a vocation à être principalement investi en actions européennes.

L'exposition actions sera comprise entre 75% et 120% de l'actif total du portefeuille.

Pour la gestion de ses liquidités, le portefeuille peut être investi jusqu'à 25% en produits monétaires et de taux.

Des instruments financiers à terme ou des acquisitions et cessions temporaires de titres peuvent être utilisés à titre de couverture et/ou d'exposition.

L'OPC est géré activement. L'indice est utilisé à posteriori comme indicateur de comparaison des performances. La stratégie de gestion est discrétionnaire et sans contrainte relative à l'indice.

L'indice est disponible sur le site : www.msci.com/equity

Le FCP promeut des critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) au sens de l'article 8 du Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit « Règlement Disclosure »).

Le FCP est soumis à un risque en matière de durabilité tel que défini dans le profil de risque du prospectus.

L'indice de référence n'évalue pas ou n'inclut pas ses constituants en fonction des caractéristiques environnementales et/ou sociales et n'est donc pas aligné sur les caractéristiques ESG promues par le portefeuille.

Investisseurs de détail visés : Ce produit s'adresse aux investisseurs, qui ont une connaissance de base et/ou une expérience limitée ou inexistante de l'investissement dans des fonds, qui visent à augmenter la valeur de leur investissement sur la période de détention recommandée avec la capacité de supporter des pertes à hauteur du montant investi.

Le produit n'est pas ouvert aux résidents des Etats Unis d'Amérique/"U.S. Person" (la définition de « U.S. Person » est disponible sur le site internet de la société de gestion www.cpram.com et/ou dans le prospectus).

Rachat et transaction : Les parts peuvent être vendues (remboursées) quotidiennement comme indiqué dans le prospectus au prix de transaction correspondant (valeur liquidative). De plus amples détails sont exposés dans le prospectus de CPR Silver Age.

Politique de distribution : Conformément aux dispositions du prospectus, les revenus et plus-values de cessions pourront être capitalisés ou distribués à la discrétion de la société de gestion.

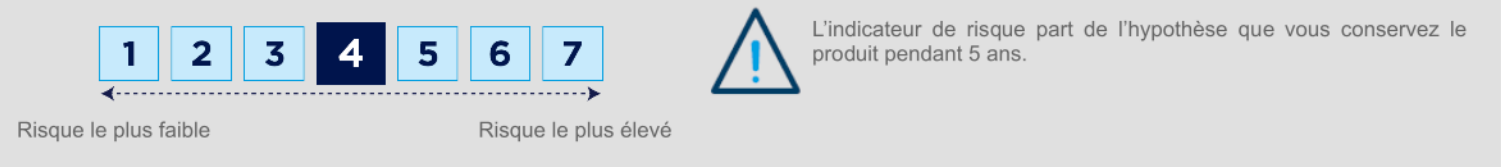
Informations complémentaires : Vous pouvez obtenir de plus amples informations sur ce produit, y compris le prospectus et les rapports financiers, gratuitement sur demande auprès de : CPR Asset Management - 91-93, boulevard Pasteur – CS 61595 – 75730 Paris Cedex 15.

La valeur liquidative du produit est disponible sur www.cpram.com

Dépositaire : CACEIS Bank.

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

INDICATEUR DE RISQUE



L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 4 sur 7, qui est une classe de risque moyenne. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau moyen et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est possible que notre capacité à vous payer en soit affectée.

Risques supplémentaires : Le risque de liquidité du marché peut accentuer la variation des performances du produit.

L'utilisation de produits complexes tels que les produits dérivés peut entraîner une amplification des mouvements de titres dans votre portefeuille.

Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

Outre les risques inclus dans l'indicateur de risque, d'autres risques peuvent influencer sur la performance du Fonds. Veuillez vous reporter au prospectus de CPR Silver Age.

SCÉNARIOS DE PERFORMANCE

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pire performances ainsi que la performance moyenne du Fonds au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Période de détention recommandée : 5 ans			
Investissement 10 000 EUR			
Scénarios		Si vous sortez après	
		1 an	5 ans
Minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.		
Scénario de tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€3 920	€3 670
	Rendement annuel moyen	-60,8%	-18,2%
Scénario défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€7 860	€9 180
	Rendement annuel moyen	-21,4%	-1,7%
Scénario intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€9 810	€11 210
	Rendement annuel moyen	-1,9%	2,3%
Scénario favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€12 690	€13 910
	Rendement annuel moyen	26,9%	6,8%

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Scénario défavorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 30/10/2015 et le 30/10/2020

Scénario intermédiaire : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 29/11/2019 et le 29/11/2024

Scénario favorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 31/03/2020 et le 31/03/2025

Que se passe-t-il si CPR Asset Management n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la Société de gestion. En cas de défaillance de la Société de gestion, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

Que va me coûter cet investissement?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

COÛTS AU FIL DU TEMPS

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit et du rendement du produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et des différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé:

- qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.
- 10 000 EUR sont investis.

Investissement 10 000 EUR		
Scénarios	Si vous sortez après	
	1 an	5 ans*
Coûts totaux	€679	€1 601
Incidence des coûts annuels**	6,9%	3,0%

* Période de détention recommandée.
 ** Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 5,32% avant déduction des coûts et de 2,31% après cette déduction.
 Ces chiffres comprennent les coûts de distribution maximaux que la personne vous vendant le produit peut vous facturer (5,00% du montant investi / 500 EUR). Cette personne vous informera des coûts de distribution réels.

COMPOSITION DES COÛTS

Coûts ponctuels d'entrée ou de sortie		Si vous sortez après 1 an
Coûts d'entrée	Cela comprend des coûts de distribution de 5,00% du montant investi. Il s'agit du montant maximal que vous paierez. La personne qui vous vend le produit vous informera des coûts réels.	Jusqu'à 500 EUR
Coûts de sortie	Nous ne facturons pas de coûts de sortie pour ce produit, mais la personne qui vous vend le produit peut le faire.	0,00 EUR
Coûts récurrents prélevés chaque année		
Frais de gestion et autres coûts administratifs ou d'exploitation	1,62% de la valeur de votre investissement par an. Ce pourcentage est basé sur les coûts réels au cours de la dernière année.	153,90 EUR
Coûts de transaction	0,27% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents pour le produit. Le montant réel variera en fonction du volume de nos achats et ventes.	25,93 EUR
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions spécifiques		
Commissions liées aux résultats	15,00% de la surperformance annuelle de l'actif de référence Indice de référence : MSCI Europe converti en euro (dividendes nets réinvestis). Méthode ESMA depuis le 01/01/2022.. Le calcul s'applique à chaque date de calcul de la Valeur Liquidative selon les modalités décrites dans le prospectus. Les sous-performances passées au cours des 5 dernières années doivent être récupérées avant toute nouvelle comptabilisation de la commission de performance. Le montant réel varie en fonction de la performance de votre investissement. L'estimation ci-dessus des coûts totaux comprend la moyenne au cours des 5 dernières années. La commission de surperformance est perçue même si la performance de la part sur la période d'observation est négative,	0,00 EUR

Combien de temps dois-je le conserver, et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée?

Période de détention recommandée : 5 ans. Cette durée est basée sur notre évaluation des caractéristiques de risque et de rémunération et des coûts du Fonds. Ce produit est conçu pour un investissement à moyen terme ; vous devez être prêt à conserver votre investissement pendant au moins 5 ans. Vous pouvez obtenir le remboursement de votre investissement à tout moment ou le détenir plus longtemps.

Calendrier des ordres : les ordres de rachat de parts doivent être reçus avant 12:25 (heure de Paris) le jour d'établissement de la valeur liquidative. Veuillez-vous reporter au prospectus CPR Silver Age pour plus de détails concernant les rachats. Un mécanisme de plafonnement des rachats (dit « Gates ») peut être mis en œuvre par la société de gestion. Les modalités de fonctionnement sont décrites dans le Prospectus.

Comment puis-je formuler une réclamation?

Si vous avez des réclamations, vous pouvez :

- Envoyer un courrier à CPR Asset Management au 91-93 boulevard Pasteur, 75015 Paris - France
- Envoyer un e-mail à client.servicing@cpram.com

Dans le cas d'une réclamation, vous devez indiquer clairement vos coordonnées (nom, adresse, numéro de téléphone ou adresse e-mail) et fournir une brève explication de votre réclamation. Vous trouverez davantage d'informations sur notre site Internet www.cpram.com. Si vous avez une réclamation au sujet de la personne qui vous a conseillé ce produit, ou qui vous l'a vendu, vous devez vous rapprocher d'elle pour obtenir toutes les informations concernant la démarche à suivre pour faire une réclamation.

Autres informations pertinentes

Le produit est classé article 8 au sens du Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit "Règlement Diclosure"). Les critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) contribuent à la prise de décision du gérant, sans pour autant être un facteur déterminant de cette prise de décision. Vous trouverez le prospectus, les statuts, les documents d'informations clés pour l'investisseur, les avis aux investisseurs, les rapports financiers et d'autres documents d'information relatifs au Fonds, y compris les diverses politiques publiées du Fonds, sur notre site Internet www.cpram.com. Vous pouvez également demander une copie de ces documents au siège social de la Société de gestion.

Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.
 Performance passée : Vous pouvez télécharger les performances passées du Fonds au cours des 10 dernières années sur www.cpram.com.
 Scénarios de performance : Vous pouvez consulter les scénarios de performance précédents mis à jour chaque mois sur www.cpram.com.

Produit

CPR Silver Age - I

Société de gestion : CPR Asset Management (ci-après: "nous" ou "la société de gestion"), membre du groupe de sociétés Amundi.

FR0010838284 - Devise : EUR

Site Internet de la société de gestion : www.cpram.com

Appelez le +33 153157000 pour de plus amples informations.

L'Autorité des marchés financiers (« AMF ») est chargée du contrôle de CPR ASSET MANAGEMENT en ce qui concerne ce document d'informations clés.

CPR ASSET MANAGEMENT est agréée en France sous le n°GP-01056 et réglementée par l'AMF.

Date de production du document d'informations clés : 14/05/2025.

En quoi consiste ce produit ?

Type : Parts de CPR Silver Age, organisme de placement collectif en valeurs mobilières (OPCVM) constitué sous la forme d'un FCP.

Durée : La durée du produit est de 99 ans. La Société de gestion peut dissoudre le produit par liquidation ou fusion avec un autre produit conformément aux exigences légales.

Classification AMF (« Autorité des marchés financiers ») : Actions internationales

Objectifs : En souscrivant dans CPR Silver Age, vous investissez dans un portefeuille d'actions européennes liées à la thématique du vieillissement de la population.

L'objectif de gestion consiste à obtenir une performance supérieure à celle des marchés actions européens sur la durée de placement recommandée (cinq ans) en tirant parti de la dynamique des valeurs européennes liées au vieillissement de la population.

La gestion du FCP étant fondée sur une thématique spécifique pour laquelle il n'existe aucun indice représentatif, il ne peut être défini un indicateur de référence pertinent pour ce FCP. Toutefois, à titre indicatif, l'indice MSCI Europe converti en euro (dividendes nets réinvestis) sera utilisé, à posteriori, en tant que simple référence pour apprécier la performance du portefeuille, sans contraindre sa gestion.

Pour y parvenir, la stratégie de gestion vise à sélectionner les valeurs européennes (EMU et hors EMU) les plus performantes dans différents secteurs tirant parti du vieillissement de la population (pharmacie, équipements médicaux, épargne...). Au sein de cet univers, la gestion procède en deux étapes : une allocation sectorielle qui est définie en fonction des perspectives de croissance de chaque secteur et la sélection de titres au sein de chaque secteur selon une approche à la fois quantitative et qualitative tout en intégrant des critères de liquidité et de capitalisation boursière. Dans le cadre de cette thématique et à titre de diversification, le fonds pourra également, dans la limite de 25%, investir sur des valeurs d'autres zones géographiques.

La construction durable de l'univers d'investissement est encore améliorée par l'exclusion de sociétés selon l'approche ESG (critères environnementaux, sociaux et de gouvernance) de la Société de Gestion :

- Exclusion du moins bon score ESG global (c'est-à-dire G).

Votre FCP a vocation à être principalement investi en actions européennes.

L'exposition actions sera comprise entre 75% et 120% de l'actif total du portefeuille.

Pour la gestion de ses liquidités, le portefeuille peut être investi jusqu'à 25% en produits monétaires et de taux.

Des instruments financiers à terme ou des acquisitions et cessions temporaires de titres peuvent être utilisés à titre de couverture et/ou d'exposition.

L'OPC est géré activement. L'indice est utilisé à posteriori comme indicateur de comparaison des performances. La stratégie de gestion est discrétionnaire et sans contrainte relative à l'indice.

L'indice est disponible sur le site : www.msci.com/equity

Le FCP promeut des critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) au sens de l'article 8 du Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit « Règlement Disclosure »).

Le FCP est soumis à un risque en matière de durabilité tel que défini dans le profil de risque du prospectus.

L'indice de référence n'évalue pas ou n'inclut pas ses constituants en fonction des caractéristiques environnementales et/ou sociales et n'est donc pas aligné sur les caractéristiques ESG promues par le portefeuille.

Investisseurs de détail visés : Ce produit s'adresse aux investisseurs, qui ont une connaissance de base et/ou une expérience limitée ou inexistante de l'investissement dans des fonds, qui visent à augmenter la valeur de leur investissement sur la période de détention recommandée avec la capacité de supporter des pertes à hauteur du montant investi.

Le produit n'est pas ouvert aux résidents des Etats Unis d'Amérique/"U.S. Person" (la définition de « U.S. Person » est disponible sur le site internet de la société de gestion www.cpram.com et/ou dans le prospectus).

Rachat et transaction : Les parts peuvent être vendues (remboursées) quotidiennement comme indiqué dans le prospectus au prix de transaction correspondant (valeur liquidative). De plus amples détails sont exposés dans le prospectus de CPR Silver Age.

Politique de distribution : Conformément aux dispositions du prospectus, les revenus et plus-values de cessions pourront être capitalisés ou distribués à la discrétion de la société de gestion.

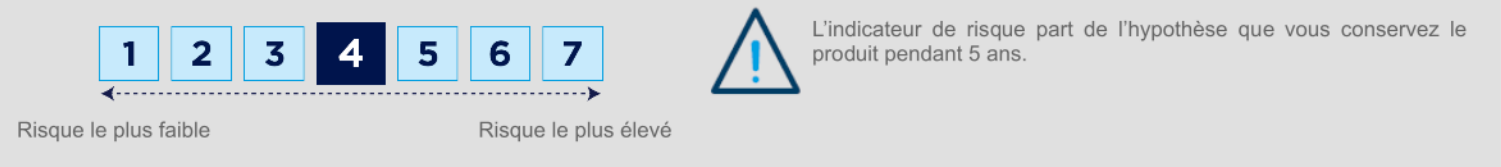
Informations complémentaires : Vous pouvez obtenir de plus amples informations sur ce produit, y compris le prospectus et les rapports financiers, gratuitement sur demande auprès de : CPR Asset Management - 91-93, boulevard Pasteur – CS 61595 – 75730 Paris Cedex 15.

La valeur liquidative du produit est disponible sur www.cpram.com

Dépositaire : CACEIS Bank.

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

INDICATEUR DE RISQUE



L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 4 sur 7, qui est une classe de risque moyenne. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau moyen et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est possible que notre capacité à vous payer en soit affectée.

Risques supplémentaires : Le risque de liquidité du marché peut accentuer la variation des performances du produit.

L'utilisation de produits complexes tels que les produits dérivés peut entraîner une amplification des mouvements de titres dans votre portefeuille.

Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

Outre les risques inclus dans l'indicateur de risque, d'autres risques peuvent influencer sur la performance du Fonds. Veuillez vous reporter au prospectus de CPR Silver Age.

SCÉNARIOS DE PERFORMANCE

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pire performances ainsi que la performance moyenne du Fonds au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Période de détention recommandée : 5 ans			
Investissement 10 000 EUR			
Scénarios		Si vous sortez après	
		1 an	5 ans
Minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.		
Scénario de tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€4 010	€3 750
	Rendement annuel moyen	-59,9%	-17,8%
Scénario défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€8 090	€9 720
	Rendement annuel moyen	-19,1%	-0,6%
Scénario intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€10 090	€11 890
	Rendement annuel moyen	0,9%	3,5%
Scénario favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€13 060	€14 750
	Rendement annuel moyen	30,6%	8,1%

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Scénario défavorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 30/10/2015 et le 30/10/2020

Scénario intermédiaire : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 29/11/2019 et le 29/11/2024

Scénario favorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 31/03/2020 et le 31/03/2025

Que se passe-t-il si CPR Asset Management n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la Société de gestion. En cas de défaillance de la Société de gestion, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

Que va me coûter cet investissement?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

COÛTS AU FIL DU TEMPS

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit et du rendement du produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et des différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé:

- qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.
- 10 000 EUR sont investis.

Investissement 10 000 EUR		
Scénarios	Si vous sortez après	
	1 an	5 ans*
Coûts totaux	€410	€995
Incidence des coûts annuels**	4,1%	1,8%

* Période de détention recommandée.

** Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 5,35% avant déduction des coûts et de 3,52% après cette déduction.

Ces chiffres comprennent les coûts de distribution maximaux que la personne vous vendant le produit peut vous facturer (3,00% du montant investi / 300 EUR). Cette personne vous informera des coûts de distribution réels.

COMPOSITION DES COÛTS

Coûts ponctuels d'entrée ou de sortie		Si vous sortez après 1 an
Coûts d'entrée	Cela comprend des coûts de distribution de 3,00% du montant investi. Il s'agit du montant maximal que vous paierez. La personne qui vous vend le produit vous informera des coûts réels.	Jusqu'à 300 EUR
Coûts de sortie	Nous ne facturons pas de coûts de sortie pour ce produit, mais la personne qui vous vend le produit peut le faire.	0,00 EUR
Coûts récurrents prélevés chaque année		
Frais de gestion et autres coûts administratifs ou d'exploitation	0,87% de la valeur de votre investissement par an. Ce pourcentage est basé sur les coûts réels au cours de la dernière année.	84,39 EUR
Coûts de transaction	0,27% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents pour le produit. Le montant réel variera en fonction du volume de nos achats et ventes.	26,47 EUR
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions spécifiques		
Commissions liées aux résultats	15,00% de la surperformance annuelle de l'actif de référence Indice de référence : MSCI Europe converti en euro (dividendes nets réinvestis). Méthode ESMA depuis le 01/01/2022.. Le calcul s'applique à chaque date de calcul de la Valeur Liquidative selon les modalités décrites dans le prospectus. Les sous-performances passées au cours des 5 dernières années doivent être récupérées avant toute nouvelle comptabilisation de la commission de performance. Le montant réel varie en fonction de la performance de votre investissement. L'estimation ci-dessus des coûts totaux comprend la moyenne au cours des 5 dernières années.	0,00 EUR
La commission de surperformance est perçue même si la performance de la part sur la période d'observation est négative,		

Combien de temps dois-je le conserver, et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée?

Période de détention recommandée : 5 ans. Cette durée est basée sur notre évaluation des caractéristiques de risque et de rémunération et des coûts du Fonds. Ce produit est conçu pour un investissement à moyen terme ; vous devez être prêt à conserver votre investissement pendant au moins 5 ans. Vous pouvez obtenir le remboursement de votre investissement à tout moment ou le détenir plus longtemps.

Calendrier des ordres : les ordres de rachat de parts doivent être reçus avant 12:25 (heure de Paris) le jour d'établissement de la valeur liquidative. Veuillez-vous reporter au prospectus CPR Silver Age pour plus de détails concernant les rachats. Un mécanisme de plafonnement des rachats (dit « Gates ») peut être mis en œuvre par la société de gestion. Les modalités de fonctionnement sont décrites dans le Prospectus.

Comment puis-je formuler une réclamation?

Si vous avez des réclamations, vous pouvez :

- Envoyer un courrier à CPR Asset Management au 91-93 boulevard Pasteur, 75015 Paris - France
- Envoyer un e-mail à client.servicing@cpram.com

Dans le cas d'une réclamation, vous devez indiquer clairement vos coordonnées (nom, adresse, numéro de téléphone ou adresse e-mail) et fournir une brève explication de votre réclamation. Vous trouverez davantage d'informations sur notre site Internet www.cpram.com.

Si vous avez une réclamation au sujet de la personne qui vous a conseillé ce produit, ou qui vous l'a vendu, vous devez vous rapprocher d'elle pour obtenir toutes les informations concernant la démarche à suivre pour faire une réclamation.

Autres informations pertinentes

Le produit est classé article 8 au sens du Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit "Règlement Diclosure").

Les critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) contribuent à la prise de décision du gérant, sans pour autant être un facteur déterminant de cette prise de décision.

Vous trouverez le prospectus, les statuts, les documents d'informations clés pour l'investisseur, les avis aux investisseurs, les rapports financiers et d'autres documents d'information relatifs au Fonds, y compris les diverses politiques publiées du Fonds, sur notre site Internet www.cpram.com. Vous pouvez également demander une copie de ces documents au siège social de la Société de gestion.

Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.

Performance passée : Vous pouvez télécharger les performances passées du Fonds au cours des 10 dernières années sur www.cpram.com.

Scénarios de performance : Vous pouvez consulter les scénarios de performance précédents mis à jour chaque mois sur www.cpram.com.

Produit

CPR Silver Age - E

Société de gestion : CPR Asset Management (ci-après: "nous" ou "la société de gestion"), membre du groupe de sociétés Amundi.

FR0010917658 - Devise : EUR

Site Internet de la société de gestion : www.cpram.com

Appelez le +33 153157000 pour de plus amples informations.

L'Autorité des marchés financiers (« AMF ») est chargée du contrôle de CPR ASSET MANAGEMENT en ce qui concerne ce document d'informations clés.

CPR ASSET MANAGEMENT est agréée en France sous le n°GP-01056 et réglementée par l'AMF.

Date de production du document d'informations clés : 14/05/2025.

En quoi consiste ce produit ?

Type : Parts de CPR Silver Age, organisme de placement collectif en valeurs mobilières (OPCVM) constitué sous la forme d'un FCP.

Durée : La durée du produit est de 99 ans. La Société de gestion peut dissoudre le produit par liquidation ou fusion avec un autre produit conformément aux exigences légales.

Classification AMF (« Autorité des marchés financiers ») : Actions internationales

Objectifs : En souscrivant dans CPR Silver Age, vous investissez dans un portefeuille d'actions européennes liées à la thématique du vieillissement de la population.

L'objectif de gestion consiste à obtenir une performance supérieure à celle des marchés actions européens sur la durée de placement recommandée (cinq ans) en tirant parti de la dynamique des valeurs européennes liées au vieillissement de la population.

La gestion du FCP étant fondée sur une thématique spécifique pour laquelle il n'existe aucun indice représentatif, il ne peut être défini un indicateur de référence pertinent pour ce FCP. Toutefois, à titre indicatif, l'indice MSCI Europe converti en euro (dividendes nets réinvestis) sera utilisé, à posteriori, en tant que simple référence pour apprécier la performance du portefeuille, sans contraindre sa gestion.

Pour y parvenir, la stratégie de gestion vise à sélectionner les valeurs européennes (EMU et hors EMU) les plus performantes dans différents secteurs tirant parti du vieillissement de la population (pharmacie, équipements médicaux, épargne...). Au sein de cet univers, la gestion procède en deux étapes : une allocation sectorielle qui est définie en fonction des perspectives de croissance de chaque secteur et la sélection de titres au sein de chaque secteur selon une approche à la fois quantitative et qualitative tout en intégrant des critères de liquidité et de capitalisation boursière. Dans le cadre de cette thématique et à titre de diversification, le fonds pourra également, dans la limite de 25%, investir sur des valeurs d'autres zones géographiques.

La construction durable de l'univers d'investissement est encore améliorée par l'exclusion de sociétés selon l'approche ESG (critères environnementaux, sociaux et de gouvernance) de la Société de Gestion :

- Exclusion du moins bon score ESG global (c'est-à-dire G).

Votre FCP a vocation à être principalement investi en actions européennes.

L'exposition actions sera comprise entre 75% et 120% de l'actif total du portefeuille.

Pour la gestion de ses liquidités, le portefeuille peut être investi jusqu'à 25% en produits monétaires et de taux.

Des instruments financiers à terme ou des acquisitions et cessions temporaires de titres peuvent être utilisés à titre de couverture et/ou d'exposition.

L'OPC est géré activement. L'indice est utilisé à posteriori comme indicateur de comparaison des performances. La stratégie de gestion est discrétionnaire et sans contrainte relative à l'indice.

L'indice est disponible sur le site : www.msci.com/equity

Le FCP promeut des critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) au sens de l'article 8 du Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit « Règlement Disclosure »).

Le FCP est soumis à un risque en matière de durabilité tel que défini dans le profil de risque du prospectus.

L'indice de référence n'évalue pas ou n'inclut pas ses constituants en fonction des caractéristiques environnementales et/ou sociales et n'est donc pas aligné sur les caractéristiques ESG promues par le portefeuille.

Investisseurs de détail visés : Ce produit s'adresse aux investisseurs, qui ont une connaissance de base et/ou une expérience limitée ou inexistante de l'investissement dans des fonds, qui visent à augmenter la valeur de leur investissement sur la période de détention recommandée avec la capacité de supporter des pertes à hauteur du montant investi.

Le produit n'est pas ouvert aux résidents des Etats Unis d'Amérique/"U.S. Person" (la définition de « U.S. Person » est disponible sur le site internet de la société de gestion www.cpram.com et/ou dans le prospectus).

Rachat et transaction : Les parts peuvent être vendues (remboursées) quotidiennement comme indiqué dans le prospectus au prix de transaction correspondant (valeur liquidative). De plus amples détails sont exposés dans le prospectus de CPR Silver Age.

Politique de distribution : Comme il s'agit d'une classe de parts de non-distribution, les revenus de l'investissement sont réinvestis.

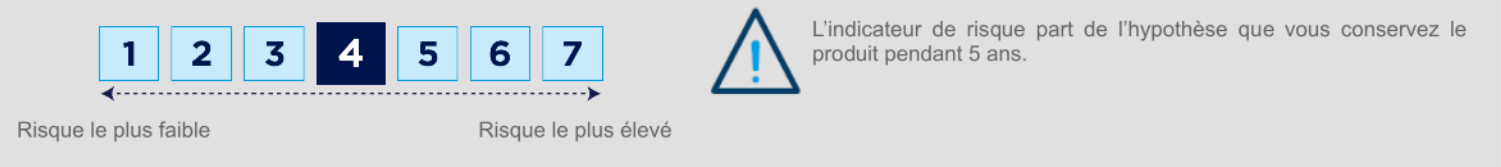
Informations complémentaires : Vous pouvez obtenir de plus amples informations sur ce produit, y compris le prospectus et les rapports financiers, gratuitement sur demande auprès de : CPR Asset Management - 91-93, boulevard Pasteur – CS 61595 – 75730 Paris Cedex 15.

La valeur liquidative du produit est disponible sur www.cpram.com

Dépositaire : CACEIS Bank.

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

INDICATEUR DE RISQUE



L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 4 sur 7, qui est une classe de risque moyenne. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau moyen et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est possible que notre capacité à vous payer en soit affectée.

Risques supplémentaires : Le risque de liquidité du marché peut accentuer la variation des performances du produit.

L'utilisation de produits complexes tels que les produits dérivés peut entraîner une amplification des mouvements de titres dans votre portefeuille.

Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

Outre les risques inclus dans l'indicateur de risque, d'autres risques peuvent influencer sur la performance du Fonds. Veuillez vous reporter au prospectus de CPR Silver Age.

SCÉNARIOS DE PERFORMANCE

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pire performances ainsi que la performance moyenne du Fonds au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Période de détention recommandée : 5 ans			
Investissement 10 000 EUR			
Scénarios		Si vous sortez après	
		1 an	5 ans
Minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.		
Scénario de tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€4 010	€3 740
	Rendement annuel moyen	-59,9%	-17,9%
Scénario défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€7 990	€9 140
	Rendement annuel moyen	-20,1%	-1,8%
Scénario intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€9 970	€11 160
	Rendement annuel moyen	-0,3%	2,2%
Scénario favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€12 880	€13 850
	Rendement annuel moyen	28,8%	6,7%

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Scénario défavorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 30/10/2015 et le 30/10/2020

Scénario intermédiaire : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 29/11/2019 et le 29/11/2024

Scénario favorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 31/03/2020 et le 31/03/2025

Que se passe-t-il si CPR Asset Management n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la Société de gestion. En cas de défaillance de la Société de gestion, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

Que va me coûter cet investissement?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

COÛTS AU FIL DU TEMPS

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit et du rendement du produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et des différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé:

- qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.
- 10 000 EUR sont investis.

Investissement 10 000 EUR		
Scénarios	Si vous sortez après	
	1 an	5 ans*
Coûts totaux	€532	€1 700
Incidence des coûts annuels**	5,4%	3,1%

* Période de détention recommandée.

** Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 5,30% avant déduction des coûts et de 2,22% après cette déduction.

Ces chiffres comprennent les coûts de distribution maximaux que la personne vous vendant le produit peut vous facturer (3,00% du montant investi / 300 EUR). Cette personne vous informera des coûts de distribution réels.

COMPOSITION DES COÛTS

Coûts ponctuels d'entrée ou de sortie		Si vous sortez après 1 an
Coûts d'entrée	Cela comprend des coûts de distribution de 3,00% du montant investi. Il s'agit du montant maximal que vous paierez. La personne qui vous vend le produit vous informera des coûts réels.	Jusqu'à 300 EUR
Coûts de sortie	Nous ne facturons pas de coûts de sortie pour ce produit, mais la personne qui vous vend le produit peut le faire.	0,00 EUR
Coûts récurrents prélevés chaque année		
Frais de gestion et autres coûts administratifs ou d'exploitation	2,12% de la valeur de votre investissement par an. Ce pourcentage est basé sur les coûts réels au cours de la dernière année.	205,64 EUR
Coûts de transaction	0,27% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents pour le produit. Le montant réel variera en fonction du volume de nos achats et ventes.	26,47 EUR
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions spécifiques		
Commissions liées aux résultats	15,00% de la surperformance annuelle de l'actif de référence Index de référence : MSCI Europe converti en euro (dividendes nets réinvestis). Méthode ESMA depuis le 01/01/2022.. Le calcul s'applique à chaque date de calcul de la Valeur Liquidative selon les modalités décrites dans le prospectus. Les sous-performances passées au cours des 5 dernières années doivent être récupérées avant toute nouvelle comptabilisation de la commission de performance. Le montant réel varie en fonction de la performance de votre investissement. L'estimation ci-dessus des coûts totaux comprend la moyenne au cours des 5 dernières années. La commission de surperformance est perçue même si la performance de la part sur la période d'observation est négative,	0,00 EUR

Combien de temps dois-je le conserver, et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée?

Période de détention recommandée : 5 ans. Cette durée est basée sur notre évaluation des caractéristiques de risque et de rémunération et des coûts du Fonds. Ce produit est conçu pour un investissement à moyen terme ; vous devez être prêt à conserver votre investissement pendant au moins 5 ans. Vous pouvez obtenir le remboursement de votre investissement à tout moment ou le détenir plus longtemps.

Calendrier des ordres : les ordres de rachat de parts doivent être reçus avant 12:25 (heure de Paris) le jour d'établissement de la valeur liquidative. Veuillez-vous reporter au prospectus CPR Silver Age pour plus de détails concernant les rachats. Un mécanisme de plafonnement des rachats (dit « Gates ») peut être mis en œuvre par la société de gestion. Les modalités de fonctionnement sont décrites dans le Prospectus.

Comment puis-je formuler une réclamation?

Si vous avez des réclamations, vous pouvez :

- Envoyer un courrier à CPR Asset Management au 91-93 boulevard Pasteur, 75015 Paris - France
- Envoyer un e-mail à client.servicing@cpram.com

Dans le cas d'une réclamation, vous devez indiquer clairement vos coordonnées (nom, adresse, numéro de téléphone ou adresse e-mail) et fournir une brève explication de votre réclamation. Vous trouverez davantage d'informations sur notre site Internet www.cpram.com.

Si vous avez une réclamation au sujet de la personne qui vous a conseillé ce produit, ou qui vous l'a vendu, vous devez vous rapprocher d'elle pour obtenir toutes les informations concernant la démarche à suivre pour faire une réclamation.

Autres informations pertinentes

Le produit est classé article 8 au sens du Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit "Règlement Diclosure").

Les critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) contribuent à la prise de décision du gérant, sans pour autant être un facteur déterminant de cette prise de décision.

Vous trouverez le prospectus, les statuts, les documents d'informations clés pour l'investisseur, les avis aux investisseurs, les rapports financiers et d'autres documents d'information relatifs au Fonds, y compris les diverses politiques publiées du Fonds, sur notre site Internet www.cpram.com. Vous pouvez également demander une copie de ces documents au siège social de la Société de gestion.

Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.

Performance passée : Vous pouvez télécharger les performances passées du Fonds au cours des 10 dernières années sur www.cpram.com.

Scénarios de performance : Vous pouvez consulter les scénarios de performance précédents mis à jour chaque mois sur www.cpram.com.

Produit

CPR Silver Age - T

Société de gestion : CPR Asset Management (ci-après: "nous" ou "la société de gestion"), membre du groupe de sociétés Amundi.

FR0011741958 - Devise : EUR

Site Internet de la société de gestion : www.cpram.com

Appelez le +33 153157000 pour de plus amples informations.

L'Autorité des marchés financiers (« AMF ») est chargée du contrôle de CPR ASSET MANAGEMENT en ce qui concerne ce document d'informations clés.

CPR ASSET MANAGEMENT est agréée en France sous le n°GP-01056 et réglementée par l'AMF.

Date de production du document d'informations clés : 14/05/2025.

En quoi consiste ce produit ?

Type : Parts de CPR Silver Age, organisme de placement collectif en valeurs mobilières (OPCVM) constitué sous la forme d'un FCP.

Durée : La durée du produit est de 99 ans. La Société de gestion peut dissoudre le produit par liquidation ou fusion avec un autre produit conformément aux exigences légales.

Classification AMF (« Autorité des marchés financiers ») : Actions internationales

Objectifs : En souscrivant dans CPR Silver Age, vous investissez dans un portefeuille d'actions européennes liées à la thématique du vieillissement de la population.

L'objectif de gestion consiste à obtenir une performance supérieure à celle des marchés actions européens sur la durée de placement recommandée (cinq ans) en tirant parti de la dynamique des valeurs européennes liées au vieillissement de la population.

La gestion du FCP étant fondée sur une thématique spécifique pour laquelle il n'existe aucun indice représentatif, il ne peut être défini un indicateur de référence pertinent pour ce FCP. Toutefois, à titre indicatif, l'indice MSCI Europe converti en euro (dividendes nets réinvestis) sera utilisé, à posteriori, en tant que simple référence pour apprécier la performance du portefeuille, sans contraindre sa gestion.

Pour y parvenir, la stratégie de gestion vise à sélectionner les valeurs européennes (EMU et hors EMU) les plus performantes dans différents secteurs tirant parti du vieillissement de la population (pharmacie, équipements médicaux, épargne...). Au sein de cet univers, la gestion procède en deux étapes : une allocation sectorielle qui est définie en fonction des perspectives de croissance de chaque secteur et la sélection de titres au sein de chaque secteur selon une approche à la fois quantitative et qualitative tout en intégrant des critères de liquidité et de capitalisation boursière. Dans le cadre de cette thématique et à titre de diversification, le fonds pourra également, dans la limite de 25%, investir sur des valeurs d'autres zones géographiques.

La construction durable de l'univers d'investissement est encore améliorée par l'exclusion de sociétés selon l'approche ESG (critères environnementaux, sociaux et de gouvernance) de la Société de Gestion :

- Exclusion du moins bon score ESG global (c'est-à-dire G).

Votre FCP a vocation à être principalement investi en actions européennes.

L'exposition actions sera comprise entre 75% et 120% de l'actif total du portefeuille.

Pour la gestion de ses liquidités, le portefeuille peut être investi jusqu'à 25% en produits monétaires et de taux.

Des instruments financiers à terme ou des acquisitions et cessions temporaires de titres peuvent être utilisés à titre de couverture et/ou d'exposition.

L'OPC est géré activement. L'indice est utilisé à posteriori comme indicateur de comparaison des performances. La stratégie de gestion est discrétionnaire et sans contrainte relative à l'indice.

L'indice est disponible sur le site : www.msci.com/equity

Le FCP promeut des critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) au sens de l'article 8 du Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit « Règlement Disclosure »).

Le FCP est soumis à un risque en matière de durabilité tel que défini dans le profil de risque du prospectus.

L'indice de référence n'évalue pas ou n'inclut pas ses constituants en fonction des caractéristiques environnementales et/ou sociales et n'est donc pas aligné sur les caractéristiques ESG promues par le portefeuille.

Investisseurs de détail visés : Ce produit s'adresse aux investisseurs, qui ont une connaissance de base et/ou une expérience limitée ou inexistante de l'investissement dans des fonds, qui visent à augmenter la valeur de leur investissement sur la période de détention recommandée avec la capacité de supporter des pertes à hauteur du montant investi.

Le produit n'est pas ouvert aux résidents des Etats Unis d'Amérique/"U.S. Person" (la définition de « U.S. Person » est disponible sur le site internet de la société de gestion www.cpram.com et/ou dans le prospectus).

Rachat et transaction : Les parts peuvent être vendues (remboursées) quotidiennement comme indiqué dans le prospectus au prix de transaction correspondant (valeur liquidative). De plus amples détails sont exposés dans le prospectus de CPR Silver Age.

Politique de distribution : Comme il s'agit d'une classe de parts de distribution, les revenus de l'investissement sont distribués.

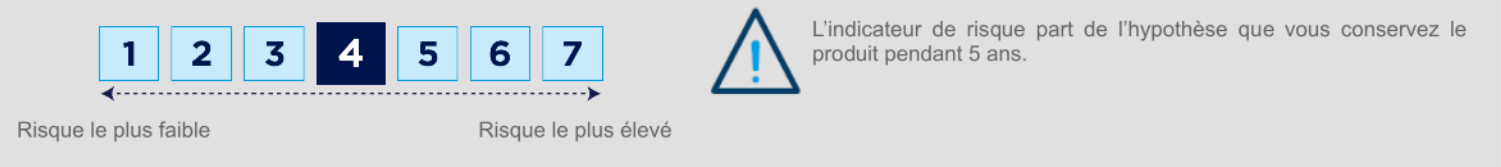
Informations complémentaires : Vous pouvez obtenir de plus amples informations sur ce produit, y compris le prospectus et les rapports financiers, gratuitement sur demande auprès de : CPR Asset Management - 91-93, boulevard Pasteur – CS 61595 – 75730 Paris Cedex 15.

La valeur liquidative du produit est disponible sur www.cpram.com

Dépositaire : CACEIS Bank.

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

INDICATEUR DE RISQUE



L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 4 sur 7, qui est une classe de risque moyenne. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau moyen et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est possible que notre capacité à vous payer en soit affectée.

Risques supplémentaires : Le risque de liquidité du marché peut accentuer la variation des performances du produit.

L'utilisation de produits complexes tels que les produits dérivés peut entraîner une amplification des mouvements de titres dans votre portefeuille.

Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

Outre les risques inclus dans l'indicateur de risque, d'autres risques peuvent influencer sur la performance du Fonds. Veuillez vous reporter au prospectus de CPR Silver Age.

SCÉNARIOS DE PERFORMANCE

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pire performances ainsi que la performance moyenne du Fonds au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Période de détention recommandée : 5 ans			
Investissement 10 000 EUR			
Scénarios		Si vous sortez après	
		1 an	5 ans
Minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.		
Scénario de tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€3 920	€3 670
	Rendement annuel moyen	-60,8%	-18,2%
Scénario défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€7 970	€9 950
	Rendement annuel moyen	-20,3%	-0,1%
Scénario intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€9 970	€12 060
	Rendement annuel moyen	-0,3%	3,8%
Scénario favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€12 830	€14 960
	Rendement annuel moyen	28,3%	8,4%

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Scénario défavorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 30/10/2015 et le 30/10/2020

Scénario intermédiaire : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 29/11/2019 et le 29/11/2024

Scénario favorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 31/10/2016 et le 29/10/2021

Que se passe-t-il si CPR Asset Management n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la Société de gestion. En cas de défaillance de la Société de gestion, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

Que va me coûter cet investissement?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

COÛTS AU FIL DU TEMPS

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et des différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé:

- qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.
- 10 000 EUR sont investis.

Investissement 10 000 EUR		
Scénarios	Si vous sortez après	
	1 an	5 ans*
Coûts totaux	€540	€757
Incidence des coûts annuels**	5,4%	1,5%

* Période de détention recommandée.

** Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 5,33% avant déduction des coûts et de 3,82% après cette déduction.

Ces chiffres comprennent les coûts de distribution maximaux que la personne vous vendant le produit peut vous facturer (5,00% du montant investi / 500 EUR). Cette personne vous informera des coûts de distribution réels.

COMPOSITION DES COÛTS

Coûts ponctuels d'entrée ou de sortie		Si vous sortez après 1 an
Coûts d'entrée	Cela comprend des coûts de distribution de 5,00% du montant investi. Il s'agit du montant maximal que vous paierez. La personne qui vous vend le produit vous informera des coûts réels.	Jusqu'à 500 EUR
Coûts de sortie	Nous ne facturons pas de coûts de sortie pour ce produit, mais la personne qui vous vend le produit peut le faire.	0,00 EUR
Coûts récurrents prélevés chaque année		
Frais de gestion et autres coûts administratifs ou d'exploitation	0,15% de la valeur de votre investissement par an. Ce pourcentage est basé sur les coûts réels au cours de la dernière année.	14,25 EUR
Coûts de transaction	0,27% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents pour le produit. Le montant réel variera en fonction du volume de nos achats et ventes.	25,93 EUR
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions spécifiques		
Commissions liées aux	Il n'y a pas de commission liée aux résultats pour ce produit.	0,00 EUR

Combien de temps dois-je le conserver, et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée?

Période de détention recommandée : 5 ans. Cette durée est basée sur notre évaluation des caractéristiques de risque et de rémunération et des coûts du Fonds. Ce produit est conçu pour un investissement à moyen terme ; vous devez être prêt à conserver votre investissement pendant au moins 5 ans. Vous pouvez obtenir le remboursement de votre investissement à tout moment ou le détenir plus longtemps.

Calendrier des ordres : les ordres de rachat de parts doivent être reçus avant 13.00 (heure de Paris) le jour d'établissement de la valeur liquidative. Veuillez-vous reporter au prospectus CPR Silver Age pour plus de détails concernant les rachats. Un mécanisme de plafonnement des rachats (dit « Gates ») peut être mis en œuvre par la société de gestion. Les modalités de fonctionnement sont décrites dans le Prospectus.

Comment puis-je formuler une réclamation?

Si vous avez des réclamations, vous pouvez :

- Envoyer un courrier à CPR Asset Management au 91-93 boulevard Pasteur, 75015 Paris - France
- Envoyer un e-mail à client.servicing@cpram.com

Dans le cas d'une réclamation, vous devez indiquer clairement vos coordonnées (nom, adresse, numéro de téléphone ou adresse e-mail) et fournir une brève explication de votre réclamation. Vous trouverez davantage d'informations sur notre site Internet www.cpram.com.

Si vous avez une réclamation au sujet de la personne qui vous a conseillé ce produit, ou qui vous l'a vendu, vous devez vous rapprocher d'elle pour obtenir toutes les informations concernant la démarche à suivre pour faire une réclamation.

Autres informations pertinentes

Le produit est classé article 8 au sens du Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit "Règlement Diclosure").

Les critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) contribuent à la prise de décision du gérant, sans pour autant être un facteur déterminant de cette prise de décision.

Vous trouverez le prospectus, les statuts, les documents d'informations clés pour l'investisseur, les avis aux investisseurs, les rapports financiers et d'autres documents d'information relatifs au Fonds, y compris les diverses politiques publiées du Fonds, sur notre site Internet www.cpram.com. Vous pouvez également demander une copie de ces documents au siège social de la Société de gestion.

Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.

Performance passée : Vous pouvez télécharger les performances passées du Fonds au cours des 10 dernières années sur www.cpram.com.

Scénarios de performance : Vous pouvez consulter les scénarios de performance précédents mis à jour chaque mois sur www.cpram.com.

Produit

CPR Silver Age - Z-C

Société de gestion : CPR Asset Management (ci-après : "nous" ou "la société de gestion"), membre du groupe de sociétés Amundi.

FR0013246246 - Devise : EUR

Site Internet de la société de gestion : www.cpram.com

Appelez le +33 153157000 pour de plus amples informations.

L'Autorité des marchés financiers (« AMF ») est chargée du contrôle de CPR ASSET MANAGEMENT en ce qui concerne ce document d'informations clés.

CPR ASSET MANAGEMENT est agréée en France sous le n°GP-01056 et réglementée par l'AMF.

Date de production du document d'informations clés : 14/05/2025.

En quoi consiste ce produit ?

Type : Parts de CPR Silver Age, organisme de placement collectif en valeurs mobilières (OPCVM) constitué sous la forme d'un FCP.

Durée : La durée du produit est de 99 ans. La Société de gestion peut dissoudre le produit par liquidation ou fusion avec un autre produit conformément aux exigences légales.

Classification AMF (« Autorité des marchés financiers ») : Actions internationales

Objectifs : En souscrivant dans CPR Silver Age, vous investissez dans un portefeuille d'actions européennes liées à la thématique du vieillissement de la population.

L'objectif de gestion consiste à obtenir une performance supérieure à celle des marchés actions européens sur la durée de placement recommandée (cinq ans) en tirant parti de la dynamique des valeurs européennes liées au vieillissement de la population.

La gestion du FCP étant fondée sur une thématique spécifique pour laquelle il n'existe aucun indice représentatif, il ne peut être défini un indicateur de référence pertinent pour ce FCP. Toutefois, à titre indicatif, l'indice MSCI Europe converti en euro (dividendes nets réinvestis) sera utilisé, à posteriori, en tant que simple référence pour apprécier la performance du portefeuille, sans contraindre sa gestion.

Pour y parvenir, la stratégie de gestion vise à sélectionner les valeurs européennes (EMU et hors EMU) les plus performantes dans différents secteurs tirant parti du vieillissement de la population (pharmacie, équipements médicaux, épargne...). Au sein de cet univers, la gestion procède en deux étapes : une allocation sectorielle qui est définie en fonction des perspectives de croissance de chaque secteur et la sélection de titres au sein de chaque secteur selon une approche à la fois quantitative et qualitative tout en intégrant des critères de liquidité et de capitalisation boursière. Dans le cadre de cette thématique et à titre de diversification, le fonds pourra également, dans la limite de 25%, investir sur des valeurs d'autres zones géographiques.

La construction durable de l'univers d'investissement est encore améliorée par l'exclusion de sociétés selon l'approche ESG (critères environnementaux, sociaux et de gouvernance) de la Société de Gestion :

- Exclusion du moins bon score ESG global (c'est-à-dire G).

Votre FCP a vocation à être principalement investi en actions européennes.

L'exposition actions sera comprise entre 75% et 120% de l'actif total du portefeuille.

Pour la gestion de ses liquidités, le portefeuille peut être investi jusqu'à 25% en produits monétaires et de taux.

Des instruments financiers à terme ou des acquisitions et cessions temporaires de titres peuvent être utilisés à titre de couverture et/ou d'exposition.

L'OPC est géré activement. L'indice est utilisé à posteriori comme indicateur de comparaison des performances. La stratégie de gestion est discrétionnaire et sans contrainte relative à l'indice.

L'indice est disponible sur le site : www.msci.com/equity

Le FCP promeut des critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) au sens de l'article 8 du Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit « Règlement Disclosure »).

Le FCP est soumis à un risque en matière de durabilité tel que défini dans le profil de risque du prospectus.

L'indice de référence n'évalue pas ou n'inclut pas ses constituants en fonction des caractéristiques environnementales et/ou sociales et n'est donc pas aligné sur les caractéristiques ESG promues par le portefeuille.

Investisseurs de détail visés : Ce produit s'adresse aux investisseurs, qui ont une connaissance de base et/ou une expérience limitée ou inexistante de l'investissement dans des fonds, qui visent à augmenter la valeur de leur investissement sur la période de détention recommandée avec la capacité de supporter des pertes à hauteur du montant investi.

Le produit n'est pas ouvert aux résidents des Etats Unis d'Amérique/"U.S. Person" (la définition de « U.S. Person » est disponible sur le site internet de la société de gestion www.cpram.com et/ou dans le prospectus).

Rachat et transaction : Les parts peuvent être vendues (remboursées) quotidiennement comme indiqué dans le prospectus au prix de transaction correspondant (valeur liquidative). De plus amples détails sont exposés dans le prospectus de CPR Silver Age.

Politique de distribution : Comme il s'agit d'une classe de parts de non-distribution, les revenus de l'investissement sont réinvestis.

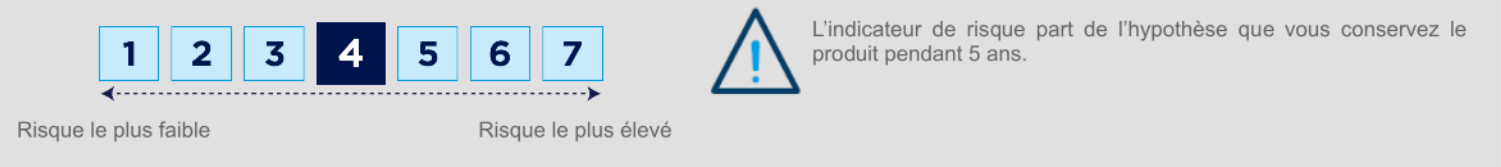
Informations complémentaires : Vous pouvez obtenir de plus amples informations sur ce produit, y compris le prospectus et les rapports financiers, gratuitement sur demande auprès de : CPR Asset Management - 91-93, boulevard Pasteur – CS 61595 – 75730 Paris Cedex 15.

La valeur liquidative du produit est disponible sur www.cpram.com

Dépositaire : CACEIS Bank.

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

INDICATEUR DE RISQUE



L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 4 sur 7, qui est une classe de risque moyenne. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau moyen et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est possible que notre capacité à vous payer en soit affectée.

Risques supplémentaires : Le risque de liquidité du marché peut accentuer la variation des performances du produit.

L'utilisation de produits complexes tels que les produits dérivés peut entraîner une amplification des mouvements de titres dans votre portefeuille.

Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

Outre les risques inclus dans l'indicateur de risque, d'autres risques peuvent influencer sur la performance du Fonds. Veuillez vous reporter au prospectus de CPR Silver Age.

SCÉNARIOS DE PERFORMANCE

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pire performances ainsi que la performance moyenne du Fonds au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Période de détention recommandée : 5 ans			
Investissement 10 000 EUR			
Scénarios		Si vous sortez après	
		1 an	5 ans
Minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.		
Scénario de tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€3 920	€3 670
	Rendement annuel moyen	-60,8%	-18,2%
Scénario défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€7 990	€9 970
	Rendement annuel moyen	-20,1%	-0,1%
Scénario intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€9 980	€12 180
	Rendement annuel moyen	-0,2%	4,0%
Scénario favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€12 860	€15 140
	Rendement annuel moyen	28,6%	8,6%

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Scénario défavorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 28/03/2024 et le 07/05/2025

Scénario intermédiaire : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 29/11/2019 et le 29/11/2024

Scénario favorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 31/10/2016 et le 29/10/2021

Que se passe-t-il si CPR Asset Management n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la Société de gestion. En cas de défaillance de la Société de gestion, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

Que va me coûter cet investissement?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

COÛTS AU FIL DU TEMPS

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit et du rendement du produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et des différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé:

- qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.
- 10 000 EUR sont investis.

Investissement 10 000 EUR		
Scénarios	Si vous sortez après	
	1 an	5 ans*
Coûts totaux	€575	€990
Incidence des coûts annuels**	5,8%	1,9%

* Période de détention recommandée.

** Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 5,93% avant déduction des coûts et de 4,02% après cette déduction.

Ces chiffres comprennent les coûts de distribution maximaux que la personne vous vendant le produit peut vous facturer (5,00% du montant investi / 500 EUR). Cette personne vous informera des coûts de distribution réels.

COMPOSITION DES COÛTS

Coûts ponctuels d'entrée ou de sortie		Si vous sortez après 1 an
Coûts d'entrée	Cela comprend des coûts de distribution de 5,00% du montant investi. Il s'agit du montant maximal que vous paierez. La personne qui vous vend le produit vous informera des coûts réels.	Jusqu'à 500 EUR
Coûts de sortie	Nous ne facturons pas de coûts de sortie pour ce produit, mais la personne qui vous vend le produit peut le faire.	0,00 EUR
Coûts récurrents prélevés chaque année		
Frais de gestion et autres coûts administratifs ou d'exploitation	0,52% de la valeur de votre investissement par an. Ce pourcentage est basé sur les coûts réels au cours de la dernière année.	49,40 EUR
Coûts de transaction	0,27% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents pour le produit. Le montant réel variera en fonction du volume de nos achats et ventes.	25,93 EUR
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions spécifiques		
Commissions liées aux résultats	15,00% de la surperformance annuelle de l'actif de référence Indice de référence : MSCI Europe converti en euro (dividendes nets réinvestis). Méthode ESMA depuis le 01/01/2022.. Le calcul s'applique à chaque date de calcul de la Valeur Liquidative selon les modalités décrites dans le prospectus. Les sous-performances passées au cours des 5 dernières années doivent être récupérées avant toute nouvelle comptabilisation de la commission de performance. Le montant réel varie en fonction de la performance de votre investissement. L'estimation ci-dessus des coûts totaux comprend la moyenne au cours des 5 dernières années.	0,00 EUR
La commission de surperformance est perçue même si la performance de la part sur la période d'observation est négative,		

Combien de temps dois-je le conserver, et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée?

Période de détention recommandée : 5 ans. Cette durée est basée sur notre évaluation des caractéristiques de risque et de rémunération et des coûts du Fonds. Ce produit est conçu pour un investissement à moyen terme ; vous devez être prêt à conserver votre investissement pendant au moins 5 ans. Vous pouvez obtenir le remboursement de votre investissement à tout moment ou le détenir plus longtemps.

Calendrier des ordres : les ordres de rachat de parts doivent être reçus avant 12:25 (heure de Paris) le jour d'établissement de la valeur liquidative. Veuillez-vous reporter au prospectus CPR Silver Age pour plus de détails concernant les rachats. Un mécanisme de plafonnement des rachats (dit « Gates ») peut être mis en œuvre par la société de gestion. Les modalités de fonctionnement sont décrites dans le Prospectus.

Comment puis-je formuler une réclamation?

Si vous avez des réclamations, vous pouvez :

- Envoyer un courrier à CPR Asset Management au 91-93 boulevard Pasteur, 75015 Paris - France
- Envoyer un e-mail à client.servicing@cpram.com

Dans le cas d'une réclamation, vous devez indiquer clairement vos coordonnées (nom, adresse, numéro de téléphone ou adresse e-mail) et fournir une brève explication de votre réclamation. Vous trouverez davantage d'informations sur notre site Internet www.cpram.com.

Si vous avez une réclamation au sujet de la personne qui vous a conseillé ce produit, ou qui vous l'a vendu, vous devez vous rapprocher d'elle pour obtenir toutes les informations concernant la démarche à suivre pour faire une réclamation.

Autres informations pertinentes

Le produit est classé article 8 au sens du Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit "Règlement Diclosure").

Les critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) contribuent à la prise de décision du gérant, sans pour autant être un facteur déterminant de cette prise de décision.

Vous trouverez le prospectus, les statuts, les documents d'informations clés pour l'investisseur, les avis aux investisseurs, les rapports financiers et d'autres documents d'information relatifs au Fonds, y compris les diverses politiques publiées du Fonds, sur notre site Internet www.cpram.com. Vous pouvez également demander une copie de ces documents au siège social de la Société de gestion.

Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.

Performance passée : Vous pouvez télécharger les performances passées du Fonds au cours des 10 dernières années sur www.cpram.com.

Scénarios de performance : Vous pouvez consulter les scénarios de performance précédents mis à jour chaque mois sur www.cpram.com.

Produit

CPR Silver Age - Z-D

Société de gestion : CPR Asset Management (ci-après : "nous" ou "la société de gestion"), membre du groupe de sociétés Amundi.

FR0013258605 - Devise : EUR

Site Internet de la société de gestion : www.cpram.com

Appelez le +33 153157000 pour de plus amples informations.

L'Autorité des marchés financiers (« AMF ») est chargée du contrôle de CPR ASSET MANAGEMENT en ce qui concerne ce document d'informations clés.

CPR ASSET MANAGEMENT est agréée en France sous le n°GP-01056 et réglementée par l'AMF.

Date de production du document d'informations clés : 14/05/2025.

En quoi consiste ce produit ?

Type : Parts de CPR Silver Age, organisme de placement collectif en valeurs mobilières (OPCVM) constitué sous la forme d'un FCP.

Durée : La durée du produit est de 99 ans. La Société de gestion peut dissoudre le produit par liquidation ou fusion avec un autre produit conformément aux exigences légales.

Classification AMF (« Autorité des marchés financiers ») : Actions internationales

Objectifs : En souscrivant dans CPR Silver Age, vous investissez dans un portefeuille d'actions européennes liées à la thématique du vieillissement de la population.

L'objectif de gestion consiste à obtenir une performance supérieure à celle des marchés actions européens sur la durée de placement recommandée (cinq ans) en tirant parti de la dynamique des valeurs européennes liées au vieillissement de la population.

La gestion du FCP étant fondée sur une thématique spécifique pour laquelle il n'existe aucun indice représentatif, il ne peut être défini un indicateur de référence pertinent pour ce FCP. Toutefois, à titre indicatif, l'indice MSCI Europe converti en euro (dividendes nets réinvestis) sera utilisé, à posteriori, en tant que simple référence pour apprécier la performance du portefeuille, sans contraindre sa gestion.

Pour y parvenir, la stratégie de gestion vise à sélectionner les valeurs européennes (EMU et hors EMU) les plus performantes dans différents secteurs tirant parti du vieillissement de la population (pharmacie, équipements médicaux, épargne...). Au sein de cet univers, la gestion procède en deux étapes : une allocation sectorielle qui est définie en fonction des perspectives de croissance de chaque secteur et la sélection de titres au sein de chaque secteur selon une approche à la fois quantitative et qualitative tout en intégrant des critères de liquidité et de capitalisation boursière. Dans le cadre de cette thématique et à titre de diversification, le fonds pourra également, dans la limite de 25%, investir sur des valeurs d'autres zones géographiques.

La construction durable de l'univers d'investissement est encore améliorée par l'exclusion de sociétés selon l'approche ESG (critères environnementaux, sociaux et de gouvernance) de la Société de Gestion :

- Exclusion du moins bon score ESG global (c'est-à-dire G).

Votre FCP a vocation à être principalement investi en actions européennes.

L'exposition actions sera comprise entre 75% et 120% de l'actif total du portefeuille.

Pour la gestion de ses liquidités, le portefeuille peut être investi jusqu'à 25% en produits monétaires et de taux.

Des instruments financiers à terme ou des acquisitions et cessions temporaires de titres peuvent être utilisés à titre de couverture et/ou d'exposition.

L'OPC est géré activement. L'indice est utilisé à posteriori comme indicateur de comparaison des performances. La stratégie de gestion est discrétionnaire et sans contrainte relative à l'indice.

L'indice est disponible sur le site : www.msci.com/equity

Le FCP promeut des critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) au sens de l'article 8 du Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit « Règlement Disclosure »).

Le FCP est soumis à un risque en matière de durabilité tel que défini dans le profil de risque du prospectus.

L'indice de référence n'évalue pas ou n'inclut pas ses constituants en fonction des caractéristiques environnementales et/ou sociales et n'est donc pas aligné sur les caractéristiques ESG promues par le portefeuille.

Investisseurs de détail visés : Ce produit s'adresse aux investisseurs, qui ont une connaissance de base et/ou une expérience limitée ou inexistante de l'investissement dans des fonds, qui visent à augmenter la valeur de leur investissement sur la période de détention recommandée avec la capacité de supporter des pertes à hauteur du montant investi.

Le produit n'est pas ouvert aux résidents des Etats Unis d'Amérique/"U.S. Person" (la définition de « U.S. Person » est disponible sur le site internet de la société de gestion www.cpram.com et/ou dans le prospectus).

Rachat et transaction : Les parts peuvent être vendues (remboursées) quotidiennement comme indiqué dans le prospectus au prix de transaction correspondant (valeur liquidative). De plus amples détails sont exposés dans le prospectus de CPR Silver Age.

Politique de distribution : Comme il s'agit d'une classe de parts de distribution, les revenus de l'investissement sont distribués.

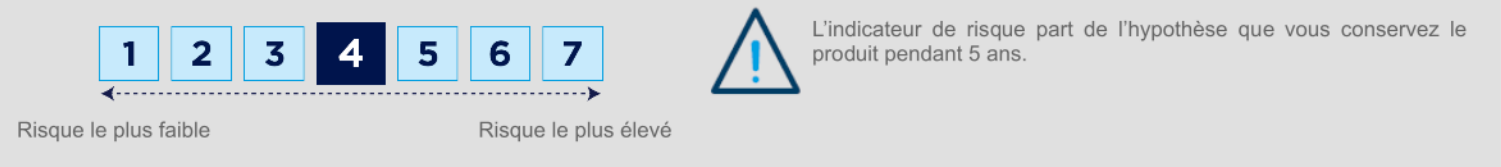
Informations complémentaires : Vous pouvez obtenir de plus amples informations sur ce produit, y compris le prospectus et les rapports financiers, gratuitement sur demande auprès de : CPR Asset Management - 91-93, boulevard Pasteur – CS 61595 – 75730 Paris Cedex 15.

La valeur liquidative du produit est disponible sur www.cpram.com

Dépositaire : CACEIS Bank.

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

INDICATEUR DE RISQUE



L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 4 sur 7, qui est une classe de risque moyenne. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau moyen et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est possible que notre capacité à vous payer en soit affectée.

Risques supplémentaires : Le risque de liquidité du marché peut accentuer la variation des performances du produit.

L'utilisation de produits complexes tels que les produits dérivés peut entraîner une amplification des mouvements de titres dans votre portefeuille.

Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

Outre les risques inclus dans l'indicateur de risque, d'autres risques peuvent influencer sur la performance du Fonds. Veuillez vous reporter au prospectus de CPR Silver Age.

SCÉNARIOS DE PERFORMANCE

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pire performances ainsi que la performance moyenne du Fonds au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Période de détention recommandée : 5 ans			
Investissement 10 000 EUR			
Scénarios		Si vous sortez après	
		1 an	5 ans
Minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.		
Scénario de tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€3 920	€3 670
	Rendement annuel moyen	-60,8%	-18,2%
Scénario défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€7 940	€9 690
	Rendement annuel moyen	-20,6%	-0,6%
Scénario intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€9 920	€11 830
	Rendement annuel moyen	-0,8%	3,4%
Scénario favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€12 840	€14 680
	Rendement annuel moyen	28,4%	8,0%

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Scénario défavorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 30/10/2015 et le 30/10/2020

Scénario intermédiaire : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 29/11/2019 et le 29/11/2024

Scénario favorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 31/03/2020 et le 31/03/2025

Que se passe-t-il si CPR Asset Management n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la Société de gestion. En cas de défaillance de la Société de gestion, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

Que va me coûter cet investissement?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

COÛTS AU FIL DU TEMPS

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit et du rendement du produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et des différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé:

- qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.
- 10 000 EUR sont investis.

Investissement 10 000 EUR		
Scénarios	Si vous sortez après	
	1 an	5 ans*
Coûts totaux	€575	€976
Incidence des coûts annuels**	5,8%	1,9%

* Période de détention recommandée.

** Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 5,31% avant déduction des coûts et de 3,42% après cette déduction.

Ces chiffres comprennent les coûts de distribution maximaux que la personne vous vendant le produit peut vous facturer (5,00% du montant investi / 500 EUR). Cette personne vous informera des coûts de distribution réels.

COMPOSITION DES COÛTS

Coûts ponctuels d'entrée ou de sortie		Si vous sortez après 1 an
Coûts d'entrée	Cela comprend des coûts de distribution de 5,00% du montant investi. Il s'agit du montant maximal que vous paierez. La personne qui vous vend le produit vous informera des coûts réels.	Jusqu'à 500 EUR
Coûts de sortie	Nous ne facturons pas de coûts de sortie pour ce produit, mais la personne qui vous vend le produit peut le faire.	0,00 EUR
Coûts récurrents prélevés chaque année		
Frais de gestion et autres coûts administratifs ou d'exploitation	0,52% de la valeur de votre investissement par an. Ce pourcentage est basé sur les coûts réels au cours de la dernière année.	49,40 EUR
Coûts de transaction	0,27% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents pour le produit. Le montant réel variera en fonction du volume de nos achats et ventes.	25,93 EUR
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions spécifiques		
Commissions liées aux résultats	15,00% de la surperformance annuelle de l'actif de référence Indice de référence : MSCI Europe converti en euro (dividendes nets réinvestis). Méthode ESMA depuis le 01/01/2022.. Le calcul s'applique à chaque date de calcul de la Valeur Liquidative selon les modalités décrites dans le prospectus. Les sous-performances passées au cours des 5 dernières années doivent être récupérées avant toute nouvelle comptabilisation de la commission de performance. Le montant réel varie en fonction de la performance de votre investissement. L'estimation ci-dessus des coûts totaux comprend la moyenne au cours des 5 dernières années.	0,00 EUR
La commission de surperformance est perçue même si la performance de la part sur la période d'observation est négative,		

Combien de temps dois-je le conserver, et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée?

Période de détention recommandée : 5 ans. Cette durée est basée sur notre évaluation des caractéristiques de risque et de rémunération et des coûts du Fonds. Ce produit est conçu pour un investissement à moyen terme ; vous devez être prêt à conserver votre investissement pendant au moins 5 ans. Vous pouvez obtenir le remboursement de votre investissement à tout moment ou le détenir plus longtemps.

Calendrier des ordres : les ordres de rachat de parts doivent être reçus avant 12:25 (heure de Paris) le jour d'établissement de la valeur liquidative. Veuillez-vous reporter au prospectus CPR Silver Age pour plus de détails concernant les rachats. Un mécanisme de plafonnement des rachats (dit « Gates ») peut être mis en œuvre par la société de gestion. Les modalités de fonctionnement sont décrites dans le Prospectus.

Comment puis-je formuler une réclamation?

Si vous avez des réclamations, vous pouvez :

- Envoyer un courrier à CPR Asset Management au 91-93 boulevard Pasteur, 75015 Paris - France
- Envoyer un e-mail à client.servicing@cpram.com

Dans le cas d'une réclamation, vous devez indiquer clairement vos coordonnées (nom, adresse, numéro de téléphone ou adresse e-mail) et fournir une brève explication de votre réclamation. Vous trouverez davantage d'informations sur notre site Internet www.cpram.com.

Si vous avez une réclamation au sujet de la personne qui vous a conseillé ce produit, ou qui vous l'a vendu, vous devez vous rapprocher d'elle pour obtenir toutes les informations concernant la démarche à suivre pour faire une réclamation.

Autres informations pertinentes

Le produit est classé article 8 au sens du Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit "Règlement Diclosure").

Les critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) contribuent à la prise de décision du gérant, sans pour autant être un facteur déterminant de cette prise de décision.

Vous trouverez le prospectus, les statuts, les documents d'informations clés pour l'investisseur, les avis aux investisseurs, les rapports financiers et d'autres documents d'information relatifs au Fonds, y compris les diverses politiques publiées du Fonds, sur notre site Internet www.cpram.com. Vous pouvez également demander une copie de ces documents au siège social de la Société de gestion.

Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.

Performance passée : Vous pouvez télécharger les performances passées du Fonds au cours des 10 dernières années sur www.cpram.com.

Scénarios de performance : Vous pouvez consulter les scénarios de performance précédents mis à jour chaque mois sur www.cpram.com.

Produit

CPR Silver Age - R

Société de gestion : CPR Asset Management (ci-après: "nous" ou "la société de gestion"), membre du groupe de sociétés Amundi.

FR0013294725 - Devise : EUR

Site Internet de la société de gestion : www.cpram.com

Appelez le +33 153157000 pour de plus amples informations.

L'Autorité des marchés financiers (« AMF ») est chargée du contrôle de CPR ASSET MANAGEMENT en ce qui concerne ce document d'informations clés.

CPR ASSET MANAGEMENT est agréée en France sous le n°GP-01056 et réglementée par l'AMF.

Date de production du document d'informations clés : 14/05/2025.

En quoi consiste ce produit ?

Type : Parts de CPR Silver Age, organisme de placement collectif en valeurs mobilières (OPCVM) constitué sous la forme d'un FCP.

Durée : La durée du produit est de 99 ans. La Société de gestion peut dissoudre le produit par liquidation ou fusion avec un autre produit conformément aux exigences légales.

Classification AMF (« Autorité des marchés financiers ») : Actions internationales

Objectifs : En souscrivant dans CPR Silver Age, vous investissez dans un portefeuille d'actions européennes liées à la thématique du vieillissement de la population.

L'objectif de gestion consiste à obtenir une performance supérieure à celle des marchés actions européens sur la durée de placement recommandée (cinq ans) en tirant parti de la dynamique des valeurs européennes liées au vieillissement de la population.

La gestion du FCP étant fondée sur une thématique spécifique pour laquelle il n'existe aucun indice représentatif, il ne peut être défini un indicateur de référence pertinent pour ce FCP. Toutefois, à titre indicatif, l'indice MSCI Europe converti en euro (dividendes nets réinvestis) sera utilisé, à posteriori, en tant que simple référence pour apprécier la performance du portefeuille, sans contraindre sa gestion.

Pour y parvenir, la stratégie de gestion vise à sélectionner les valeurs européennes (EMU et hors EMU) les plus performantes dans différents secteurs tirant parti du vieillissement de la population (pharmacie, équipements médicaux, épargne...). Au sein de cet univers, la gestion procède en deux étapes : une allocation sectorielle qui est définie en fonction des perspectives de croissance de chaque secteur et la sélection de titres au sein de chaque secteur selon une approche à la fois quantitative et qualitative tout en intégrant des critères de liquidité et de capitalisation boursière. Dans le cadre de cette thématique et à titre de diversification, le fonds pourra également, dans la limite de 25%, investir sur des valeurs d'autres zones géographiques.

La construction durable de l'univers d'investissement est encore améliorée par l'exclusion de sociétés selon l'approche ESG (critères environnementaux, sociaux et de gouvernance) de la Société de Gestion :

- Exclusion du moins bon score ESG global (c'est-à-dire G).

Votre FCP a vocation à être principalement investi en actions européennes.

L'exposition actions sera comprise entre 75% et 120% de l'actif total du portefeuille.

Pour la gestion de ses liquidités, le portefeuille peut être investi jusqu'à 25% en produits monétaires et de taux.

Des instruments financiers à terme ou des acquisitions et cessions temporaires de titres peuvent être utilisés à titre de couverture et/ou d'exposition.

L'OPC est géré activement. L'indice est utilisé à posteriori comme indicateur de comparaison des performances. La stratégie de gestion est discrétionnaire et sans contrainte relative à l'indice.

L'indice est disponible sur le site : www.msci.com/equity

Le FCP promeut des critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) au sens de l'article 8 du Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit « Règlement Disclosure »).

Le FCP est soumis à un risque en matière de durabilité tel que défini dans le profil de risque du prospectus.

L'indice de référence n'évalue pas ou n'inclut pas ses constituants en fonction des caractéristiques environnementales et/ou sociales et n'est donc pas aligné sur les caractéristiques ESG promues par le portefeuille.

Investisseurs de détail visés : Ce produit s'adresse aux investisseurs, qui ont une connaissance de base et/ou une expérience limitée ou inexistante de l'investissement dans des fonds, qui visent à augmenter la valeur de leur investissement sur la période de détention recommandée avec la capacité de supporter des pertes à hauteur du montant investi.

Le produit n'est pas ouvert aux résidents des Etats Unis d'Amérique/"U.S. Person" (la définition de « U.S. Person » est disponible sur le site internet de la société de gestion www.cpram.com et/ou dans le prospectus).

Rachat et transaction : Les parts peuvent être vendues (remboursées) quotidiennement comme indiqué dans le prospectus au prix de transaction correspondant (valeur liquidative). De plus amples détails sont exposés dans le prospectus de CPR Silver Age.

Politique de distribution : Conformément aux dispositions du prospectus, les revenus et plus-values de cessions pourront être capitalisés ou distribués à la discrétion de la société de gestion.

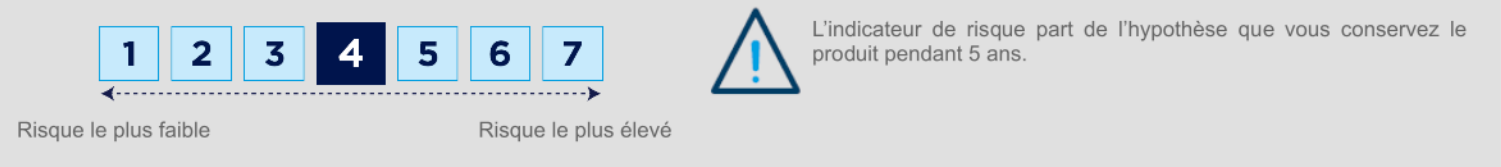
Informations complémentaires : Vous pouvez obtenir de plus amples informations sur ce produit, y compris le prospectus et les rapports financiers, gratuitement sur demande auprès de : CPR Asset Management - 91-93, boulevard Pasteur – CS 61595 – 75730 Paris Cedex 15.

La valeur liquidative du produit est disponible sur www.cpram.com

Dépositaire : CACEIS Bank.

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

INDICATEUR DE RISQUE



L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 4 sur 7, qui est une classe de risque moyenne. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau moyen et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est possible que notre capacité à vous payer en soit affectée.

Risques supplémentaires : Le risque de liquidité du marché peut accentuer la variation des performances du produit.

L'utilisation de produits complexes tels que les produits dérivés peut entraîner une amplification des mouvements de titres dans votre portefeuille.

Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

Outre les risques inclus dans l'indicateur de risque, d'autres risques peuvent influencer sur la performance du Fonds. Veuillez vous reporter au prospectus de CPR Silver Age.

SCÉNARIOS DE PERFORMANCE

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pire performances ainsi que la performance moyenne du Fonds au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Période de détention recommandée : 5 ans			
Investissement 10 000 EUR			
Scénarios		Si vous sortez après	
		1 an	5 ans
Minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.		
Scénario de tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€3 920	€3 670
	Rendement annuel moyen	-60,8%	-18,2%
Scénario défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€7 910	€9 470
	Rendement annuel moyen	-20,9%	-1,1%
Scénario intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€9 870	€11 580
	Rendement annuel moyen	-1,3%	3,0%
Scénario favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€12 770	€14 370
	Rendement annuel moyen	27,7%	7,5%

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Scénario défavorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 30/10/2015 et le 30/10/2020

Scénario intermédiaire : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 29/11/2019 et le 29/11/2024

Scénario favorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 31/03/2020 et le 31/03/2025

Que se passe-t-il si CPR Asset Management n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la Société de gestion. En cas de défaillance de la Société de gestion, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

Que va me coûter cet investissement?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

COÛTS AU FIL DU TEMPS

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit et du rendement du produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et des différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé:

- qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.
- 10 000 EUR sont investis.

Investissement 10 000 EUR		
Scénarios	Si vous sortez après	
	1 an	5 ans*
Coûts totaux	€618	€1 237
Incidence des coûts annuels**	6,2%	2,4%

* Période de détention recommandée.

** Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 5,33% avant déduction des coûts et de 2,98% après cette déduction.

Ces chiffres comprennent les coûts de distribution maximaux que la personne vous vendant le produit peut vous facturer (5,00% du montant investi / 500 EUR). Cette personne vous informera des coûts de distribution réels.

COMPOSITION DES COÛTS

Coûts ponctuels d'entrée ou de sortie		Si vous sortez après 1 an
Coûts d'entrée	Cela comprend des coûts de distribution de 5,00% du montant investi. Il s'agit du montant maximal que vous paierez. La personne qui vous vend le produit vous informera des coûts réels.	Jusqu'à 500 EUR
Coûts de sortie	Nous ne facturons pas de coûts de sortie pour ce produit, mais la personne qui vous vend le produit peut le faire.	0,00 EUR
Coûts récurrents prélevés chaque année		
Frais de gestion et autres coûts administratifs ou d'exploitation	0,97% de la valeur de votre investissement par an. Ce pourcentage est basé sur les coûts réels au cours de la dernière année.	92,15 EUR
Coûts de transaction	0,27% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents pour le produit. Le montant réel variera en fonction du volume de nos achats et ventes.	25,93 EUR
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions spécifiques		
Commissions liées aux résultats	15,00% de la surperformance annuelle de l'actif de référence Indice de référence : MSCI Europe converti en euro (dividendes nets réinvestis). Méthode ESMA depuis le 01/01/2022.. Le calcul s'applique à chaque date de calcul de la Valeur Liquidative selon les modalités décrites dans le prospectus. Les sous-performances passées au cours des 5 dernières années doivent être récupérées avant toute nouvelle comptabilisation de la commission de performance. Le montant réel varie en fonction de la performance de votre investissement. L'estimation ci-dessus des coûts totaux comprend la moyenne au cours des 5 dernières années. La commission de surperformance est perçue même si la performance de la part sur la période d'observation est négative,	0,00 EUR

Combien de temps dois-je le conserver, et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée?

Période de détention recommandée : 5 ans. Cette durée est basée sur notre évaluation des caractéristiques de risque et de rémunération et des coûts du Fonds. Ce produit est conçu pour un investissement à moyen terme ; vous devez être prêt à conserver votre investissement pendant au moins 5 ans. Vous pouvez obtenir le remboursement de votre investissement à tout moment ou le détenir plus longtemps.

Calendrier des ordres : les ordres de rachat de parts doivent être reçus avant 12:25 (heure de Paris) le jour d'établissement de la valeur liquidative. Veuillez-vous reporter au prospectus CPR Silver Age pour plus de détails concernant les rachats. Un mécanisme de plafonnement des rachats (dit « Gates ») peut être mis en œuvre par la société de gestion. Les modalités de fonctionnement sont décrites dans le Prospectus.

Comment puis-je formuler une réclamation?

Si vous avez des réclamations, vous pouvez :

- Envoyer un courrier à CPR Asset Management au 91-93 boulevard Pasteur, 75015 Paris - France
- Envoyer un e-mail à client.servicing@cpram.com

Dans le cas d'une réclamation, vous devez indiquer clairement vos coordonnées (nom, adresse, numéro de téléphone ou adresse e-mail) et fournir une brève explication de votre réclamation. Vous trouverez davantage d'informations sur notre site Internet www.cpram.com.

Si vous avez une réclamation au sujet de la personne qui vous a conseillé ce produit, ou qui vous l'a vendu, vous devez vous rapprocher d'elle pour obtenir toutes les informations concernant la démarche à suivre pour faire une réclamation.

Autres informations pertinentes

Le produit est classé article 8 au sens du Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit "Règlement Diclosure").

Les critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) contribuent à la prise de décision du gérant, sans pour autant être un facteur déterminant de cette prise de décision.

Vous trouverez le prospectus, les statuts, les documents d'informations clés pour l'investisseur, les avis aux investisseurs, les rapports financiers et d'autres documents d'information relatifs au Fonds, y compris les diverses politiques publiées du Fonds, sur notre site Internet www.cpram.com. Vous pouvez également demander une copie de ces documents au siège social de la Société de gestion.

Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.

Performance passée : Vous pouvez télécharger les performances passées du Fonds au cours des 10 dernières années sur www.cpram.com.

Scénarios de performance : Vous pouvez consulter les scénarios de performance précédents mis à jour chaque mois sur www.cpram.com.

Produit

CPR Silver Age - PM

Société de gestion : CPR Asset Management (ci-après: "nous" ou "la société de gestion"), membre du groupe de sociétés Amundi.

FR0013462546 - Devise : EUR

Site Internet de la société de gestion : www.cpram.com

Appelez le +33 153157000 pour de plus amples informations.

L'Autorité des marchés financiers (« AMF ») est chargée du contrôle de CPR ASSET MANAGEMENT en ce qui concerne ce document d'informations clés.

CPR ASSET MANAGEMENT est agréée en France sous le n°GP-01056 et réglementée par l'AMF.

Date de production du document d'informations clés : 14/05/2025.

En quoi consiste ce produit ?

Type : Parts de CPR Silver Age, organisme de placement collectif en valeurs mobilières (OPCVM) constitué sous la forme d'un FCP.

Durée : La durée du produit est de 99 ans. La Société de gestion peut dissoudre le produit par liquidation ou fusion avec un autre produit conformément aux exigences légales.

Classification AMF (« Autorité des marchés financiers ») : Actions internationales

Objectifs : En souscrivant dans CPR Silver Age, vous investissez dans un portefeuille d'actions européennes liées à la thématique du vieillissement de la population.

L'objectif de gestion consiste à obtenir une performance supérieure à celle des marchés actions européens sur la durée de placement recommandée (cinq ans) en tirant parti de la dynamique des valeurs européennes liées au vieillissement de la population.

La gestion du FCP étant fondée sur une thématique spécifique pour laquelle il n'existe aucun indice représentatif, il ne peut être défini un indicateur de référence pertinent pour ce FCP. Toutefois, à titre indicatif, l'indice MSCI Europe converti en euro (dividendes nets réinvestis) sera utilisé, à posteriori, en tant que simple référence pour apprécier la performance du portefeuille, sans contraindre sa gestion.

Pour y parvenir, la stratégie de gestion vise à sélectionner les valeurs européennes (EMU et hors EMU) les plus performantes dans différents secteurs tirant parti du vieillissement de la population (pharmacie, équipements médicaux, épargne...). Au sein de cet univers, la gestion procède en deux étapes : une allocation sectorielle qui est définie en fonction des perspectives de croissance de chaque secteur et la sélection de titres au sein de chaque secteur selon une approche à la fois quantitative et qualitative tout en intégrant des critères de liquidité et de capitalisation boursière. Dans le cadre de cette thématique et à titre de diversification, le fonds pourra également, dans la limite de 25%, investir sur des valeurs d'autres zones géographiques.

La construction durable de l'univers d'investissement est encore améliorée par l'exclusion de sociétés selon l'approche ESG (critères environnementaux, sociaux et de gouvernance) de la Société de Gestion :

- Exclusion du moins bon score ESG global (c'est-à-dire G).

Votre FCP a vocation à être principalement investi en actions européennes.

L'exposition actions sera comprise entre 75% et 120% de l'actif total du portefeuille.

Pour la gestion de ses liquidités, le portefeuille peut être investi jusqu'à 25% en produits monétaires et de taux.

Des instruments financiers à terme ou des acquisitions et cessions temporaires de titres peuvent être utilisés à titre de couverture et/ou d'exposition.

L'OPC est géré activement. L'indice est utilisé à posteriori comme indicateur de comparaison des performances. La stratégie de gestion est discrétionnaire et sans contrainte relative à l'indice.

L'indice est disponible sur le site : www.msci.com/equity

Le FCP promeut des critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) au sens de l'article 8 du Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit « Règlement Disclosure »).

Le FCP est soumis à un risque en matière de durabilité tel que défini dans le profil de risque du prospectus.

L'indice de référence n'évalue pas ou n'inclut pas ses constituants en fonction des caractéristiques environnementales et/ou sociales et n'est donc pas aligné sur les caractéristiques ESG promues par le portefeuille.

Investisseurs de détail visés : Ce produit s'adresse aux investisseurs, qui ont une connaissance de base et/ou une expérience limitée ou inexistante de l'investissement dans des fonds, qui visent à augmenter la valeur de leur investissement sur la période de détention recommandée avec la capacité de supporter des pertes à hauteur du montant investi.

Le produit n'est pas ouvert aux résidents des Etats Unis d'Amérique/"U.S. Person" (la définition de « U.S. Person » est disponible sur le site internet de la société de gestion www.cpram.com et/ou dans le prospectus).

Rachat et transaction : Les parts peuvent être vendues (remboursées) quotidiennement comme indiqué dans le prospectus au prix de transaction correspondant (valeur liquidative). De plus amples détails sont exposés dans le prospectus de CPR Silver Age.

Politique de distribution : Comme il s'agit d'une classe de parts de non-distribution, les revenus de l'investissement sont réinvestis.

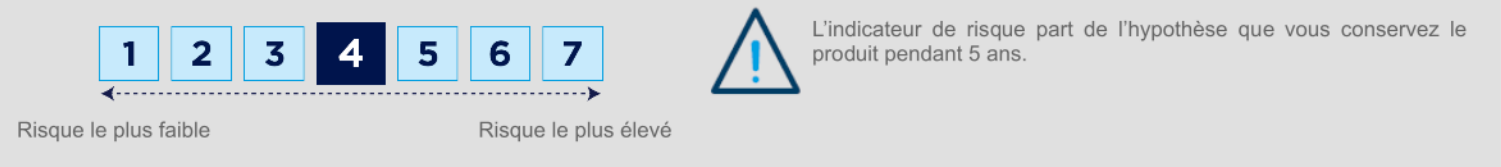
Informations complémentaires : Vous pouvez obtenir de plus amples informations sur ce produit, y compris le prospectus et les rapports financiers, gratuitement sur demande auprès de : CPR Asset Management - 91-93, boulevard Pasteur – CS 61595 – 75730 Paris Cedex 15.

La valeur liquidative du produit est disponible sur www.cpram.com

Dépositaire : CACEIS Bank.

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

INDICATEUR DE RISQUE



L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 4 sur 7, qui est une classe de risque moyenne. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau moyen et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est possible que notre capacité à vous payer en soit affectée.

Risques supplémentaires : Le risque de liquidité du marché peut accentuer la variation des performances du produit.

L'utilisation de produits complexes tels que les produits dérivés peut entraîner une amplification des mouvements de titres dans votre portefeuille.

Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

Outre les risques inclus dans l'indicateur de risque, d'autres risques peuvent influencer sur la performance du Fonds. Veuillez vous reporter au prospectus de CPR Silver Age.

SCÉNARIOS DE PERFORMANCE

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pire performances ainsi que la performance moyenne du Fonds au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Période de détention recommandée : 5 ans			
Investissement 10 000 EUR			
Scénarios		Si vous sortez après	
		1 an	5 ans
Minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.		
Scénario de tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€3 720	€3 480
	Rendement annuel moyen	-62,8%	-19,0%
Scénario défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€7 450	€8 670
	Rendement annuel moyen	-25,5%	-2,8%
Scénario intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€9 290	€10 650
	Rendement annuel moyen	-7,1%	1,3%
Scénario favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€12 030	€13 220
	Rendement annuel moyen	20,3%	5,7%

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Scénario défavorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 30/10/2015 et le 30/10/2020

Scénario intermédiaire : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 29/11/2019 et le 29/11/2024

Scénario favorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 31/03/2020 et le 31/03/2025

Que se passe-t-il si CPR Asset Management n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la Société de gestion. En cas de défaillance de la Société de gestion, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

Que va me coûter cet investissement?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

COÛTS AU FIL DU TEMPS

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit et du rendement du produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et des différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé:

- qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.
- 10 000 EUR sont investis.

Investissement 10 000 EUR		
Scénarios	Si vous sortez après	
	1 an	5 ans*
Coûts totaux	€1 170	€2 046
Incidence des coûts annuels**	11,9%	4,1%

* Période de détention recommandée.
 ** Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 5,38% avant déduction des coûts et de 1,27% après cette déduction.
 Ces chiffres comprennent les coûts de distribution maximaux que la personne vous vendant le produit peut vous facturer (10,00% du montant investi / 1 000 EUR). Cette personne vous informera des coûts de distribution réels.

COMPOSITION DES COÛTS

Coûts ponctuels d'entrée ou de sortie		Si vous sortez après 1 an
Coûts d'entrée	Cela comprend des coûts de distribution de 10,00% du montant investi. Il s'agit du montant maximal que vous paierez. La personne qui vous vend le produit vous informera des coûts réels.	Jusqu'à 1 000 EUR
Coûts de sortie	Nous ne facturons pas de coûts de sortie pour ce produit, mais la personne qui vous vend le produit peut le faire.	0,00 EUR
Coûts récurrents prélevés chaque année		
Frais de gestion et autres coûts administratifs ou d'exploitation	1,62% de la valeur de votre investissement par an. Ce pourcentage est basé sur les coûts réels au cours de la dernière année.	145,80 EUR
Coûts de transaction	0,27% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents pour le produit. Le montant réel variera en fonction du volume de nos achats et ventes.	24,56 EUR
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions spécifiques		
Commissions liées aux résultats	15,00% de la surperformance annuelle de l'actif de référence Indice de référence : MSCI Europe converti en euro (dividendes nets réinvestis). Méthode ESMA depuis le 01/01/2022.. Le calcul s'applique à chaque date de calcul de la Valeur Liquidative selon les modalités décrites dans le prospectus. Les sous-performances passées au cours des 5 dernières années doivent être récupérées avant toute nouvelle comptabilisation de la commission de performance. Le montant réel varie en fonction de la performance de votre investissement. L'estimation ci-dessus des coûts totaux comprend la moyenne au cours des 5 dernières années. La commission de surperformance est perçue même si la performance de la part sur la période d'observation est négative,	0,00 EUR

Combien de temps dois-je le conserver, et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée?

Période de détention recommandée : 5 ans. Cette durée est basée sur notre évaluation des caractéristiques de risque et de rémunération et des coûts du Fonds. Ce produit est conçu pour un investissement à moyen terme ; vous devez être prêt à conserver votre investissement pendant au moins 5 ans. Vous pouvez obtenir le remboursement de votre investissement à tout moment ou le détenir plus longtemps.

Calendrier des ordres : les ordres de rachat de parts doivent être reçus avant 12:25 (heure de Paris) le jour d'établissement de la valeur liquidative. Veuillez-vous reporter au prospectus CPR Silver Age pour plus de détails concernant les rachats. Un mécanisme de plafonnement des rachats (dit « Gates ») peut être mis en œuvre par la société de gestion. Les modalités de fonctionnement sont décrites dans le Prospectus.

Comment puis-je formuler une réclamation?

Si vous avez des réclamations, vous pouvez :

- Envoyer un courrier à CPR Asset Management au 91-93 boulevard Pasteur, 75015 Paris - France
- Envoyer un e-mail à client.servicing@cpram.com

Dans le cas d'une réclamation, vous devez indiquer clairement vos coordonnées (nom, adresse, numéro de téléphone ou adresse e-mail) et fournir une brève explication de votre réclamation. Vous trouverez davantage d'informations sur notre site Internet www.cpram.com. Si vous avez une réclamation au sujet de la personne qui vous a conseillé ce produit, ou qui vous l'a vendu, vous devez vous rapprocher d'elle pour obtenir toutes les informations concernant la démarche à suivre pour faire une réclamation.

Autres informations pertinentes

Le produit est classé article 8 au sens du Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit "Règlement Diclosure"). Les critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) contribuent à la prise de décision du gérant, sans pour autant être un facteur déterminant de cette prise de décision. Vous trouverez le prospectus, les statuts, les documents d'informations clés pour l'investisseur, les avis aux investisseurs, les rapports financiers et d'autres documents d'information relatifs au Fonds, y compris les diverses politiques publiées du Fonds, sur notre site Internet www.cpram.com. Vous pouvez également demander une copie de ces documents au siège social de la Société de gestion.

Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.
 Performance passée : Vous pouvez télécharger les performances passées du Fonds au cours des 10 dernières années sur www.cpram.com.
 Scénarios de performance : Vous pouvez consulter les scénarios de performance précédents mis à jour chaque mois sur www.cpram.com.

Informations périodiques pour les produits financiers visés à l'article 8, paragraphes 1, 2 et 2 bis, du règlement (UE) 2019/2088 et à l'article 6, premier alinéa, du règlement (UE) 2020/852

Par **investissement durable**, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés bénéficiaires des investissements appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La **taxinomie de l'UE** est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'**activités économiques durables sur le plan environnemental**. Ce règlement n'établit pas de liste d'activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxinomie.

Dénomination du produit :
CPR Silver Age

Identifiant d'entité juridique :
969500PVU760PYAA8824

Caractéristiques environnementales et/ou sociales

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable?

☒ ☐ Oui ☒ ☐ Non

☐ Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif environnemental: _____	☒ Il promouvait des caractéristiques environnementales et/ou sociales (E/S) et bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il présentait une proportion de 76,64 % d'investissements durables
☐ * dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE	☒ ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE
☐ dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE	☒ ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE
☐ Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif social: _____	☒ ayant un objectif social
	☐ Il promouvait des caractéristiques E/S, mais n'a pas réalisé d'investissements durables



Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes?

Au cours de la période, le produit a promu des caractéristiques environnementales et/ou sociales en visant un score ESG supérieur au score ESG de l'univers d'investissement représenté par **UNIVERSE AGED (ESG)**. Pour déterminer la note ESG du produit et de l'univers d'investissement, la performance ESG est évaluée en continu en comparant la performance moyenne d'un titre par rapport au secteur de l'émetteur du titre, au regard de chacune des trois caractéristiques ESG que sont l'environnement, le social et la gouvernance.

Les indicateurs de durabilité permettent de

- Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité?

mesurer la manière dont les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit sont atteintes.

Amundi a développé son propre processus de notation ESG interne basé sur l'approche " Best-in-class ". Des notations adaptées à chaque secteur d'activité visent à apprécier la dynamique dans laquelle évoluent les entreprises.

L'indicateur de durabilité utilisé est la note ESG moyenne du produit qui doit être supérieure à la note ESG de son univers d'investissement.

A la fin de la période :

- La note ESG moyenne pondérée du portefeuille est : **1,054 (C)**.
- La note ESG moyenne pondérée de l'univers de référence est : **0,828 (C)**.

La notation ESG d'Amundi utilisée pour déterminer le score ESG est un score quantitatif ESG traduit en sept notes, allant de A (les meilleurs scores de l'univers) à G (les plus mauvais). Dans l'échelle de notation ESG d'Amundi, les titres appartenant à la liste d'exclusion correspondent à un score de G.

Pour les émetteurs corporate, la performance ESG est évaluée globalement et en fonction de critères pertinents par comparaison avec la performance moyenne de leur secteur d'activité, à travers la combinaison des trois dimensions ESG :

- la dimension environnementale : elle examine la capacité des émetteurs à maîtriser leur impact direct et indirect sur l'environnement, en limitant leur consommation d'énergie, en réduisant leur émissions de gaz à effet de serre, en luttant contre l'épuisement des ressources et en protégeant la biodiversité ;
- la dimension sociale : elle mesure la façon dont un émetteur opère sur deux concepts distincts : la stratégie de l'émetteur pour développer son capital humain et le respect des droits de l'homme en général ;
- la dimension de gouvernance : elle évalue la capacité de l'émetteur à assurer les bases d'un cadre de gouvernance d'entreprise efficace et à générer de la valeur sur le long terme.

La méthodologie de notation ESG appliquée par Amundi repose sur 38 critères, soit génériques (communs à toutes les entreprises quelle que soit leur activité), soit sectoriels, pondérés par secteur et considérés en fonction de leur impact sur la réputation, l'efficacité opérationnelle et la réglementation de l'émetteur. Les ratings ESG d'Amundi sont susceptibles d'être exprimés globalement sur les trois dimensions E, S et G ou individuellement sur tout facteur environnemental ou social.

● ***...et par rapport aux périodes précédentes?***

A la fin de la période précédente, la note ESG moyenne pondérée du portefeuille était de 1,03 (C) et la note ESG moyenne pondérée de l'univers d'investissement ESG était de 0,701 (C).

● ***Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait partiellement réaliser et comment l'investissement durable a-t-il contribué à ces objectifs?***

Les objectifs des investissements durables consistaient à investir dans des sociétés qui répondent à deux critères :

1. suivre les meilleures pratiques environnementales et sociales ; et
2. ne pas générer de produits et services qui nuisent à l'environnement et à la société.

La définition d'entreprise " la plus performante " s'appuie sur une méthodologie ESG Amundi propriétaire qui vise à mesurer la performance ESG d'une entreprise. Pour être considérée comme " la plus performante ", une entreprise doit obtenir la meilleure note parmi les trois premiers (A, B ou C, sur une échelle de notation allant de A à G) de son secteur sur au moins un facteur environnemental ou social important. Des facteurs environnementaux et sociaux importants sont identifiés au niveau du secteur. L'identification de ces facteurs est basée sur le cadre d'analyse ESG d'Amundi qui combine des données extra-financières et une analyse qualitative des thèmes sectoriels et de durabilité associés. Les facteurs identifiés comme matériels ont une contribution

de plus de 10% au score ESG global. Pour le secteur de l'énergie par exemple, les facteurs matériels sont : émissions et énergie, biodiversité et pollution, santé et sécurité, communautés locales et droits de l'homme.

Pour contribuer aux objectifs ci-dessus, l'entreprise bénéficiaire de l'investissement ne doit pas avoir d'exposition significative à des activités (par exemple, le tabac, les armes, les jeux d'argent, le charbon, l'aviation, la production de viande, la fabrication d'engrais et de pesticides, la production de plastique à usage unique) non compatibles avec ces critères.

La nature durable d'un investissement est évaluée au niveau de la société bénéficiaire de l'investissement. Concernant les OPC externes, les critères de détermination des investissements durables que ces OPC sous-jacents peuvent détenir et leurs objectifs dépendent de l'approche propre à chaque société de gestion.

Les principales incidences négatives correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

● ***Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a partiellement réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social?***

Pour s'assurer que les investissements durables ne causent pas de préjudice important, Amundi a utilisé deux filtres :

- Le premier filtre « DNSH » (« Do Not Significantly Harm » ou principe de « ne pas causer de préjudice important ») repose sur le suivi d'indicateurs obligatoires des Principales Incidences Négatives de l'Annexe 1, Table 1 du règlement délégué (EU) 2022/1288 quand des données fiables sont disponibles (par exemple, l'intensité en GES ou gaz à effet de serre des entreprises bénéficiaires) via une combinaison d'indicateurs (par exemple, l'intensité en carbone) et de seuils ou règles spécifiques (par exemple, l'intensité carbone de l'entreprise bénéficiaire n'appartient pas au dernier décile du secteur). Amundi prend déjà en compte des indicateurs spécifiques des Principales Incidences Négatives dans sa politique d'exclusions dans le cadre de la Politique d'Investissement Responsable d'Amundi (par exemple, l'exposition à des armes controversées). Ces exclusions, qui s'appliquent en plus des tests détaillés ci-dessus, couvrent les sujets suivants : exclusions sur les armes controversées, les violations des principes du Pacte Mondial de l'ONU, le charbon et le tabac.
- Au-delà des facteurs de durabilité spécifiques couverts par le premier filtre, Amundi a défini un second filtre, qui ne prend pas en compte les indicateurs obligatoires des Principales Incidences Négatives ci-dessus, afin de vérifier qu'une entreprise ne présente pas une mauvaise performance d'un point de vue environnemental ou social par rapport aux autres entreprises de son secteur, ce qui correspond à un score environnemental ou social supérieur ou égal à E selon la notation ESG d'Amundi.

Concernant les OPC externes, la prise en compte du principe de « ne pas causer de préjudice important » et l'impact des investissements durables dépendent des méthodologies propres à chaque société de gestion des OPC sous-jacents.

— ***Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération?***

Comme détaillé ci-dessus, les indicateurs des incidences négatives ont été pris en compte dans le premier filtre DNSH (Do Not Significant Harm) :

Celui-ci repose en effet sur le suivi des indicateurs obligatoires des Principales Incidences Négatives de l'Annexe 1, Tableau 1 du règlement délégué (EU) 2022/1288 lorsque des données fiables sont disponibles via la combinaison des indicateurs suivants et de seuils ou règles spécifiques :

- avoir une intensité de CO2 qui n'appartient pas au dernier décile des entreprises du secteur (ne s'applique qu'aux secteurs à forte intensité), et
- avoir une diversité du conseil d'administration qui n'appartient pas au dernier décile des entreprises de son secteur, et

- être exempt de toute controverse en matière de conditions de travail et de droits de l'homme
- être exempt de toute controverse en matière de biodiversité et de pollution.

Amundi prend déjà en compte des Principales Incidences Négatives spécifiques dans sa politique d'exclusions dans le cadre de sa Politique d'Investissement Responsable. Ces exclusions, qui s'appliquent en plus des tests détaillés ci-dessus, couvrent les sujets suivants : exclusions sur les armes controversées, les violations des principes du Pacte Mondial des Nations Unies, le charbon et le tabac.

– ***Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme?***

Oui. Les principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et les principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'Homme ont été intégrés dans la méthodologie de notation ESG d'Amundi. L'outil de notation ESG propriétaire évalue les émetteurs en utilisant les données disponibles auprès des fournisseurs de données. Par exemple, le modèle comporte un critère dédié appelé "Implication communautaire et droits de l'Homme" qui est appliqué à tous les secteurs en plus d'autres critères liés aux droits de l'Homme, notamment les chaînes d'approvisionnement socialement responsables, les conditions de travail et les relations professionnelles. En outre, nous effectuons un suivi des controverses sur une base trimestrielle au minimum, qui inclut les entreprises identifiées pour des violations des droits de l'Homme. Lorsque des controverses surviennent, les analystes évaluent la situation et appliquent un score à la controverse (en utilisant une méthodologie de notation exclusive et propriétaire) et déterminent la meilleure marche à suivre. Les scores de controverse sont mis à jour trimestriellement pour suivre la tendance et les efforts de remédiation.

La taxinomie de l'UE établit un principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » en vertu duquel les investissements alignés sur la taxinomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs de la taxinomie de l'UE et s'accompagne de critères spécifiques de l'Union.

Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union Européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.



Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité?

Les indicateurs obligatoires des Principales Incidences Négatives prévus à l'Annexe 1, Tableau 1 du règlement délégué (EU) 2022/1288, ont été pris en compte par la mise en œuvre de politiques d'exclusions (normatives et sectorielles), l'intégration de la notation ESG dans le processus d'investissement, l'engagement et les approches de vote :

- Exclusion : Amundi a défini des règles d'exclusion normatives, par activité et par secteur, couvrant certains des principaux indicateurs de durabilité énumérés par le Règlement « Disclosure ».
- Intégration de facteurs ESG : Amundi a adopté des normes minimales d'intégration ESG appliquées par défaut à ses fonds ouverts gérés activement (exclusion des émetteurs notés G et meilleur score ESG moyen pondéré supérieur à l'indice de référence applicable). Les

38 critères utilisés dans l'approche de notation ESG d'Amundi ont également été conçus pour prendre en compte les impacts clés sur les facteurs de durabilité, ainsi que la qualité de l'atténuation.

- Engagement : l'engagement est un processus continu et ciblé visant à influencer les activités ou le comportement des entreprises. L'objectif de l'engagement peut être divisé en deux catégories : engager un émetteur à améliorer la façon dont il intègre la dimension environnementale et sociale, engager un émetteur à améliorer son impact sur les questions environnementales, sociales et de droits de l'Homme ou d'autres questions de durabilité importantes pour la société et l'économie mondiale.
- Vote : la politique de vote d'Amundi répond à une analyse holistique de toutes les questions à long terme qui peuvent influencer la création de valeur, y compris les questions ESG importantes (la politique de vote d'Amundi est consultable sur son site internet).
- Suivi des controverses : Amundi a développé un système de suivi des controverses qui s'appuie sur trois fournisseurs de données externes pour suivre systématiquement les controverses et leur niveau de gravité. Cette approche quantitative est ensuite enrichie d'une évaluation approfondie de chaque controverse sévère, menée par des analystes ESG et de la revue périodique de son évolution. Cette approche s'applique à l'ensemble des fonds d'Amundi.

Pour des informations supplémentaires sur la manière dont les indicateurs obligatoires des Principales Incidences Négatives sont utilisés, veuillez consulter la Déclaration du Règlement SFDR disponible sur www.amundi.fr.



Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier?

La liste comprend les investissements constituant la plus grande proportion d'investissements du produit financier au cours de la période de référence, à savoir: **du 01/08/2024 au 31/07/2025**

Investissements les plus importants	Secteur	Sous-secteur	Pays	% d'actifs
SIEMENS AG-REG	Industrie	Biens d'équipement	Allemagne	5,84 %
ALLIANZ SE-REG	Finance	Assurance	Allemagne	4,39 %
AXA SA	Finance	Assurance	France	4,02 %
AIR LIQUIDE SA	Matériaux	Chimie	France	3,80 %
NOVARTIS AG-REG	Santé	Pharmacie, Biotech. & Sciences de la Vie	Suisse	3,30 %
SCHNEIDER ELECT SE	Industrie	Biens d'équipement	France	2,98 %
DANONE	Conso non Cyclique	Alimentation, Boisson & Tabac	France	2,35 %
MERCEDES-BENZ GROUP AG	Conso Cyclique	Automobiles & Composants	Allemagne	2,25 %
FRESENIUS SE & CO KGAA	Santé	Services & Equipements de Santé	Allemagne	2,21 %
SAP SE / XETRA	Technologies de l'info.	Logiciels & Services Informatiques	Allemagne	2,18 %
AMADEUS IT GROUP SA	Conso Cyclique	Services à la consommation	Espagne	2,16 %
LONZA GROUP AG-REG	Santé	Pharmacie, Biotech. & Sciences de la Vie	Suisse	2,03 %
ACCOR SA	Conso Cyclique	Services à la consommation	France	1,97 %
ADIDAS AG	Conso Cyclique	Biens de conso.	Allemagne	1,86 %

		durables & vêtement		
BEIERSDORF AG	Conso non Cyclique	Produits ménagers, hygiène et beauté	Allemagne	1,84 %

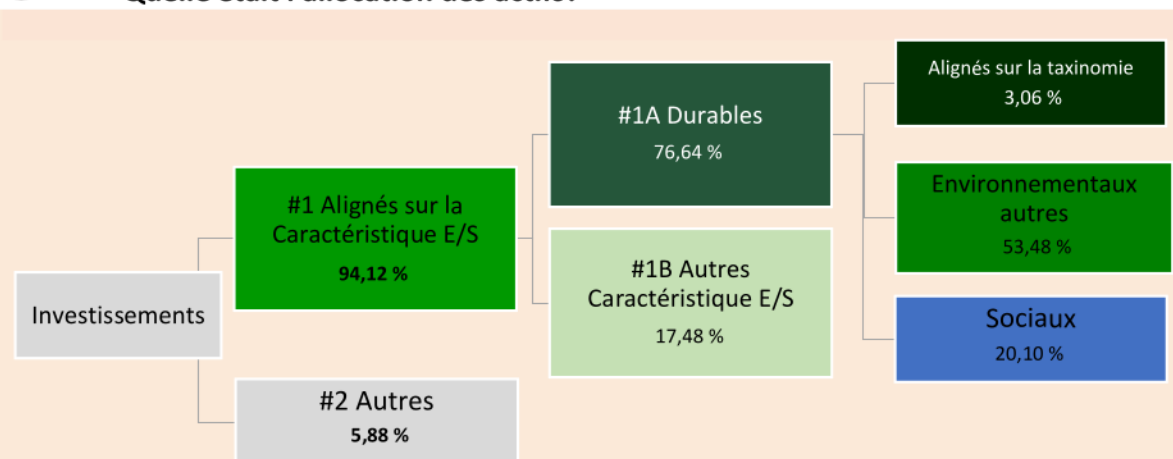


Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité?

Le fonds a investi 76,64 % dans des investissements liés à la durabilité.

Quelle était l'allocation des actifs?

L'allocation des actifs décrit la part des investissements dans des actifs spécifiques.



La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** inclut les investissements du produit financier utilisés pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier.

La catégorie **#2 Autres** inclut les investissements restants du produit financier qui ne sont ni alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales ni considérés comme des investissements durables.

La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** comprend :

- la sous-catégorie **#1A Durables** couvrant les investissements durables sur le plan environnemental et social.
- la sous-catégorie **#1B Autres caractéristiques E/S** couvre les investissements alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales qui ne sont pas qualifiés d'investissements durables.

Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés?

Secteur	Sous-Secteur	% d'actifs
Finance	Assurance	16,16 %

<i>Santé</i>	<i>Pharmacie, Biotech. & Sciences de la Vie</i>	<i>14,63 %</i>
<i>Industrie</i>	<i>Biens d'équipement</i>	<i>12,13 %</i>
<i>Santé</i>	<i>Services & Equipements de Santé</i>	<i>8,66 %</i>
<i>Conso Cyclique</i>	<i>Biens de conso. durables & vêtement</i>	<i>5,98 %</i>
<i>Matériaux</i>	<i>Chimie</i>	<i>5,32 %</i>
<i>Finance</i>	<i>Services financiers</i>	<i>5,28 %</i>
<i>Conso Cyclique</i>	<i>Services à la consommation</i>	<i>5,11 %</i>
<i>Conso non Cyclique</i>	<i>Alimentation, Boisson & Tabac</i>	<i>3,21 %</i>
<i>Conso Cyclique</i>	<i>Automobiles & Composants</i>	<i>2,78 %</i>
<i>Conso non Cyclique</i>	<i>Produits ménagers, hygiène et beauté</i>	<i>2,59 %</i>
<i>Technologies de l'info.</i>	<i>Logiciels & Services Informatiques</i>	<i>2,18 %</i>
<i>Conso Cyclique</i>	<i>Consumer Discretionary Distribution & Retail</i>	<i>2,12 %</i>
<i>Finance</i>	<i>Banques</i>	<i>1,83 %</i>
<i>Autres</i>	<i>Autres</i>	<i>1,29 %</i>
<i>Conso non Cyclique</i>	<i>Consumer Staples Distribution & Retail</i>	<i>1,14 %</i>
<i>Technologies de l'info.</i>	<i>Semi-conducteurs & Equipement de fabrication</i>	<i>1,11 %</i>

<i>Industrie</i>	<i>Transports</i>	<i>1,05 %</i>
<i>Services de communication</i>	<i>Services télécom</i>	<i>0,78 %</i>
<i>Services publics</i>	<i>Services publics d'électricité</i>	<i>0,74 %</i>
<i>Finance</i>	<i>Fonds</i>	<i>0,54 %</i>
<i>Services publics</i>	<i>Producteurs indépendants d'électricité et d'électricité renouvelable</i>	<i>0,44 %</i>
<i>Services publics</i>	<i>Multi-Utilitaires</i>	<i>0,36 %</i>
<i>Forex</i>	<i>Forex</i>	<i>-0,49 %</i>
<i>Liquidités</i>	<i>Liquidités</i>	<i>5,08 %</i>

Les activités alignées sur la taxinomie sont exprimées en pourcentage:

- du **chiffre d'affaires** pour refléter la part des revenus provenant des activités vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi ;
- **des dépenses d'investissement** (CapEx) pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi, pour une transition vers une économie verte ;
- **des dépenses d'exploitation** (OpEx) pour refléter les activités opérationnelles vertes des



Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxinomie de l'UE?

Le fonds promeut à la fois des caractéristiques environnementales et sociales. Bien que le fonds ne s'engage pas à réaliser des investissements alignés sur la taxinomie de l'UE, il a investi 3,06 % dans des investissements durables alignés sur la taxinomie de l'UE au cours de la période examinée. Ces investissements ont contribué aux objectifs d'atténuation du changement climatique de la taxinomie de l'UE.

L'alignement des sociétés bénéficiaires des investissements sur les objectifs susmentionnés de la taxinomie de l'UE est mesuré à l'aide des données relatives au chiffre d'affaires (ou aux recettes) et/ou à l'utilisation du produit des obligations vertes.

Le pourcentage d'alignement des investissements du fonds sur la taxinomie de l'UE n'a pas été vérifié par les auditeurs du fonds ou par un tiers.

- **Le produit financier investit-il dans des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire qui sont conformes à la taxinomie de l'UE¹?**



Oui:



Dans le gaz fossile



Dans l'énergie nucléaire

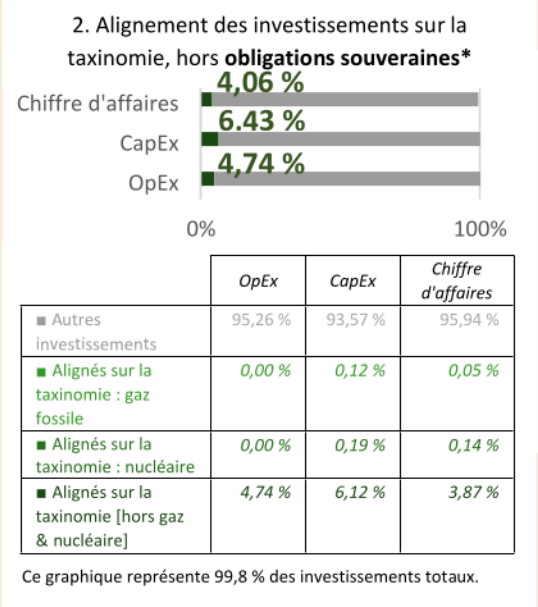
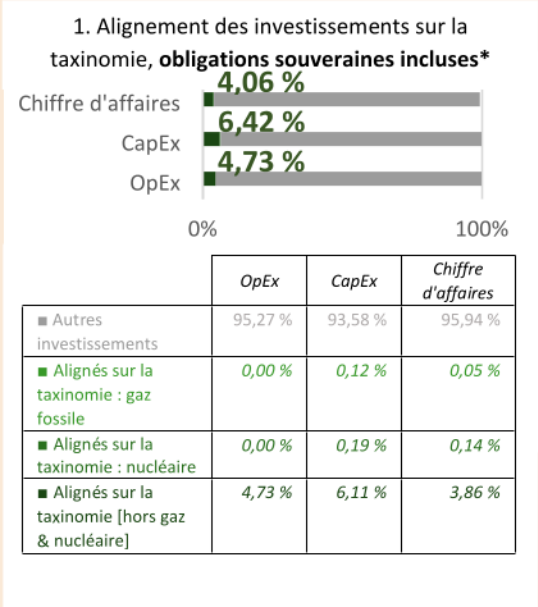


Non

¹ Les activités liées au gaz fossile et/ou au nucléaire ne seront conformes à la taxinomie de l'UE que si elles contribuent à limiter le changement climatique («atténuation du changement climatique») et ne causent de préjudice important à aucun objectif de la taxinomie de l'UE - voir la note explicative dans la marge de gauche. L'ensemble des critères applicables aux activités économiques dans les secteurs du gaz fossile et de l'énergie nucléaire qui sont conformes à la taxinomie de l'UE sont définis dans le règlement délégué (UE) 2022/1214 de la Commission.

sociétés dans lesquelles le produit financier a investi.

Les graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE. Étant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines* sur la taxinomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxinomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxinomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.



* Aux fins de ces graphiques, les «obligations souveraines» comprennent toutes les expositions souveraines.

- **Quelle était la part des investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes?**
Au 31/07/2025, en utilisant comme indicateur les données relatives au chiffre d'affaires et/ou à l'utilisation des produits des obligations vertes, la part des investissements du fonds dans les activités transitoires était de 0,01 % et la part des investissements dans les activités habilitantes était de 3,30 %. Le pourcentage d'alignement des investissements du fonds sur la taxinomie de l'UE n'a pas été vérifié par les auditeurs du fonds ou par un tiers.
- **Où se situe le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE par rapport aux périodes de référence précédentes?**

A la fin de la période précédente, le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie était de 0,26%.

Les activités habilitantes permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

Les activités transitoires sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondant aux meilleures performances réalisables.

symbole représente des investissements durables ayant un objectif environnemental qui **ne tiennent pas compte des critères** en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental au titre du règlement (UE) 2020/852.

La part des investissements durables avec un objectif environnemental non alignée sur la taxinomie était de **53,48 %** à la fin de la période.

Cela est dû au fait que certains émetteurs sont considérés comme des investissements durables en vertu du règlement SFDR, mais ont une partie de leurs activités qui ne sont pas alignées sur les normes Taxinomie, ou pour lesquelles les données ne sont pas encore disponibles pour effectuer une telle évaluation.



Quelle était la part d'investissements durables sur le plan social?

La part des investissements durables sur le plan social était de **20,10 %** à la fin de la période.



Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie « autres », quelle était leur finalité et existait-il des garanties environnementales ou sociales minimales?

Les liquidités et ou autres instruments détenus afin de gérer la liquidité et les risques du portefeuille ont été inclus dans la catégorie « #2 Autres ». Pour les obligations et les actions non notées, des garanties environnementales et sociales minimales sont en place via un filtrage des controverses par rapport aux principes du Pacte mondial des Nations Unies. Les instruments non couverts par une analyse ESG peuvent également inclure des titres pour lesquels les données nécessaires à la mesure de l'atteinte des caractéristiques environnementales ou sociales n'étaient pas disponibles. Par ailleurs, des garanties environnementales ou sociales minimales n'ont pas été définies.



Quelles mesures ont été prises pour respecter les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence?

Des indicateurs de durabilité sont mis à disposition dans le système de gestion de portefeuille, permettant aux gérants d'évaluer instantanément l'impact de leurs décisions d'investissement sur le portefeuille.

Ces indicateurs sont intégrés dans le cadre du contrôle d'Amundi, les responsabilités étant réparties entre le premier niveau de contrôle effectué par les équipes d'investissement elles-mêmes et le second niveau de contrôle effectué par les équipes de risque, qui surveillent en permanence la conformité aux caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit.

En outre, la politique d'investissement responsable d'Amundi définit une approche active de l'engagement qui favorise le dialogue avec les entreprises bénéficiaires des investissements, y compris celles de ce portefeuille. Le rapport annuel d'engagement, disponible sur <https://legroupe.Amundi.com/documentation-esg>, fournit des informations détaillées sur cet engagement et ses résultats.



Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?

Les indices de référence sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint les caractéristiques environnementales ou sociales qu'il promet.

Ce produit n'a pas d'indice de référence ESG.

- **En quoi l'indice de référence diffère-t-il d'un indice de marché large?**

Ce produit n'a pas d'indice de référence ESG.

- **Quelle a été la performance de ce produit financier au regard des indicateurs de durabilité visant à déterminer l'alignement de l'indice de référence sur les caractéristiques environnementales ou sociales promues?**

Ce produit n'a pas d'indice de référence ESG.

- ***Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence?***

Ce produit n'a pas d'indice de référence ESG.

- ***Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de marché large?***

Ce produit n'a pas d'indice de référence ESG.